

Les jeunes en formation professionnelle

Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant
leur apprentissage



François Rastoldo, Jacques Amos et Clairette Davaud

Janvier 2009

Les jeunes en formation professionnelle

**Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant
leur apprentissage**

François Rastoldo, Jacques Amos et Clairette Davaud

Équipe de recherche :

Jacques Amos, Clairette Davaud, Annick Evrard,
Claude A. Kaiser, François Rastoldo et Ruth Silver

Avec la collaboration de Narain Jagasia pour les entretiens

Janvier 2009

Remerciements

Nous tenons à remercier ici :

- nos partenaires de l'institut M.I.S. Trend et plus particulièrement les enquêtrices et les enquêteurs qui ont fait un effort important pour joindre le maximum de jeunes ayant interrompu leur apprentissage, malgré des listes d'adresses parfois anciennes ;
- les jeunes que nous avons contactés et qui ont quasiment tous accepté de participer à cette étude.

Avertissement

Pour faciliter la lecture, nous avons opté généralement pour la forme masculine de certains termes, intégrant ainsi aussi bien les genres masculin que féminin.

Compléments d'information : François RASTOLDO
Tél. +41/0 22 546 71 36
francois.rastoldo@etat.ge.ch

Clairette DAVAUD
Tél. +41/0 22 546 71 28
clairette.davaud@etat.ge.ch

Jacques AMOS
Tél. +41/0 22 546 71 41
jacques.amos@etat.ge.ch

Responsable de l'édition : Narain JAGASIA
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Web : <http://www.ge.ch/sred>

Diffusion : Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 09.003

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du Service de la recherche en éducation.*

Table des matières

Résumé	5
1. Introduction	7
2. L'organisation de l'enquête.....	11
3. Présentation des résultats	17
3.1 Ruptures de formation et parcours ultérieurs.....	20
3.2 La transition à la vie active	34
3.3 Les reprises de formation et les diplômes obtenus	46
3.4 Les « autres situations »	53
3.5 Le regard des jeunes sur leur situation.....	56
3.6 Les explications des jeunes	63
4. Discussion.....	71
Bibliographie.....	75
Annexes	79
Annexe 1 : Questionnaire.....	80
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	84

Résumé

Ce travail est le troisième volet d'une recherche plus vaste qui concerne différents aspects de la formation professionnelle initiale (suivi de cohorte, déroulement des parcours de formation, opinions, attitudes et implications des apprenants dans les diverses formations). Il porte sur les jeunes qui abandonnent leur apprentissage dual avant l'obtention du diplôme et qui ne se réorientent pas vers une autre formation enregistrée dans la base de données du Département de l'instruction publique genevois. Pour l'essentiel, il s'agit de suivre à Genève les modalités de transition à la vie active des jeunes sans diplôme.

Cette étude se fonde sur deux prises d'informations. D'abord un questionnaire téléphonique effectué entre fin janvier et mi-février 2008 auprès des 563 apprentis qui avaient cessé leur formation entre novembre 2005 et mars 2007, sans réorientation connue, et qui ont pu être contactés (364 réponses). Ensuite des entretiens semi-directifs conduits auprès de 12 jeunes volontaires choisis en fonction de la diversité de leurs situations.

L'objectif premier est de donner une vision à la fois synthétique et globale de la situation de ces ex-apprentis. Ensuite, des questions d'opinion et des entretiens plus approfondis apportent des témoignages plus personnels à propos de la rupture de formation.

En termes d'évolution, on part d'une population de jeunes en apprentissage dual qui vont abandonner cette formation entre novembre 2005 et mars 2007. Parfois ils vont en reprendre une, mais de moins en moins souvent avec le temps qui passe. Les autres s'orientent de manière quasiment égale vers l'emploi ou vers la recherche d'emploi, et dans de plus rares cas vers des activités hors formation et travail. La formation se stabilise en fin de période dans une proportion assez constante (20% de la cohorte) qui représente un palier provisoire (janvier 2008 étant en milieu d'année scolaire) correspondant aux multiples tentatives de reprise et de poursuite de formation. Au même moment, l'emploi devient un peu plus important que les autres activités (y compris le chômage), ce qui tend à montrer que ces autres activités ou les périodes de recherche d'emploi sont en partie « frictionnelles » entre la formation et le travail.

Quelle que soit l'occupation de ces jeunes en janvier 2008, les 10 à 27 mois qui ont suivi l'interruption de leur apprentissage (selon la date de cet événement) se caractérisent par des parcours complexes. Ils sont complexes car ils combinent souvent plusieurs activités, cessées et reprises, certaines plusieurs fois. Par exemple des alternances entre travail et recherche d'emploi, avec dans nombre de cas des tentatives de reprise d'une formation, le plus souvent interrompue avant le diplôme. On constate également des retraits plus ou moins temporaires à la fois du marché du travail et de celui de la formation, que ce soit pour des raisons civiques (service civil/militaire) ou plus personnelles (voyages, ou « à la maison »). La complexité de cette période de transition est illustrée par le nombre important de situations différentes vécues pour environ un tiers des jeunes étudiés (4 situations différentes ou plus), et par la faible durée moyenne de chaque situation (environ 7-8 mois).

Concernant l'emploi, en janvier 2008 environ les trois quarts des jeunes sont sur le marché du travail, mais ils connaissent un taux de recherche d'emploi particulièrement élevé, près de 4 fois plus important que le taux de chômage des jeunes de 16 à 24 ans à Genève. Lorsqu'ils travaillent, c'est dans des emplois peu qualifiés et souvent peu qualifiants (manutention,

surveillance, nettoyage par exemple). Ce sont cependant les métiers de la vente qui semblent les plus accessibles pour les jeunes sans diplôme (un quart des emplois).

Ces jeunes portent un jugement moins positif sur leur insertion professionnelle (calculée sur la base de la satisfaction au travail et de la précarité de l'emploi) que ne le font en moyenne les actifs en Suisse, même s'il faut relever une grande variabilité des situations individuelles ainsi qu'un fort espoir que les situations les plus précaires évoluent rapidement. Finalement les jeunes travailleurs décrivent une situation plutôt ardue, mais qui devrait déboucher selon eux sur des conditions d'emploi plus favorables (ce qui reste à démontrer).

Quelquefois en s'inscrivant dans la durée, le plus souvent de manière assez brève, les tentatives de reprise de formation sont relativement fréquentes, assez souvent dans un domaine d'activité très différent de l'apprentissage interrompu et parfois avec un ajustement du niveau d'exigence (d'un apprentissage à une formation pratique, ou d'une formation à plein-temps à quelques cours professionnels par exemple). Ces formations sont rarement menées à leur terme, en tous cas elles ne sont généralement pas certifiées, bien que l'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation complète représente pour ces jeunes un objectif qu'ils réaffirment sans cesse.

Certains (environ 1 sur 10) se déclarent, en janvier 2008, à la fois hors du marché du travail et hors de toute formation, ce qui recouvre deux réalités nettement distinctes. D'une part il y a ceux qui ont une activité temporaire en marge du travail et de la formation, tel que le service civil/militaire, un voyage, un stage linguistique, etc. Ils sont plutôt satisfaits de leur situation, que l'on peut décrire comme une sorte de « respiration » du processus de transition vers la vie active ou la reprise d'une formation, et assez peu inquiets face à l'avenir. D'ailleurs ils ont souvent travaillé quelques mois depuis l'interruption de leur apprentissage. Pour les autres, la situation est beaucoup plus proche d'une marginalisation sociale. Ils ne travaillent pas, ne recherchent pas d'emploi, ne suivent pas de formation et ne déclarent pas d'autre activité. La plupart n'indiquent aucune activité depuis l'arrêt de leur formation. Ils sont dans une situation de précarité qui semble assez directement liée à une rupture de la formation qui n'a permis aucune autre solution alternative.

Le questionnement standardisé et plus encore les entretiens semi directifs montrent que les situations des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage sont très diversifiées. Cependant l'échec scolaire (notes insuffisantes, échec aux examens) est une réalité partagée par quasiment tous ces jeunes¹. Pour certains la rupture de la formation semble tenir à presque rien et on peut se demander si une information, une écoute, un encouragement (dût-il être insistant), un ajustement de la formation ou un soutien ponctuel n'auraient pas permis le maintien en apprentissage. Pour d'autres l'interruption paraît davantage inscrite dans un processus d'inadaptation aux exigences de la formation suivie, ce qui pose alors la question de soutiens mieux organisés dans la durée. Dans tous les cas le soutien, qu'il soit scolaire ou autre, est un élément clé du discours des jeunes qui ont résilié leur apprentissage. Soutien institutionnel qu'ils disent n'avoir que rarement rencontré, et soutien des réseaux de connaissances personnels, plus efficaces et qui renvoient les jeunes à leur solitude s'ils en sont dépourvus.

¹ Cet aspect est d'ailleurs confirmé par les résultats plus quantitatifs du précédent volet de cette recherche (Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007).

1. Introduction

Ce document est le troisième rapport de la recherche sur la formation professionnelle menée par le Service de la recherche en éducation (SRED) à la demande de l'Office de la formation professionnelle et continue du canton de Genève (OFPC). Il porte sur le devenir des jeunes qui ont interrompu leur formation professionnelle duale avant la certification. L'ensemble de l'étude est articulé autour des six questions suivantes² :

- Comment entre-t-on en formation professionnelle au secondaire II ?
- Quelles sont les conditions du choix de la formation professionnelle ?
- Quelle est la durée réelle des études jusqu'à l'obtention du diplôme ?
- Quels sont les parcours de formation entre l'entrée en formation professionnelle et la certification ?
- Comment les jeunes en apprentissage dual considèrent-ils leur formation ?
- Quelle est la situation des jeunes qui ont interrompu leur formation ?

Un premier rapport a porté sur les conditions d'entrée en formation professionnelle comparativement aux autres filières de formation, ainsi que sur les parcours de formation des diplômés des filières professionnelles du secondaire II³. Il a permis de montrer la complexité de ces parcours, causée tant par les orientations progressives des élèves sortant de l'école obligatoire, que par les difficultés d'insertion des jeunes à faible capital scolaire.

La vision subjective des apprentis sur leur formation et sur leurs choix d'orientation a fait l'objet d'une enquête spécifique par questionnaire au printemps 2006, dont les résultats sont présentés dans le deuxième rapport⁴. Cette étude a notamment mis en évidence les différentes formes de l'implication et de l'investissement des jeunes dans leur formation (par exemple, une centration axée surtout sur la transmission d'un métier *versus* une centration orientée davantage sur l'accomplissement d'une formation). On a pu d'ailleurs observer que cette implication différenciée est assez largement tributaire du niveau scolaire à l'entrée en formation professionnelle, des conditions du choix de la formation et du métier envisagé. Concernant la problématique du présent document, à savoir l'abandon de la formation, on a pu mesurer l'impact particulièrement important des difficultés à organiser le travail scolaire, alliées au sentiment de n'avoir pas vraiment pu choisir le métier souhaité, dans la décision d'interrompre l'apprentissage avant l'obtention du diplôme.

² L'ensemble du projet de recherche est détaillé dans le premier rapport (Rastoldo, Evrard et Amos, 2007).

³ Rastoldo, Evrard et Amos (2007). Ce document, comme le suivant, est intégralement disponible sur le site Internet du SRED.

⁴ Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007).

L'analyse de la situation des jeunes qui abandonnent prématurément l'apprentissage est l'une des premières interrogations que l'OFPC a adressée au SRED et l'une des plus récurrentes. Elle est motivée à la fois par :

- le nombre relativement important d'interruptions de formation avant le CFC et le fait qu'à Genève ce nombre est particulièrement élevé, comparativement aux autres régions suisses ;
- le peu d'informations disponibles sur le devenir de ces jeunes, qui ont rarement la possibilité de se réorienter dans une formation en école et qui « disparaissent » rapidement des statistiques scolaires ;
- la mise en place récente de dispositifs de soutien et d'accompagnement individualisés pour les jeunes en difficultés dans leur formation (« case management » dans le domaine de la formation) ;
- et les ambitions affichées dans le domaine de la politique de l'éducation d'amener la quasi-totalité des jeunes à une formation certifiée de niveau secondaire II⁵.

Une connaissance plus précise de la situation des jeunes qui n'arrivent pas à se maintenir dans les filières de formation est donc indispensable pour piloter un système de formation professionnelle qui a pour but de ne laisser personne glisser vers l'abandon scolaire.

L'objectif de cette enquête est donc de documenter une facette de la transition à la vie active telle qu'elle se déroule à Genève. En effet, les parcours d'insertion des jeunes sans formation sont mal connus et peu de travaux permettent d'en avoir une vision générale. Des enquêtes périodiques questionnent le devenir des jeunes diplômés de niveau secondaire II⁶ ou de niveau tertiaire⁷, mais rares sont les publications récentes qui décrivent la transition à la vie active des jeunes sortis du système de formation avant une certification. Dans ce domaine on peut citer deux recherches longitudinales. Elles suivent toutes deux une cohorte de jeunes après la fin de l'obligation scolaire. L'une a été menée au Tessin⁸ et l'autre concerne l'ensemble de la Suisse⁹. Ces travaux mettent en évidence, à la fois la complexité des parcours de qualification après l'école obligatoire et les facteurs sociaux et scolaires de risque d'une exclusion du système de formation avant le diplôme qui touche, selon l'enquête TREE qui se base sur un panel national, environ 10% des jeunes résidents suisses¹⁰. A Genève une recherche plus qualitative a, quant à elle, analysé en détail le parcours d'insertion (ou de marginalisation) de jeunes sans qualification¹¹. Et dans le canton de Vaud une étude récente fait le point sur la situation d'insertion des jeunes ayant quitté une structure de transition préparatoire à l'entrée en formation professionnelle¹². La présente étude s'inscrit donc dans la même ligne thématique que ces travaux – la transition à la vie active – en s'intéressant plus spécifiquement à la situation de ceux qui sont parfois appelés les « drop-out » du système de formation.

⁵ Cf. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (2006).

⁶ Müller et Tomei (2004) ; Alliata et Petrucci (2008).

⁷ Stassen, Atzamba, Joos et Rinaldi (2005) ; Office fédéral de la statistique (2007 et 2008).

⁸ Donati (1999).

⁹ Meyer (2005).

¹⁰ Bertschy, Böni et Meyer (2007).

¹¹ Bolzman, De Rham et Eckmann (1994).

¹² Bachmann Hunziker (2008).

Avec un quatrième rapport, à venir, qui concernera les parcours de formation des jeunes fréquentant en automne 2005 un premier degré de la formation professionnelle (à l'exception des doubleurs), nous aurons ainsi apporté des éléments de connaissance et d'analyse à l'ensemble des questions organisatrices de ce projet de recherche. Pour l'analyse des parcours de formation, il faudra cependant attendre que les jeunes aient, pour la plupart, terminé leur parcours de formation secondaire II jusqu'à la certification, d'autant que ces cursus, normalement d'une durée de 2 à 4 ans, sont souvent allongés en fonction des divers aléas de la formation (réorientations, interruptions, redoublements notamment).

2. L'organisation de l'enquête

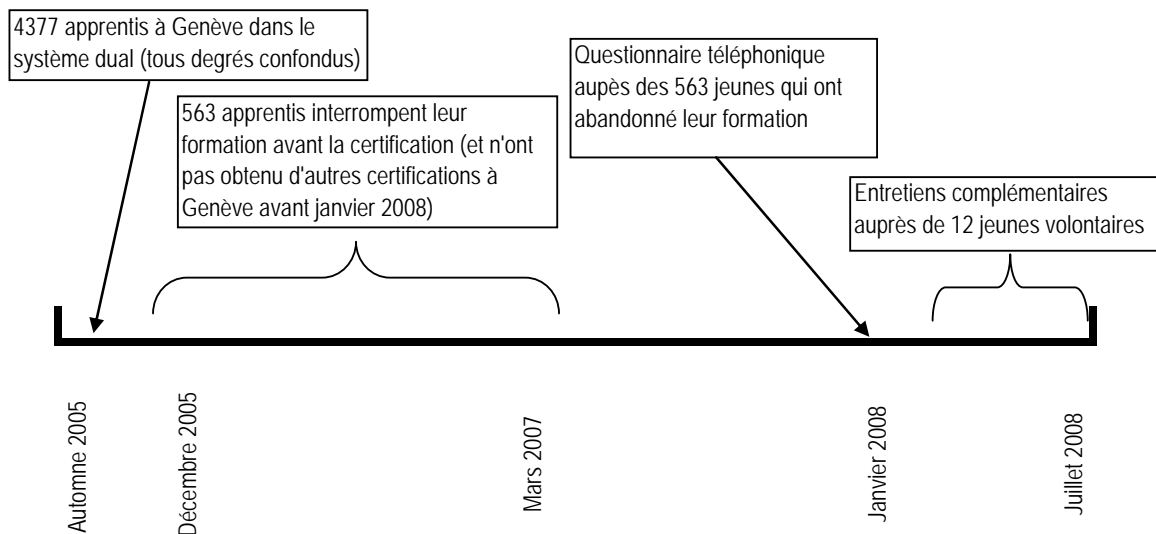
La population cible de cette enquête est constituée par l'ensemble des jeunes qui effectuaient un apprentissage en alternance dans le canton de Genève en automne 2005, quel que soit le degré, qui ont interrompu leur formation entre décembre 2005 et mars 2007 et qui n'ont pas obtenu de diplôme public ou privé à Genève avant janvier 2008 (délivré par les écoles recensées dans la base de données scolaires du Département de l'instruction publique)¹³. Ces personnes ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire courant janvier 2008. Ensuite une douzaine d'entretiens semi-directifs complémentaires ont été organisés au printemps 2008 avec certains jeunes qui se sont portés volontaires durant la phase d'enquête (figure 2.1).

Le questionnaire a été administré par téléphone en collaboration avec l'institut M.I.S. Trend à Lausanne. Le choix d'une enquête téléphonique est motivé par le souci de maximiser le taux de réponse. En effet, lors de précédentes études, nous avons remarqué avec une certaine constance que, lorsque des questionnaires relatifs à la formation sont envoyés par la poste, les jeunes ayant connu des difficultés scolaires tendent à répondre notablement moins souvent que les autres¹⁴. Ce risque devient majeur dans le cas présent, l'objectif étant justement de recueillir des informations auprès de jeunes qui n'ont pas réussi à se maintenir dans le système de formation. D'autre part, comme la population cible n'est pas très nombreuse (quelques centaines d'individus), il est impossible de prévoir un échantillonnage suffisamment important pour pallier un faible taux de réponse. Le téléphone représente alors le meilleur moyen d'atteindre la majeure partie de la population et de minimiser le risque de non-réponse. Pour éviter un grand nombre de refus, nous avons limité la taille du questionnaire de manière à ce que sa passation ne dépasse pas une dizaine de minutes. De plus les tentatives pour joindre les jeunes concernés ont été dans bien des cas multiples, tant le soir qu'en journée, voire même les samedis et dans un certain nombre de cas en passant par l'intermédiaire de proches qui nous permettaient de retrouver des jeunes ayant déménagé ou changé de nom (par mariage). Grâce à cette organisation particulière de recherche des sujets, le taux de réponse obtenu est appréciable pour une population à la fois à faible effectif et particulièrement mobile. Finalement lorsque seul un proche était joignable, un parent par exemple, nous avons la possibilité de poser une question générale sur la situation du jeune en janvier 2008 afin de compléter notre base de données.

¹³ Le choix de ces dates correspond à une double nécessité. D'une part, cette cohorte d'apprentis ayant déjà fait l'objet d'une enquête au printemps 2006, nous disposons d'utiles renseignements sur leur situation de formation (Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007) et d'autre part, il fallait au moins une année entre l'interruption de l'apprentissage et la prise d'information afin de pouvoir porter un regard sur cette période de transition.

¹⁴ Par exemple lors du précédent questionnaire adressé aux apprentis (Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007), le taux de réponse global était de 50%, mais seulement de 30% pour les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage.

Figure 2.1. Organisation de la prise de données



En plus des données issues du questionnaire nous avons appareillé les informations contenues dans la base de données scolaires du Département de l'instruction publique qui comprennent des données sociographiques (âge, nationalité, genre, etc.) et des données de type scolaire (scolarité antérieure des individus et situation d'apprentissage en automne 2005).

Dans un deuxième temps, les entretiens ont été menés directement par l'équipe de recherche du SRED, par téléphone ou dans le cadre d'une entrevue. Le choix des candidats à l'entretien était conditionnée à un accord préalable de principe lors du questionnaire téléphonique et réalisé en fonction des réponses fournies.

Le questionnaire

L'objectif du questionnaire est avant tout de permettre une description des situations des jeunes apprentis entre une année et deux ans environ après l'interruption de leur formation. A cette ambition descriptive nous avons ajouté quelques questions évaluatives permettant de saisir, mais assez sommairement, le regard qu'ils portent sur leur situation (au niveau de leur satisfaction et de leur vision d'avenir essentiellement). Le questionnaire est donc organisé en trois parties¹⁵ :

- un état de la situation en termes de formation et d'emploi au moment de la passation (janvier 2008) ;
- un « historique » des activités (professionnelles, de formation ou autres) des jeunes entre l'interruption de la formation et le moment de l'enquête. Ce descriptif s'étend sur une durée variant entre 10 et 27 mois selon le moment de l'interruption de la formation ;
- une évaluation subjective de la situation présente et à venir, orientée sur la (reprise de) formation et/ou l'insertion professionnelle.

¹⁵ Le questionnaire est présenté dans l'annexe 1.

La durée après l'interruption de la formation est variable car elle dépend de la date à laquelle l'apprenti a abandonné son apprentissage. Ceci peut introduire un biais dans les réponses dans la mesure où la situation, et la vision que l'on en a, peuvent évoluer dans le temps. Relevons cependant que dans tous les cas plus de 10 mois se sont écoulés avant la prise d'information, durée suffisamment longue pour éviter d'interroger des jeunes durant la période parfois très tendue qui accompagne une telle rupture. Néanmoins, lorsque la durée entre l'interruption de la formation et le moment de l'enquête apparaît comme significative pour expliquer une situation ou une opinion, cela est signalé dans la présentation des résultats.

Les données de la partie factuelle du questionnaire (situation présente et activités exercées entre l'interruption et le moment de l'enquête) ont été relevées de manière à pouvoir être intégrées aux données administratives dont nous disposons déjà. Ainsi l'ensemble du processus de transition scolaire et professionnelle peut être analysé. Les questions d'opinions, outre une échelle générale de satisfaction, sont la reprise de quelques items (nécessairement peu en raison des contraintes d'un questionnaire téléphonique) d'un précédent questionnaire portant sur le statut identitaire¹⁶ des jeunes, qui allie l'exploration et l'engagement pour composer différents « types » d'attitudes face au projet de formation et d'insertion professionnelle (dans notre cas). Ces statuts prennent la forme d'un engagement assuré, de la délégation de son futur à autrui, d'un sentiment de ne pouvoir contrôler ce qui arrive ou encore de la négation ou du report de toute idée d'engagement. La reprise de ce cadre analytique nous permet quelques comparaisons intéressantes.

Les entretiens

Environ 150 personnes ont accepté de prolonger le questionnaire téléphonique par une deuxième discussion. Durant le printemps 2008, une douzaine d'entretiens d'environ une demi-heure ont été menés auprès de jeunes connaissant des situations contrastées, choisis en fonction de leur occupation en janvier 2008, de leur degré de satisfaction à ce moment-ci, des caractéristiques de leurs parcours entre l'interruption de leur apprentissage et janvier 2008 et bien entendu de leurs disponibilités. L'idée était de prolonger le questionnaire par des propos moins factuels, mais plus explicatifs portant sur leur situation après avoir quitté leur formation. L'éventail des entretiens n'a pas de valeur inférentielle en soi, mais représente une collection assez large de situations, et permet d'exemplifier certaines réalités statistiques. Ces entretiens, semi-directifs, commençaient par une discussion concernant le parcours effectué depuis l'interruption de la formation (comment les jeunes expliquaient leur situation) et abordaient ensuite quelques thèmes autour des notions d'autonomie et de soutien, de satisfaction et de perspectives, de bien-être ou de précarité, de sentiment de rupture ou de continuité¹⁷.

La population de l'enquête

Au total la population de l'enquête compte 563 sujets qui ont été identifiés comme apprentis en automne 2005 et qui ont résilié leur apprentissage avant mars 2007, sans avoir obtenu de diplôme et sans s'être réorientés dans une école genevoise publique ou privée, recensée dans la BDS. Le profil social et scolaire de ces jeunes est sensiblement différent de celui des apprentis qui ont, durant la période de novembre 2005 à janvier 2008, poursuivi leur formation (N = 3814).

¹⁶ Cf. Marcia (1966), Bosma (1994) et Kraus (1998).

¹⁷ La grille d'entretien est présentée en annexe 2.

Il s'agit plus fréquemment de garçons, 14% de l'ensemble des apprentis contre 11% des apprenties, de jeunes de nationalité étrangère, 16% des apprentis de nationalité étrangère *versus* 11% des apprentis suisses et dont la première langue parlée n'est pas le français, 15% des allophones *versus* 12% des francophones. Ils relèvent également plus souvent de la catégorie sociale « autre et sans indication », ce qui peut signifier soit qu'ils sont davantage issus d'un milieu social particulièrement défavorisé, soit que cette information est inconnue parce qu'ils sont récemment arrivés dans le système de formation genevois, notamment juste pour effectuer leur apprentissage. En revanche les apprentis qui résilient leur formation ne diffèrent pas des autres par un âge particulier.

En termes de formation, ils sont plus souvent que les autres issus des structures d'insertion ou ont déjà obtenu une attestation de formation élémentaire avant d'entamer un CFC. C'est un signe clair de difficultés scolaires antérieures. Ils résilient surtout au début de l'apprentissage (56% des résiliations concernent des apprentis du 1^{er} degré) et davantage dans les pôles de la construction et de l'hôtellerie-restauration-service (particulièrement les métiers de la cuisine et de l'hôtellerie), ainsi que dans les professions de la vente du pôle commerce. Les jeunes en formation élémentaire, ainsi que ceux dont l'apprentissage est estimé d'un niveau moins élevé d'exigences¹⁸ ont également une plus grande tendance à interrompre leur formation. Cela montre probablement une double dynamique. D'une part les jeunes qui sont dans ces formations ont, pour la plupart, de grosses difficultés scolaires (peut-être associées à d'autres difficultés) et ont de la peine à se maintenir en formation, même si elle est d'un niveau adapté. D'autre part, quitter ces formations, qui sont de faible qualification, ne représente peut-être pas un renoncement important pour une insertion professionnelle.

Par ailleurs, les jeunes qui abandonnent leur apprentissage sont significativement plus nombreux à avoir fait un choix d'orientation marqué par « l'hésitation ». Les sentiments de ne pouvoir agir sur sa destinée, d'être empêché par autrui de faire ce que l'on veut, ou encore que le moment du choix d'orientation est encore à venir sont des sentiments plus fréquemment ressentis par ceux qui interrompent leur formation avant terme. Paradoxalement le sentiment de déléguer le choix d'orientation à autrui (« en fin de compte c'est pas moi qui décide ») est plutôt associé à une poursuite de la formation. Ce qui tendrait à montrer, assez logiquement d'ailleurs, que lorsqu'on se soumet au jugement d'autrui on le fait de manière continue, jusqu'à assumer personnellement ce qu'autrui dit de faire, et que lorsqu'on n'arrive pas ou qu'on ne veut pas se positionner clairement face à un choix d'orientation on connaît plus souvent des parcours marqués par des changements parfois multiples¹⁹.

En résumé, ce portrait sociographique montre une population socialement moins favorisée que la moyenne et probablement un peu moins intégrée (migration récente ou immigration de seconde génération), scolairement fragile, composée de jeunes éprouvant certaines frustrations par rapport à leur orientation, et qui abandonne la formation le plus souvent assez tôt après son début. Ainsi l'interruption de l'apprentissage, si elle n'est pas suivie d'une réorientation rapide vers une autre formation, est bien à considérer comme relevant de la problématique de l'échec scolaire. Cela peut sembler un truisme, mais qu'il est important de relever dans cette introduction, étant donné les caractéristiques des jeunes concernés par cette étude.

¹⁸ Comme dans notre précédente étude sur la formation professionnelle (Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007) les apprentissages ont été classés en trois niveaux d'exigences. Nous nous sommes inspirés d'une échelle établie dans le canton de Berne en collaboration avec le Service d'orientation cantonal (Stalder, 2002).

¹⁹ Ces résultats sont tirés des réponses au questionnaire postal que les jeunes ont reçu au printemps 2006 et qui a fait l'objet du deuxième rapport (Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo, 2007).

Les répondants au questionnaire téléphonique

Lors du questionnaire téléphonique 364 personnes ont répondu (ou un proche a répondu) à au moins une question, soit un taux de réponse de 65%, et 199 autres (35%) n'ont pu être jointes ou ont refusé de répondre (figure 2.2). En fait, les refus ont été très peu nombreux (4%). Lorsque les jeunes ont pu être contactés, ils ont presque toujours accepté de participer à l'enquête et dans de nombreux cas (environ 150) ils ont même accepté le principe d'un deuxième entretien. La difficulté était de pouvoir localiser cette population assez évanescence. L'entrée à l'âge adulte et la transition à la vie active constituent des facteurs de mobilité très importants et nous ne disposons que de la dernière adresse enregistrée par le Département de l'instruction publique, valable lorsque le jeune était en apprentissage. Ces adresses étaient « vieilles », pour certaines, de près de 2 ans. Le problème des non-réponses a donc été causé par cette impossibilité à joindre des jeunes relativement longtemps après l'interruption de leur formation et donc longtemps après avoir rompu les liens avec l'institution scolaire genevoise. Ainsi quasiment l'entier des non-réponses est constitué des jeunes n'ont pu être atteints.

Figure 2.2. Statistiques des répondants

		Nombre	%	Nombre	%
<i>Réponses</i>	Interviews réalisées avec le sujet	298	53%		
	Interviews réalisées avec un proche	66	12%		
	Total des interviews			364	65%
<i>Refus et impossibilités de répondre</i>	Par manque d'intérêt	10	2%		
	Par manque de temps	3	< 1%		
	Par principe (contre les sondages)	3	< 1%		
	Autres motifs de refus et impossibilités de répondre	7	1%		
	Total des refus et impossibilités de répondre			23	4%
<i>Personnes n'ayant pas pu être atteintes</i>	Personne ne répond au téléphone	97	17%		
	Adresses invalides	79	14%		
	Total des personnes qui n'ont pas pu être atteintes			176	31%
<i>Population totale</i>		563	100%	563	100%

Source : M.I.S. Trend

Si l'on observe les différences entre les jeunes qui nous ont répondu et ceux dont nous n'avons pas pu obtenir l'opinion, on constate que les garçons ont davantage répondu que les filles (68% versus 56%²⁰). Il se peut que les changements de nom encore assez fréquents chez les filles aient rendu leur identification plus difficile 2 ans après le dernier recensement du DIP, ou que les garçons quittent plus tardivement le domicile parental²¹.

Les jeunes de nationalité suisse ont plus souvent répondu que les jeunes étrangers (58% vs 42%²²), ce qui peut s'expliquer par la mobilité géographique plus grande de ces derniers. En tous cas, lors de téléphones non aboutis, il est apparu que certains jeunes étrangers avaient quitté la Suisse rapidement après l'interruption de leur formation (probablement des retours dans le pays d'origine pour y travailler ou y poursuivre une autre formation). Le fait de ne pas avoir le français comme première langue est tendanciellement aussi une caractéristique des non-répondants, mais le lien est notablement plus faible²³. Cela est à la fois l'indice d'une corrélation évidente entre nationalité et première langue parlée, mais également le fait que de nombreux enfants de nationalité suisse peuvent avoir une langue maternelle autre que le français.

Les différences ne sont pas statistiquement significatives entre ceux qui ont répondu au questionnaire et ceux qui n'ont pu être atteints ou qui ont refusé de répondre en ce qui concerne l'âge en janvier 2008, l'âge d'arrivée à Genève (statut de primo migrant), le milieu social d'origine, le degré de la formation en automne 2005, le pôle de la formation ainsi que le détail du métier, le niveau de difficulté de l'apprentissage et la formation précédant l'entrée en apprentissage²⁴.

Au final, les 364 réponses que nous avons obtenues, si elles présentent quelques distorsions par rapport à la population source quant au genre et à la nationalité, restent tout de même assez fidèles à la population de départ des jeunes qui ont résilié leur formation duale (notamment sur les dimensions relatives à la formation) et peuvent probablement être utilisées avec une assez bonne possibilité de généralisation.

²⁰ Chi2 p<.01.

²¹ L'enquête TREE qui suit une cohorte de jeunes résidents suisses depuis 2000 montre en effet que les jeunes qui ne sont plus en formation environ 6 ans après la sortie de l'école obligatoire sont majoritairement hors du foyer parental s'il s'agit de jeunes femmes et à plus de 70% encore dans le foyer parental s'il s'agit de jeunes hommes (Bertschy, Böni et Meyer, 2007).

²² Chi2 p<.01. Une régression logistique, non présentée ici, montre qu'être garçon ou de nationalité étrangère a pratiquement le même « poids relatif » dans le fait de ne pas avoir répondu au questionnaire téléphonique.

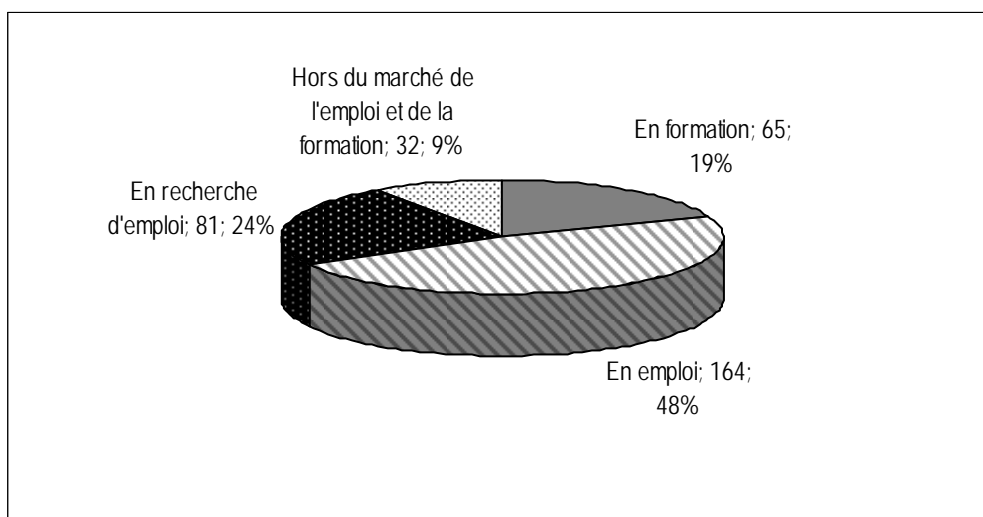
²³ Chi2 p<.1.

²⁴ Chi2 p>.1.

3. Présentation des résultats

En janvier 2008, la population des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage avant la certification est majoritairement orientée sur le marché du travail. Près des trois quarts occupent un emploi, quel qu'il soit, avec des modalités contractuelles variables (temporaire ou fixe notamment), ou sont à la recherche d'un emploi. Près d'un sur cinq est, à cette même époque, en formation. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une formation dispensée par le Département de l'instruction publique genevoise, mais pour la plupart, de formations en dehors de Genève ou en écoles professionnelles privées non recensées par le DIP. Enfin un jeune sur dix est, à la même période, temporairement ou plus durablement hors du marché du travail et de celui de la formation, pour des raisons très variables (service civil/militaire, activités familiales, mais également problèmes de santé ou de statut légal en Suisse, etc.) (figure 3.1). L'interruption de l'apprentissage apparaît alors essentiellement comme le début d'une transition à la vie active, sans qualification reconnue, d'autant que les jeunes qui ont recommencé une formation ne vont pas tous, par hypothèse et à la vue de leur carrière antérieure, la mener à son terme. De plus cette insertion à la vie active semble d'emblée être assez délicate, comme le montre le nombre plutôt important de jeunes qui sont, au moment de l'enquête, à la recherche d'un emploi.

Figure 3.1. Activités exercées en janvier 2008, par les jeunes ayant quitté leur apprentissage entre décembre 2005 et mars 2007 (effectifs et pourcentages)

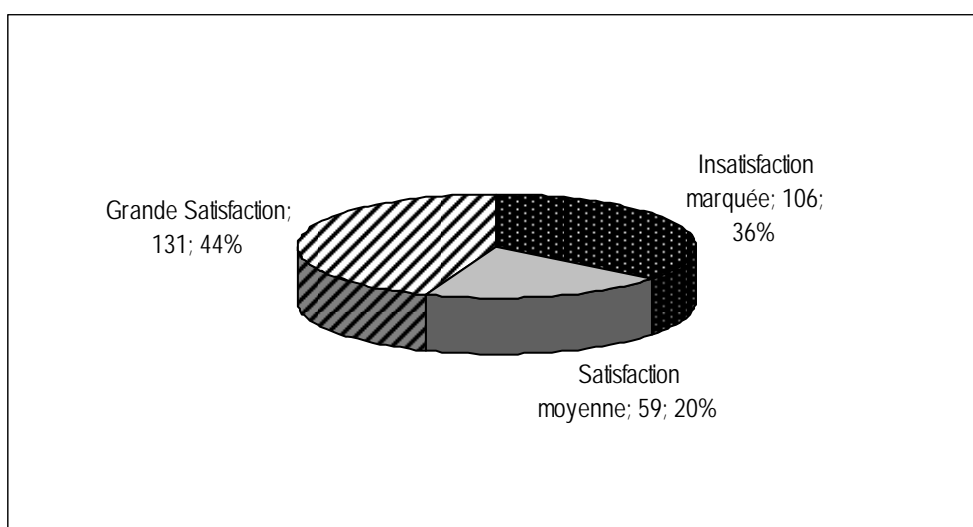


Outre les différentes activités, un premier regard sur le moral général de cette population nous permet de la qualifier davantage. Le degré de satisfaction des jeunes par rapport à leur situation²⁵ est bien entendu un indice très fluctuant. Néanmoins nous constatons qu'un tiers d'entre eux se déclarent clairement insatisfaits de leur situation, contre à peine plus qui jugent

²⁵ Il était demandé aux jeunes de se positionner sur une échelle (en 6 points) allant de « très satisfait de sa situation actuelle » à « très insatisfait de sa situation actuelle » (question 3).

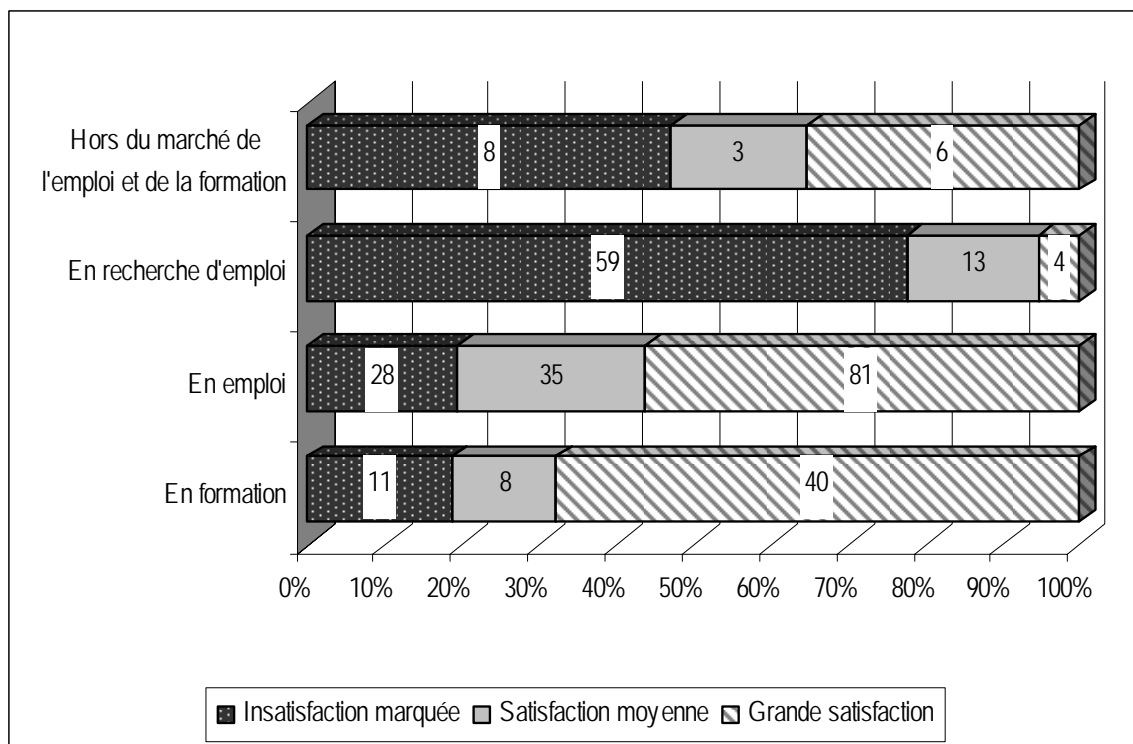
leur situation très satisfaisante (figure 3.2). Ce partage, s'il est numériquement assez équilibré, nous semble tout de même représenter une indication de la fragilité de cette population. Un jeune sur trois en situation de grande insatisfaction dans cette phase de transition constitue une proportion importante, qui montre la vulnérabilité d'une partie de ces derniers. D'ailleurs, cette relative bipolarité entre grande satisfaction et insatisfaction marquée préfigure de la forme de plusieurs résultats sectoriels de cette étude, issus tant du questionnaire que des entretiens et qui seront développés dans les chapitres suivants. Nous pouvons cependant déjà dire que l'interruption de la formation semble pour certains une étape relativement « neutre » de leur parcours, ou en tous cas relativement peu stigmatisante, alors que pour d'autres cette interruption apparaît comme un moment pivot dans une trajectoire qui tend vers des situations d'exclusion. Finalement cette bipolarité donne une idée de la place à la fois avérée, mais également limitée, qui est faite (ou qui est accessible) aux jeunes sans formation reconnue dans le contexte économique et social genevois.

Figure 3.2. Taux de satisfaction en janvier 2008, des apprentis ayant quitté leur formation entre décembre 2005 et mars 2007 (effectifs et pourcentages)



Ce degré de satisfaction, lorsqu'on l'associe avec l'activité exercée, apparaît d'ailleurs d'emblée comme une mesure subjective d'intégration/exclusion des jeunes. Il est élevé lorsqu'ils sont insérés dans un emploi ou dans une formation et assez faible pour ceux qui recherchent un emploi ou qui sont, au moment de l'enquête, en marge du travail et de la formation (figure 3.3).

Figure 3.3. Taux de satisfaction global selon le type d'activité en janvier 2008 (effectifs et pourcentages)



A la suite de ce panorama général, les résultats plus détaillés sont présentés, dans les chapitres suivants, selon une approche thématique qui ne suit pas nécessairement l'ordonnement du questionnaire. Nous analysons d'abord la dynamique de cette période de transition sur les 27 mois que couvre l'enquête (de novembre 2005 à janvier 2008), afin de saisir les évolutions de cette cohorte de jeunes en termes d'activités professionnelles, de formation ou d'autres activités (chapitre 3.1). Ensuite nous étudions la question spécifique de la transition à la vie active des jeunes sans certification (chapitre 3.2), afin de connaître la qualité de cette transition, particulièrement sous l'angle de l'insertion *versus* l'exclusion avec la problématique cruciale du chômage et de la précarité *versus* la sécurité de l'emploi de ces jeunes. Certains ont déclaré avoir repris une formation, dans des domaines et/ou des écoles, qui ne sont ni liés au Département de l'instruction publique, ni recensés par lui, parfois même jusqu'à une certification. Nous observons alors la forme, l'ampleur et pour certains les débouchés de ces retours en formation (chapitre 3.3). Enfin un certain nombre de jeunes, en janvier 2008, ne fréquentent ni le marché du travail, ni une institution de formation. Ils sont plus ou moins durablement en dehors de ces circuits classiques d'insertion à la vie active. Il s'agit alors de décrire leur situation particulière (chapitre 3.4), même si leur nombre assez faible limite les possibilités de généralisation. Plus subjectivement, nous relevons ensuite les opinions et jugements de l'ensemble de ces jeunes sur les quelques dimensions qui concernent leur propre situation au moment de l'enquête (chapitre 3.5). Cette approche plus qualitative introduit l'analyse des entretiens semi-directifs, qui ont été menés auprès d'un échantillon restreint de jeunes ayant interrompu leur apprentissage (chapitre 3.6). Ces analyses permettent d'illustrer diverses situations symptomatiques, mais également de procéder à des études de cas, moins descriptives et plus compréhensives du processus de transition qui suit une rupture de la formation.

3.1 Ruptures de formation et parcours ultérieurs

Lorsqu'il est question de formation ou d'emploi, les données produites, analysées ou discutées portent le plus souvent sur des situations : nombre de jeunes en formation, nombre ou taux de personnes travaillant à temps partiel, nombre de chômeurs, etc. Ces images en quelque sorte figées décrivent bien ce qui se passe à un moment donné et qui reste souvent pertinent sur une certaine durée, les situations individuelles ne changeant pas quotidiennement. Ce point de vue statique est aussi privilégié par le système d'enseignement et ses acteurs, qui s'intéressent au nombre d'apprentis ou de diplômés délivrés plus qu'au processus ayant mené à ces situations. Comme l'expérience quotidienne, les recherches basées sur les récits de vie mettent en évidence cette dynamique individuelle, nous rappelant que la vie, c'est aussi du cinéma, pas juste une série de photos. Dans une recherche de ce type consacrée aux jeunes sans qualification²⁶, les auteurs notent en conclusion que « les trajectoires-types sont aujourd'hui pensées en fonction d'un schéma linéaire formation-travail-retraite. Or, les jeunes en question ont de petits boulots et des fragments de formation non reconnus. Leurs trajectoires montrent ainsi une tendance à la circularité entre formation et travail et à une nouvelle forme d'organisation de la transition entre formation et emploi, avec un va-et-vient de plusieurs années »²⁷.

Pour les abandons de formation, l'image qu'évoque le terme de « drop out » renvoie à une vision plutôt statique du phénomène. Elle véhicule également des images de marginalisation, notamment par rapport à l'idée qu'une tâche essentielle de la jeunesse est d'acquérir une formation et de réussir son entrée sur le marché du travail²⁸. Mais dès l'origine du projet de recherche sur les transitions dans la formation professionnelle, dont le présent rapport fait partie, il y a bien l'idée d'un « devenir » des jeunes qui se trouvent dans cette situation. Elle est notamment exprimée dans la demande de l'OFPC au SRED : que deviennent les jeunes qui, suite à une résiliation de contrat d'apprentissage, abandonnent leur formation ? Dans cette première partie du chapitre 3, c'est l'aspect le plus dynamique de cette question qui est abordé : qu'ont fait les jeunes enquêtés tout au long de la période sur laquelle nous leur avons demandé de décrire leur parcours²⁹ ?

Aspects méthodologiques

L'enquête téléphonique a notamment permis de reconstituer le parcours des jeunes de novembre 2005 à janvier 2008, soit sur 27 mois³⁰. Des données satisfaisantes ont été recueillies pour 324³¹ d'entre eux. Afin de simplifier l'analyse et la présentation des résultats, une seule activité a été retenue par mois³². Dans quelques cas, aucune activité n'était indiquée sur un ou plusieurs mois.

²⁶ Bolzman, De Rham et Eckmann (1994).

²⁷ Op. cit. p. 278.

²⁸ Voir par exemple l'objectif de la CDIP de certifier 95% d'une cohorte de jeunes au niveau secondaire II (CDIP 2006).

²⁹ Voir parties 1 et 2 pour la description de la recherche, ainsi que pour une vue d'ensemble sur le projet.

³⁰ Cf. partie 2.

³¹ La différence avec les données décrites dans l'introduction résulte du fait que, pour une quarantaine de jeunes, aucune activité n'a été recensée durant les 27 mois sous revue ; il s'agit soit de jeunes qui n'ont pas été atteints directement mais sur lesquels quelques informations ont été obtenues par le biais de la personne qui a répondu au téléphone, soit de jeunes qui n'ont pas répondu à cette partie du questionnaire. Ils ont été éliminés des analyses de cette partie 3.1.

³² Une quarantaine d'entre eux ont donné pour certains mois (voire sur toute la période) deux activités en parallèle, quelques rares fois davantage. Dans ces cas, une seule a été retenue. Il s'agit le plus souvent de

Cette situation a été considérée comme une « autre situation » (ni en formation, ni en emploi). Elle est suffisamment rare pour ne pas modifier les résultats présentés ici.

La première partie de la période d'observation correspond à la phase où la grande majorité des jeunes va abandonner sa formation³³. Les parcours décrits commencent donc souvent par une période de formation. Conséquence : nous n'avons pas observé les parcours suivant une rupture de formation sur une période identique pour tous. Nous avons toutefois renoncé à identifier le moment exact de la rupture et à ne commencer l'observation qu'à ce moment. D'une part, la fixation de ce moment ne serait pas toujours univoque, d'où un certain arbitraire. D'autre part, cela aurait introduit des durées d'observation différentes selon les cas, ce qui n'est pas non plus une situation confortable. Le commentaire relativisera chaque fois que c'est nécessaire les résultats présentés en rappelant cette particularité des parcours recensés.

Quelques données générales

Pour les raisons qui viennent d'être mentionnées, les 324 jeunes ayant répondu presque complètement à la partie de l'entretien portant sur leurs activités entre novembre 2005 et janvier 2008 ont indiqué en moyenne quelque 320 situations uniques ou « principales » chaque mois. Intéressons-nous tout d'abord aux deux mois extrêmes³⁴.

Sur les 321 personnes ayant indiqué leur situation en novembre 2005, 279 sont alors en formation (soit 87%), 16 en emploi et 26 dans une « autre situation ». Rappelons que toutes étaient en formation en automne 2005, moment du début de notre observation.

Un peu plus de deux ans plus tard, la situation de ce groupe a bien changé. Pour les 321 personnes ayant indiqué une situation en janvier 2008, la répartition est la suivante³⁵ :

- 65 (20%) sont en formation ;
- 153 (48%) sont en emploi stricto sensu (sans chômage ou recherche d'emploi) ;
- 103 (32%) sont dans une « autre situation » (y compris chômage ou recherche d'emploi).

En ne considérant que ces deux repères, on pourrait penser que l'évolution du groupe au cours des deux années correspond aux attentes à l'égard de la jeunesse, à savoir un passage progressif à l'emploi, comme le font les jeunes qui ont poursuivi et/ou achevé leur formation et fait leur entrée sur le marché du travail. La distribution qui vient d'être donnée attire immédiatement l'attention sur la forte proportion de jeunes qui ne sont ni en formation (et on le sait, en principe pas diplômés), ni en emploi au terme de la période d'observation, ce qui ne

recouvrements partiels du calendrier de deux activités, l'une ayant commencé avant que l'autre se termine. La date de fin de la première activité et/ou la date de début de la deuxième activité a été modifiée pour dissocier temporellement les deux activités. Dans quelques cas, il a fallu supprimer une des activités parallèles, pour ne conserver que la plus « importante ». Comme nous n'avons pas demandé aux enquêtés-e-s quelle était leur activité principale, nous avons tranché en privilégiant dans l'ordre les situations de formation, puis les situations d'emploi, enfin les « autres » situations, sauf le chômage, traité comme une situation d'emploi. Ce principe a été quelques fois adapté pour privilégier une situation stable, mais trop rarement pour que cela influence les résultats présentés ici.

³³ Voir partie 2.

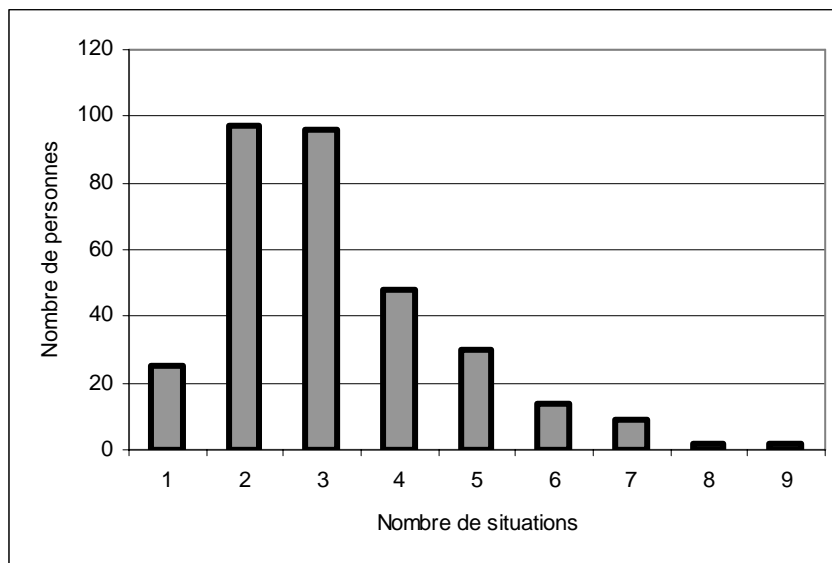
³⁴ Ces données sont traitées plus en détail dans d'autres parties du rapport ; elles sont évoquées ici pour fixer quelques points de repère permettant de caractériser très globalement ce groupe de jeunes.

³⁵ Ces données diffèrent de celles qui sont traitées dans les parties suivantes du chapitre 3. D'une part, les jeunes n'ayant pas détaillé leur parcours ne sont pas pris en compte. D'autre part, les périodes de chômage sont traitées ici comme une « autre situation », contrairement à ce qui est fait dans la partie consacrée à l'emploi (3.2) et aux « autres situations » (3.4).

serait pas le cas d'une cohorte complète de jeunes en transition³⁶. Le chapitre 3.4 de ce rapport précise ce qu'ils font à ce moment-là.

L'hypothèse d'une transition relativement réussie ne résiste d'ailleurs pas à la prise en considération de ce qui s'est passé au cours des 25 mois écoulés entre les deux extrémités de la période, comme on va le voir dans les pages qui suivent. L'apparente transition vers l'emploi n'a rien d'un « long fleuve tranquille », mais prend, pour certains jeunes en tout cas, des apparences d'un torrent de montagne. Au total, les 324 jeunes dont les parcours sont analysés ici ont indiqué 1029 situations différentes, soit une moyenne de 3.2 par personne. La durée moyenne d'une situation se situe donc aux alentours de 8 mois.

Figure 3.1.1. Distribution du nombre de situations vécues par personne entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Par exemple, le jeune ayant suivi une première, puis une deuxième formation professionnelle privée, ayant ensuite pris un emploi stable dans la construction, emploi encore en cours en janvier 2008, a connu trois situations.

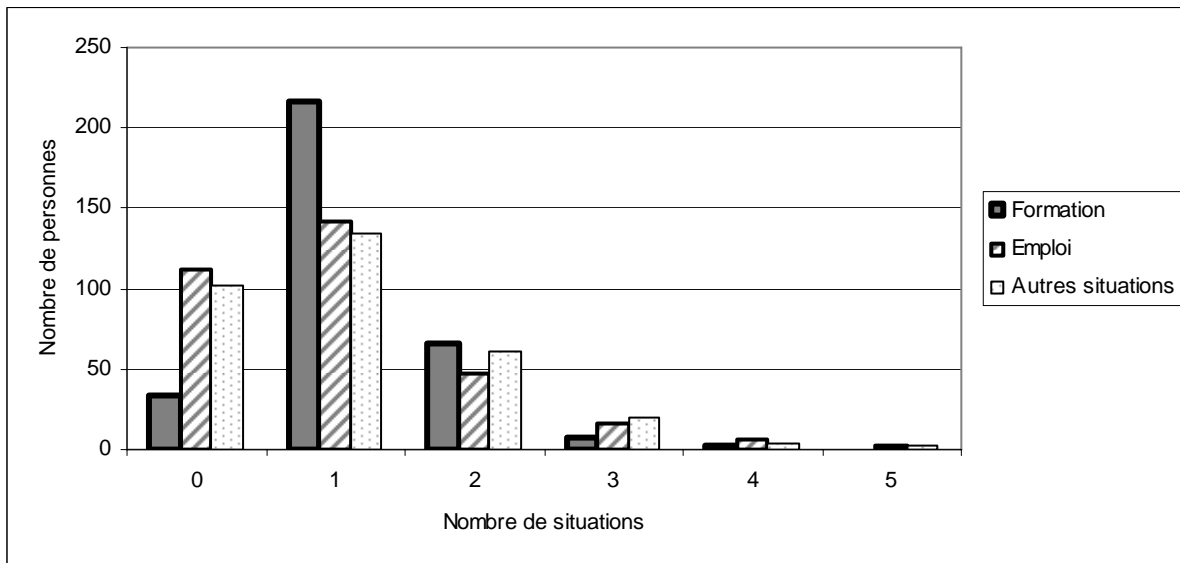
L'observation de la distribution du nombre de situations par personne (figure 3.1.1) montre que seuls 25 jeunes ont connu une situation unique tout au long de la période d'observation. La majorité a connu deux (97 cas, soit 30%) ou trois (96 cas, 30%) situations. Une fraction non négligeable (un tiers) a vécu quatre situations ou plus. On compte même 4 personnes ayant totalisé huit ou neuf situations. Cette importante dispersion indique que le groupe des jeunes en rupture de formation n'est pas homogène. Entre la moitié et les deux tiers des jeunes n'ont connu qu'un petit nombre de situations différentes au cours de deux années (deux ou maximum trois, mais parfois une seule). Dans leur cas existe une certaine stabilité. Pour le tiers qui, en revanche, a connu plus de trois situations différentes, la tendance est plutôt à l'instabilité ou, comme on dit aujourd'hui, à la précarité.

Grandes différences dans le nombre de situations vécues

Reprenons plus en détail les informations qui viennent d'être résumées, en nous intéressant au type de situation. Le graphique suivant (figure 3.1.2) illustre le nombre de jeunes ayant connu au cours de cette période un nombre donné de situations de chacun des types principaux : formation en cours, emploi et autre (y compris chômage et demande d'emploi).

³⁶ Cf. par exemple l'enquête TREE, Meyer (2005), Bertschy, Böni et Meyer (2007).

Figure 3.1.2. Distribution du nombre de situations vécues par personne entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont comptées parmi les « autres situations ».

La différenciation par type de situation permet de constater que la distribution du nombre de situations de formation se distingue nettement des deux autres. Très peu de jeunes n'ont connu aucune situation de formation (33 sur 324, soit 10%), et la grande majorité n'en a connu qu'une (216, soit 67%). Cette différence tient d'abord au fait qu'une partie des jeunes n'avaient pas encore quitté leur formation au début de la période d'observation ; ils sont en quelque sorte devenus « drop out » au cours de la période d'observation. Si on contrôlait cette situation particulière, il y aurait alors plus de jeunes sans période de formation, et moins de jeunes n'ayant qu'une période de formation. La distribution des formations se rapprocherait ainsi sensiblement de celle des autres types de situations.

Les deux autres distributions précisément, celle des situations d'emploi et celle du nombre d'« autres situations » (y compris périodes de recherche d'emploi) sont pratiquement identiques et représentent sans doute le mieux la situation de jeunes en rupture de formation. Une centaine de jeunes (environ le tiers chaque fois) n'ont eu soit aucune situation d'emploi, soit aucune « autre situation », y compris de recherche d'emploi. C'est un tiers du groupe environ chaque fois. Le mode est clairement d'une seule situation de ce type, qui représente dans les deux cas un peu plus d'un tiers du groupe. Le troisième tiers de la cohorte a connu plus d'une situation dans chacun de ces deux types, le nombre diminuant rapidement entre deux et cinq. On relèvera encore qu'il y a tendanciellement un peu plus souvent des situations « autres » que des situations d'emploi, avec corrélativement un peu plus de jeunes n'ayant eu aucun emploi, ou un seul emploi.

Ces données permettent de préciser un peu le commentaire fait à propos du nombre total de situations de formation. D'un côté, un tiers des jeunes ayant un long parcours hors du système genevois de formation n'a jamais été en formation (si on tient compte du fait qu'une partie des formations recensées étaient les formations déjà suivies en automne 2005), un tiers jamais en emploi et un tiers n'a jamais connu d'« autre situation ». A relever qu'il s'agit d'un ordre

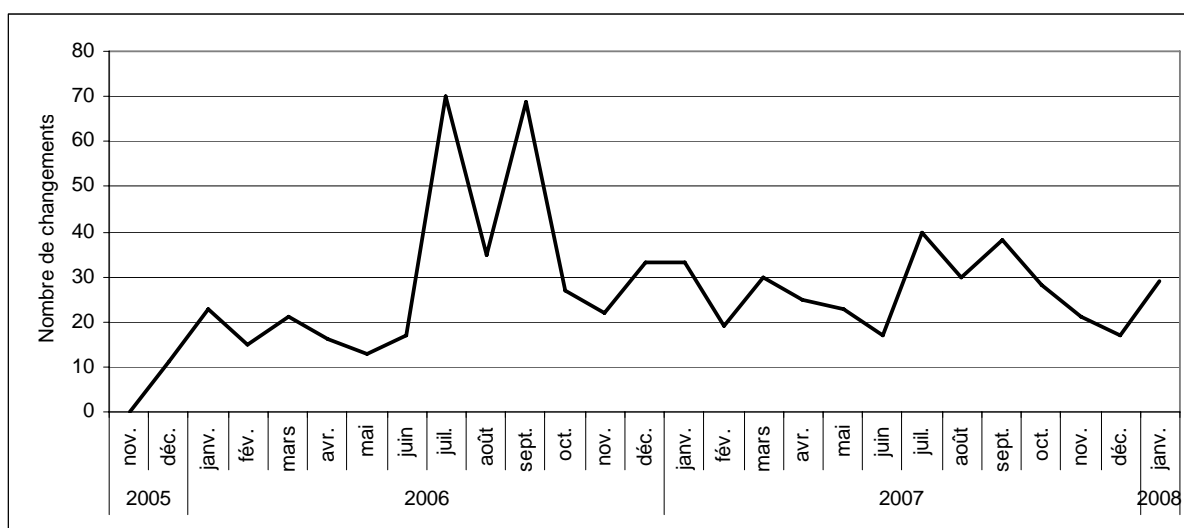
de grandeur, et qu'une petite minorité peut n'avoir connu qu'un type de situation, et donc aucune des deux autres types. En somme, ils n'ont pas tous « tout » essayé³⁷ !

Autre hypothèse que ces données suggèrent : du point de vue de la stabilité des situations, il n'y a pas de différence évidente entre formation (si on ne les prend en compte qu'après la première rupture), emploi et « autre situation ». Dans tous ces cas, la distribution du nombre de situations déclarées par le groupe de jeunes concernés est analogue, ce qui permet de dire que, dans l'horizon de deux ans, aucune situation ne favorise plus que les autres une stabilisation, ni au contraire un changement rapide. On aurait pu penser que les situations typiques de la transition, la formation et l'emploi, se révèlent plus stables ou tout au moins plus durables que les « autres situations », périodes de chômage ou de recherche d'emploi comprises. Il n'en est rien à ce stade des analyses.

Le calendrier des changements

Les analyses qui viennent d'être faites mettent l'accent sur les situations, et donc sur des états à un moment donné. Elles montrent que ces états tendent à ne pas être stables, surtout chez une partie des jeunes, de l'ordre du tiers, qui ont connu de nombreux changements de situation. Nous allons maintenant nous intéresser à ces changements, qui marquent bien sûr le passage d'un état à un autre³⁸, mais qui peuvent pour cette raison précisément constituer des facteurs de risque. Du point de vue du nombre de changements, la règle est simple : il y a un changement de moins que le nombre de situations. Au total, nous avons identifié 722 changements de situation vécus par les 324 jeunes observés durant 27 mois. En partant de l'hypothèse que ces jeunes passent d'abord par une période d'instabilité, mais tendent à trouver une situation (plus) stable avec le temps, on devrait avoir un nombre de changements plus élevé en début qu'en fin de période d'observation. Cela correspondrait en somme à une (certaine) stabilisation de la cohorte.

Figure 3.1.3. Répartition temporelle des changements de situations survenus entre novembre 2005 et janvier 2008



³⁷ Cette question est abordée plus précisément à la fin de la présente partie.

³⁸ Rappel : on compte aussi comme changement de situation les quelques périodes où l'un ou l'autre des jeunes interrogés n'a indiqué aucune situation.

Cette hypothèse ne se vérifie pas (figure 3.1.3). Pour l'ensemble des changements d'activité survenus au cours des 27 mois, trois périodes apparaissent clairement. La première, allant de novembre 2005 à juin 2006, correspond à une vingtaine de changements par mois (6% des jeunes, soit 1 sur 15 environ, changent chaque mois de situation). La deuxième période, bien plus courte, correspond à l'été 2006 ; on relève alors un grand nombre de changements de situation (en chiffres ronds, 70 en juillet, 40 en août et 70 en septembre). Il s'agit avant tout d'un effet du calendrier scolaire, l'été étant le moment où surviennent la plupart des sorties de formation ou des entrées dans une nouvelle formation³⁹. La troisième période va d'octobre 2006 à janvier 2008, où on relève en moyenne 20 à 30 changements de situation chaque mois (6 à 10%), un peu plus toutefois en été 2007, en raison du calendrier scolaire déjà évoqué. Sur l'ensemble de cette période de près d'une année et demie, on ne constate pas de tendance générale à une diminution du nombre mensuel de changements de situation. Autrement dit, la cohorte de jeunes observés n'est globalement pas encore en voie de stabilisation. Ce constat peut toutefois être relativisé par le fait qu'une petite partie de la cohorte, encore stable au cours de la première période, a rejoint en été 2006 seulement le groupe des « drop out ». C'est pour cette raison qu'il est possible de parler d'une absence de stabilisation, mais qu'il serait sans doute exagéré de faire l'hypothèse d'une augmentation de l'instabilité.

Les situations sont majoritairement de courte durée

De façon quasi tautologique, un des indices de stabilité d'une situation est sa durée. De ce point de vue, les formations sont par nature limitées, mais elles durent le plus souvent un multiple d'une année scolaire... sous réserve d'abandon précoce ou, comme dans notre cas, d'interruption de l'observation en cours d'année. La durée d'un emploi est bien sûr une fonction directe de sa stabilité (ce qui ne veut pas dire de sa qualité) ; dans une période de transition entre formation (interrompue ou achevée) et emploi, toutefois, on peut s'attendre à des emplois de durée plus courte qu'au moment où la carrière professionnelle est, au moins provisoirement, construite. Enfin, dans une société où la formation et l'emploi constituent l'épine dorsale de la construction des parcours de vie, les « autres situations » sont censées être courtes, qu'il s'agisse de périodes sabbatiques, de stages, de vacances prolongées, de service civil ou militaire, et bien sûr de chômage.

La réalité d'une cohorte en train de faire une transition de la formation à l'emploi, observée durant un peu plus de deux ans seulement, peut évidemment s'écarter de cette situation paradigmatique. Dans quelle mesure ?

Comme on vient de le dire brièvement, si une formation se déroulait sans interruption, elle s'étendrait sur une durée de 10 à 12 mois, ou sur un multiple au cas où la formation, mais aussi la période d'observation, s'étend sur deux ans ou plus. Les entrées en formation en cours d'année sont en principe rares, mais possibles, par exemple en cas de résiliation ou lors de la fréquentation de cours de langue, d'informatique, etc. Bien sûr, les sorties en cours d'année sont également possibles (interruption ou abandon de formation). Tendanciellement néanmoins, on devrait avoir un effectif maximum pour les durées de formation entre 10 et 12 mois, et moins d'effectifs pour des durées plus courtes, ou se situant entre 12 et 20-22 mois.

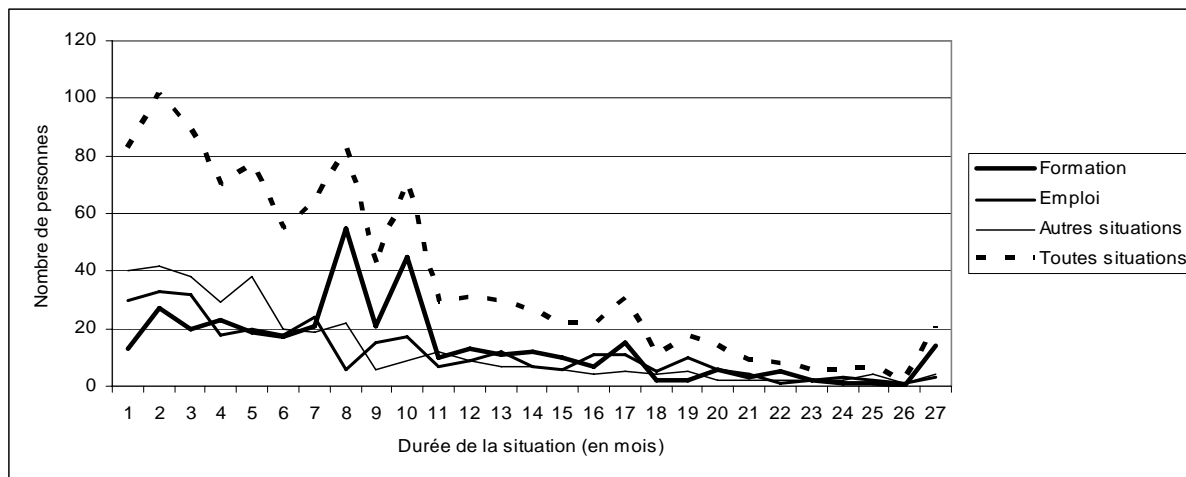
Cette hypothèse ne se vérifie que partiellement pour la durée observée des formations de la cohorte, notamment parce qu'on constate une hausse des effectifs dès 8 à 9 mois de formation, plutôt que 10 ou 12 (figure 3.1.4). Ceci s'explique par le fait que nos observations ne commencent qu'en novembre, soit avec 2 à 3 mois de décalage par rapport à la rentrée scolaire.

³⁹ Nous verrons plus loin que cette particularité tient surtout à la première fin d'année scolaire de la période d'observation, moment où a lieu une part importante des abandons de la formation suivie avant novembre 2005.

Pour les durées de formation plus longues, on ne constate pratiquement plus de différence entre le modèle esquissé ci-dessus et les durées constatées. Autour des pics mentionnés, marquant le passage d'une année scolaire à l'autre, on trouve de nombreuses formations ayant duré entre 1 et 7 mois (environ une vingtaine chaque fois), et un nombre plus faible et décroissant (conformément à une distribution statistique classique) de formations ayant duré entre 12 et 26 mois.

On relève néanmoins une quinzaine de jeunes ayant été en formation sur toute la période d'observation, soit 4% environ de la cohorte (cf. partie 3.3).

Figure 3.1.4. Distribution de la durée des situations de formation, d'emploi ou « autres » entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont comptées parmi les « autres situations ».

Les emplois et les « autres situations » n'obéissent pas à une logique d'année scolaire – il n'y a donc pas de règle pour leur durée. On pourrait toutefois s'attendre à une distribution s'approchant d'une courbe de Gauss, avec une durée moyenne qui pourrait se situer aux alentours de 8 ou 10 mois, compte tenu de notre période limitée d'observation. Tel n'est pas le cas pour notre population. Les emplois observés sont le plus souvent de courte durée, et ceux qui ont duré plus longtemps sont de moins en moins nombreux lorsque cette durée augmente. Sur 313 jobs ou emplois observés, 136 (soit 43%) ont duré moins de 6 mois. Seuls 84 (27%) ont duré plus d'une année.

Autre signe d'une population qui n'est pas encore stabilisée en situation d'emploi : seuls 3 jeunes ont eu le même emploi sur toute la durée d'observation, une douzaine d'autres ont occupé le même emploi plus de 20 mois.

Ces résultats confirment l'impression générale que les jobs des jeunes sans diplôme ni formation en cours dans le système genevois de formation (ils sont 212, soit 65% à avoir eu au moins un emploi) sont tendanciellement de courte durée. On ne peut pas pour autant parler de « jobbing » effréné : ils ne sont « que » 71 à avoir occupé au moins deux emplois, soit 22% de tous les jeunes (ou 33% des jeunes ayant eu au moins un emploi). 16 personnes ont eu trois emplois, 6 quatre et 2 cinq.

L'allure générale de la durée des « autres situations » ressemble beaucoup à celle des emplois : beaucoup de situations de courte durée, peu de situations de longue durée. Mais ce résultat est moins chargé de sens que le précédent, car une partie au moins de ces situations sont par nature

transitoires ou de durée limitée – y compris les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans inscription au chômage, qui font partie de cette catégorie dans cette partie du rapport.

Tendance vers moins de formation et plus d'emploi

Décrite comme un groupe dont les situations sont relativement instables, les changements relativement nombreux, groupe qui n'est pas en voie de stabilisation au cours des quelques deux années d'observation, la cohorte des jeunes observés tend donc à une recomposition constante. Comment cela se traduit-il du point de vue du type de situation vécue ?

D'un point de vue institutionnel, on pourrait sans doute espérer un retour vers la formation, puisqu'une des caractéristiques importantes de ces jeunes est de n'avoir, en automne 2005, ni diplôme, ni formation en cours⁴⁰ et donc pas de perspective de diplôme non plus. Or, une formation achevée est, on l'a déjà rappelé, un facteur important d'insertion et de maintien sur le marché du travail.

En prenant le point de vue de la transition de l'école à l'emploi, on pourrait au contraire s'attendre à un passage progressif à l'emploi, peut-être avec un diplôme acquis par le biais d'écoles professionnelles privées ou d'autres formes d'acquisition de compétences, peut-être sans qualification. On assisterait alors à la transition vers l'emploi d'une fraction d'une cohorte qui, pour diverses raisons, a voulu ou dû la faire sans avoir obtenu de diplôme.

Mais on pourrait également imaginer une troisième tendance, celle qui verrait une fraction croissante de ces jeunes se tenir éloignés à la fois de la formation et de l'emploi, faisant augmenter avec le temps le nombre d'« autres situations ». Il pourrait s'agir par exemple de mariage et de passage à une situation d'homme ou de femme au foyer, ou de marginalisation sociale, peut-être au bénéfice d'une aide sociale de longue durée.

Formation, emploi ou « autre situation » ?

Pour vérifier ces différentes hypothèses, observons le nombre de jeunes qui se trouvent, au cours de la période d'observation, dans les trois types de situations (figure 3.1.5). Au cours des 2-3 premiers mois d'observation, plus de 250 jeunes sont (encore ou à nouveau) en formation. Cela représente quelque 80% des 324 jeunes observés. Ce nombre est toutefois en diminution régulière jusqu'en été 2006, où une brusque chute liée à la fin de l'année scolaire ramène le nombre de jeunes en formation à un peu plus de 100 (puis aux alentours de 120 à la rentrée de septembre). L'effectif continue à fondre au cours de l'année scolaire 2006-2007, pour se stabiliser à une soixantaine de jeunes durant l'année scolaire 2007-2008 (soit un peu moins de 20% de la cohorte).

Vers la fin de 2005, le reste des jeunes de la cohorte, ceux qui sont sans formation en cours, se partagent, presque également entre emploi (ou différentes formes de *jobbing*⁴¹ ...) et « autres situations » – ces dernières un peu plus fréquentes. Le nombre de jeunes en emploi croît assez régulièrement, un peu plus vite au cours de la première année, un peu plus lentement ensuite. Sous réserve bien sûr de la qualité de l'emploi occupé et de leur durée, qui sont analysées dans les parties suivantes, cette évolution reflète une tendance à la transition vers l'emploi, qui concerne progressivement près de la moitié de la cohorte.

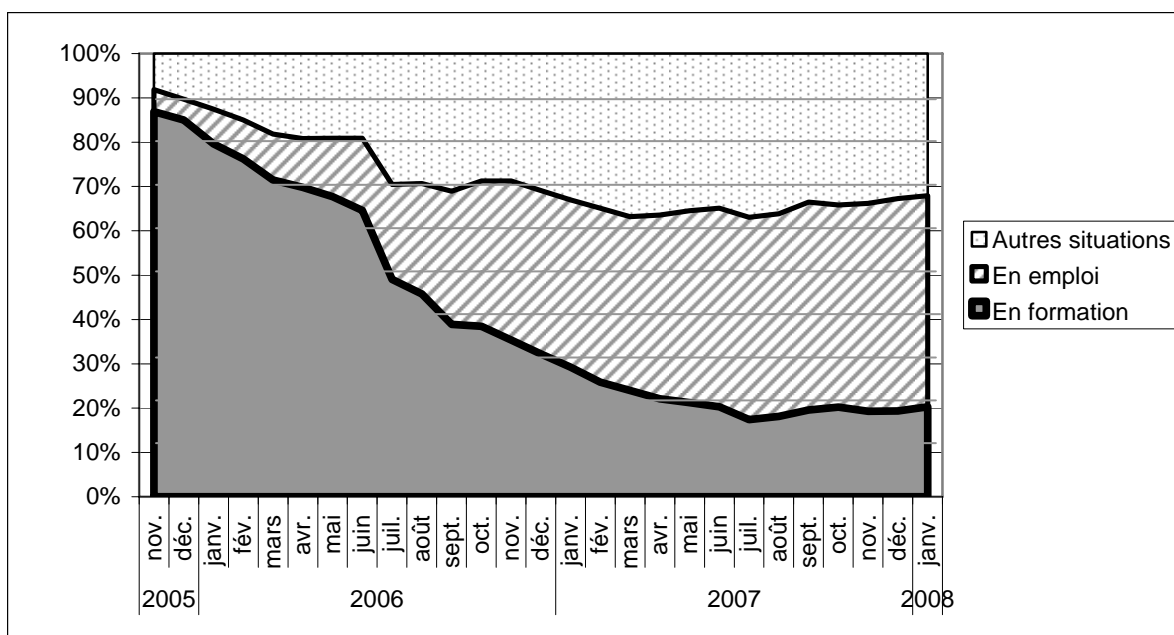
⁴⁰ Rappel : il ne s'agit ici que des formations recensées dans la base de données scolaires du DIP, à l'exclusion des formations professionnelles privées et des formations hors du canton de Genève.

⁴¹ Rappel : pour chaque mois, une seule situation est analysée. Les jobs annexes à une autre activité, notamment à une formation, ne sont donc pas pris en compte dans cette analyse.

Durant la première année, le nombre de jeunes ne se trouvant ni en formation, ni en emploi (« autres situations ») évolue parallèlement à celui des jeunes en emploi, mais légèrement au-dessus. L'automne 2006 marque un double changement de tendances : le nombre de jeunes en emploi croît rapidement (il fait plus que doubler entre juin et octobre 2006), et le nombre de jeunes se trouvant dans une « autre situation » tend à se stabiliser, puis à diminuer légèrement. La fonction tampon entre formations et/ou emplois que peuvent jouer en partie ces « autres situations » (périodes sabbatiques, chômage ou période de recherche d'emploi plus ou moins intensive, vacances, service civil/militaire) tend un peu à s'estomper avec le temps. C'est sans doute avant tout un effet complémentaire au passage tendanciel à l'emploi.

A la fin de la période d'observation, pratiquement 20% des jeunes sont en formation, près de 50% en emploi et 30% environ dans une « autre situation » (figure 3.1.5). Une année auparavant, en décembre 2006, ils étaient environ 30% en formation, un peu plus de 45% en emploi et environ 35% dans une « autre situation » (y compris ici recherche d'emploi avec ou sans annonce au chômage). Par ailleurs, l'année 2007 est encore marquée par une tendance à l'augmentation, puis à la diminution des « autres situations ». C'est, sous une forme légèrement différente, la confirmation du constat fait plus haut, de la tendance à une transition progressive mais lente vers l'emploi.

Figure 3.1.5. Évolution de la répartition des jeunes entre formation, emploi et « autres situations » entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont comptées parmi les « autres situations ».

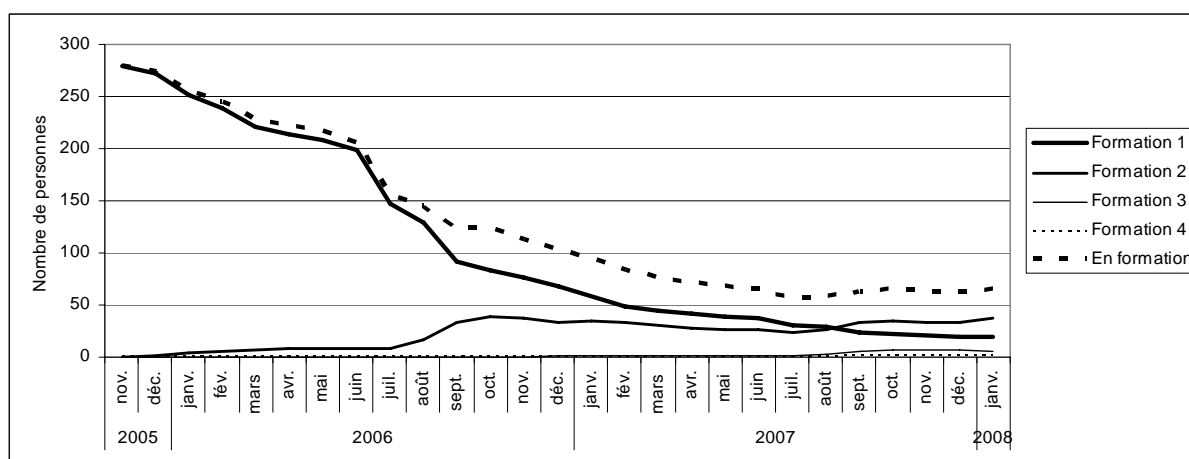
La formation, une option décroissante

L'analyse mensuelle peut être également faite par ordre de succession des situations, respectivement de formation, d'emploi ou des « autres situations ». Elle permet de montrer le poids relatif des situations 2, 3 etc., mais aussi de voir si l'évolution mensuelle du nombre de jeunes se trouvant dans ces différentes situations diffère selon leur rang. C'est en particulier la première d'entre elles qui pourrait avoir une allure spécifique, notamment lorsqu'il s'agit de la continuation de la formation déjà entreprise (figure 3.1.6).

La première situation de formation a le même profil d'évolution que celui de l'ensemble des situations de formation. C'est l'illustration du fait que cette première formation est encore souvent la formation en cours au début de la période d'observation en novembre 2005, ou une formation entreprise immédiatement après une première rupture. Cette situation se reflète aussi dans le fait que les deux courbes ne commencent à se séparer de façon significative qu'en août 2007, soit au tournant d'une année scolaire. Dès ce moment, l'écart entre les deux formations se creuse, d'abord lentement au cours de l'année scolaire 2006-2007, puis plus rapidement durant le premier semestre de l'année scolaire 2007-2008.

L'importance du rythme scolaire dans le calendrier des formations apparaît également avec la deuxième formation. C'est au cours de l'été 2006, soit durant la période de rentrée scolaire, qu'elle prend de l'importance, numériquement parlant. Elle approche alors la cinquantaine de cas (soit environ 15% de la cohorte). Comme on peut s'y attendre, on note une diminution du nombre de jeunes suivant leur deuxième formation au cours de l'année scolaire 2006-2007, ce qui constitue un indice d'abandons. La rentrée scolaire 2007-2008 connaît une double hausse, bien que faible en effectifs, des jeunes commençant une deuxième formation, voire une troisième. Il s'agit chaque fois d'à peine une dizaine d'individus nouveaux ou supplémentaires. Durant la même période, le nombre de jeunes qui suivent leur première formation continue à diminuer, soit parce qu'ils sont arrivés à son terme, soit parce qu'ils l'abandonnent.

Figure 3.1.6. Évolution du nombre de jeunes se trouvant dans une situation de formation entre novembre 2005 et janvier 2008



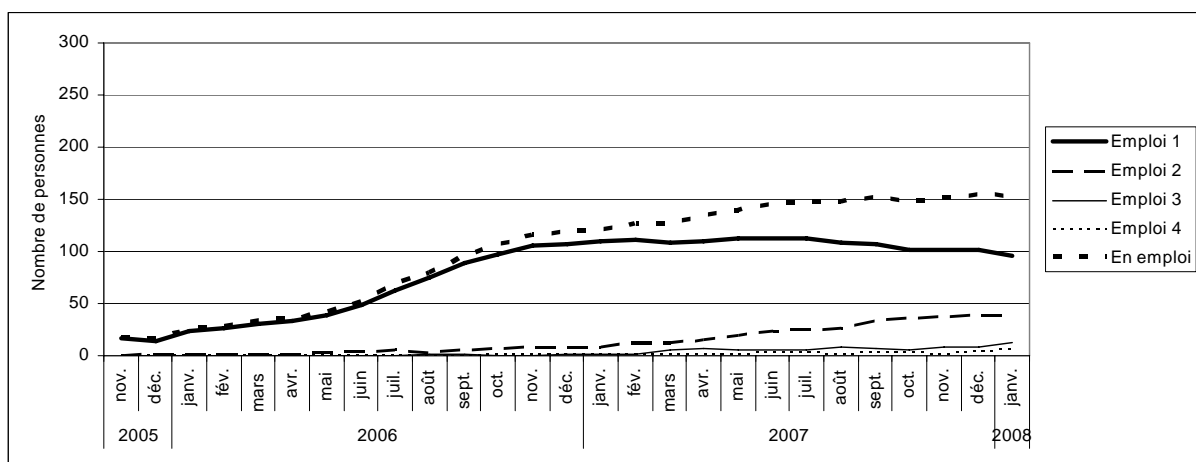
Les transformations rapides des premiers mois de la période observée se répètent, quoiqu'à un rythme un peu moins soutenu, au cours de l'année scolaire 2006-2007, où on passe, en chiffres ronds, de 90 à 40 jeunes suivant leur première formation, ou encore de 120 à une soixantaine de jeunes en formation (quel que soit le rang de cette formation). Au cours de l'année scolaire 2007-2008, il y a en permanence une soixantaine de jeunes en formation (soit environ 20% de la cohorte).

L'évolution générale du nombre de jeunes suivant une formation, marquée tout particulièrement par l'évolution du nombre d'entre eux qui suivent leur première formation, est le signe d'un accès progressif au diplôme (cas minoritaire) ou d'un abandon progressif – mais peut-être pas définitif – de toute formation (cas majoritaire). C'est dû entre autres au fait, rappelons-le, que nous observons une cohorte en train de vivre sa rupture de formation. L'image est bien différente si on s'intéresse à l'emploi ou aux « autres situations ».

Emploi : augmentation progressive

Le nombre de jeunes occupant leur premier emploi croît régulièrement entre novembre 2005 et novembre 2007 (figure 3.1.7). Une partie des jeunes abandonnant leur formation prennent donc un emploi (un nombre un peu supérieur se trouvant à ce stade de leur parcours dans une « autre situation »). Dès ce moment, on relève une stabilité relative du nombre de jeunes occupant leur premier emploi, mais qui masque des mouvements d'entrée et de sortie (cf. plus loin, la durée de présence moyenne dans le premier emploi est de 10 mois). Le nombre de jeunes prenant un deuxième emploi est en croissance régulière, bien que relativement faible (passage de quelques jeunes jusqu'à l'été 2006 à une cinquantaine en janvier 2008). Enfin, quelques individus prennent un troisième, voire un quatrième emploi au cours de l'année 2007.

Figure 3.1.7. Évolution du nombre de jeunes se trouvant dans une situation d'emploi entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les situations d'emploi ne comprennent que les emplois effectifs, à l'exclusion des périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce au chômage.

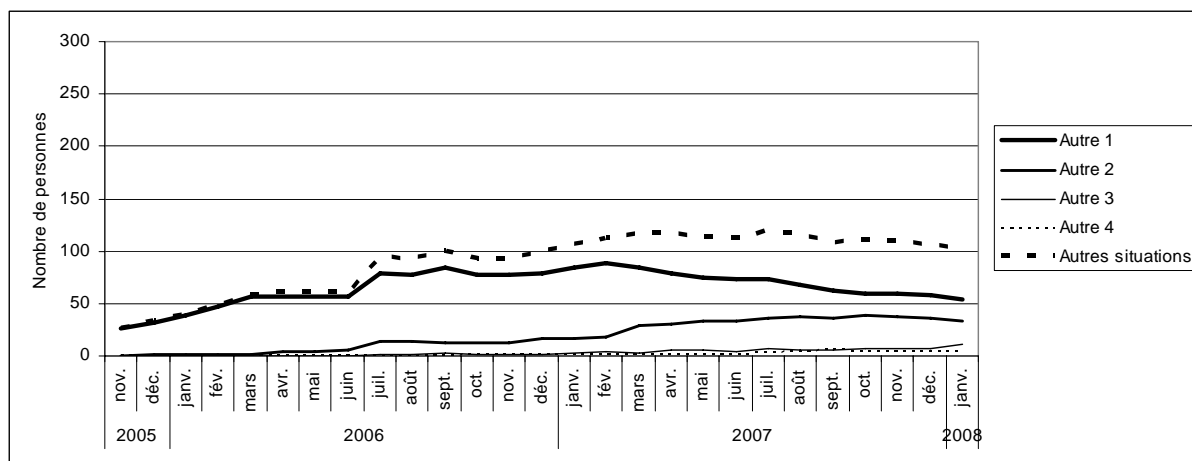
En fin de période d'observation, environ 150 jeunes sont en emploi, une centaine occupant leur premier emploi, une quarantaine leur deuxième, une dizaine leur troisième et quelques-uns leur quatrième emploi. L'observation révèle une image correspondant à un passage progressif à l'emploi. Mais ce passage ne semble pas se faire sans mal, car une forte minorité des jeunes en emploi occupent au cours des derniers mois de la période un deuxième ou un troisième emploi. Cette hypothèse est vérifiée dans la partie du rapport qui traite de l'emploi (cf. partie 3.2).

« Autres situations » : de la hausse à une légère diminution

Comme relevé dans l'analyse globale de l'évolution des trois types de situations, l'allure générale de l'évolution des situations correspondant à une « autre situation » est proche de celle de l'emploi (figure 3.1.8). On relève toutefois une stabilisation un peu plus précoce de la première « autre situation » (juillet 2006 au lieu de novembre 2006), puis une diminution sensible à partir de février 2007. Cela est probablement dû au fait que les jeunes n'envisagent le plus souvent pas ces « autres situations » comme devant durer. Il est effectivement possible de vérifier que les emplois durent en moyenne un peu plus longtemps (8,2 mois) que les « autres situations » (7,4 mois). Cet écart serait sans doute un peu plus important si la période

d'observation était plus longue, car les emplois sont un peu plus fréquents en fin de période, ce qui écourte la durée sur laquelle ils sont constatés.

Figure 3.1.8. Évolution du nombre de jeunes se trouvant dans une « autre situation » entre novembre 2005 et janvier 2008



Notes : Dans cette partie de l'analyse, les situations de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont attribuées aux « autres situations ». Outre la recherche d'emploi, les autres situations sont les voyages ou séjours à l'étranger, le service militaire ou civil et les activités domestiques essentiellement.

A ce moment précisément, une centaine de jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi. Parmi eux, une bonne cinquantaine se trouvent pour la première fois dans une telle situation, une quarantaine sont dans leur deuxième « autre situation » et quelques-uns dans leur troisième ou quatrième.

Combiner formation, emploi et « autre situation »

Les analyses qui précèdent portent sur un type particulier de situation. En somme, l'accent est mis sur l'activité et la place qu'elle occupe dans cette période de transition ou de marginalisation. Mais il est aussi intéressant de se demander quelles combinaisons d'activités de différents types un même jeune peut avoir connu au cours de la période d'observation.

Pour aborder cette question, nous avons attribué chaque jeune à une catégorie selon les combinaisons élémentaires de situations qu'il déclare avoir eues au cours de la période d'observation. Avec trois situations types, il y a sept possibilités de combinaisons différentes :

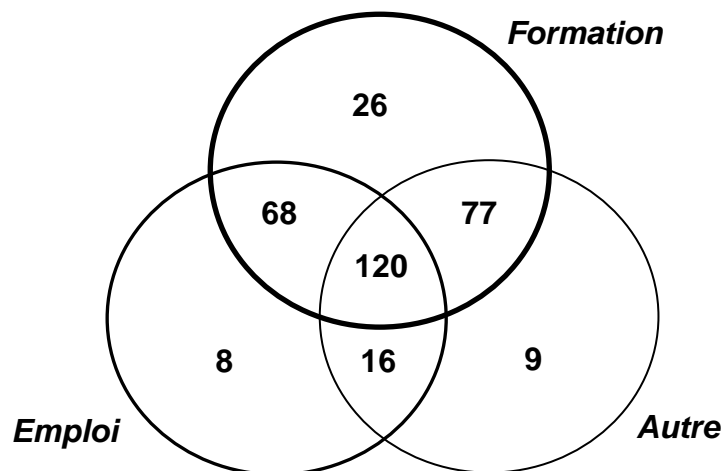
- trois correspondent à un seul type d'activité déclarée : en formation seulement, en emploi seulement, « autre situation » seulement, qu'il s'agisse chaque fois d'une seule ou de plusieurs ;
- trois correspondent à la combinaison de deux types d'activités (en deux séquences ou plus) : formation et emploi, formation et autre, emploi et autre, toujours avec d'éventuelles répétitions de séquences ;
- enfin une dernière catégorie de parcours est celle qui combine les trois types d'activités : formation, emploi et autre.

La figure 3.1.9 donne les résultats pour l'ensemble de la cohorte observée. Avec 120 personnes, la combinaison des trois types d'activités est la plus fréquente. Elle représente 37%

de la cohorte. Ce résultat est un indicateur supplémentaire de la période de tâtonnements, de contraintes, peut-être d'essais et erreurs que les jeunes ayant abandonné une formation sans en reprendre une immédiatement vivent au cours des deux premières années qui suivent.

Il est aussi fréquent que les jeunes qui passent par une telle période combinent formation et emploi, ou formation et « autre situation ». Avec 68 jeunes, le premier cas correspond à 21% de la cohorte, avec 77 le deuxième concerne près d'un jeune sur quatre (23.8%). Le poids important qui reste à la formation, en particulier durant la première année scolaire observée, diminue la probabilité de n'avoir connu que le duo emploi et « autre situation » ; seuls 16 jeunes ont cette combinaison (4,9% de la cohorte).

Figure 3.1.9. Répartition des combinaisons de situations de formation, d'emploi ou « autres » entre novembre 2005 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont comptées parmi les « autres situations ».

L'existence d'un seul type d'activité est aussi relativement rare, indice supplémentaire de cette transition incertaine entre le temps consacré à la formation et le temps de l'activité professionnelle. Si 26 jeunes (8% de la cohorte) n'ont connu qu'une période de formation (dont 14, rappelons-le, sur les 27 mois observés), ils sont encore bien moins à n'avoir connu que l'emploi (8, soit 2.5%) ou qu'une ou plusieurs « autres situations » (9, soit 2.8%).

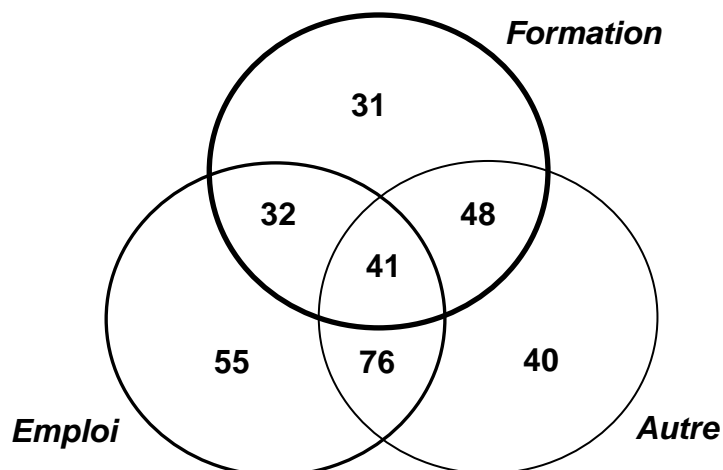
La figure 3.1.9 illustre également bien le fait que l'axe prioritaire des jeunes en transition incertaine de l'école à la vie active est d'abord la formation, point de départ incontournable. En effet, les combinaisons de deux activités, dont la formation, sont beaucoup plus fréquentes que le duo emploi et « autres situations ». De même, la formation seule est plus fréquente que seulement l'emploi ou d'« autres situations ». Il ne faut pas conclure pour autant que la transition reste imprégnée de la recherche d'une qualification pour la majorité des jeunes. Ce résultat tient bien davantage au fait que le début de la période d'observation reste dominé par la formation, son abandon plus ou moins définitif ne se faisant que progressivement, au cours de la première année scolaire observée notamment.

L'impression générale est en effet bien différente si on fait partir la période d'observation à la rentrée de la deuxième année scolaire, en septembre 2006 (figure 3.1.10).

Le nombre de jeunes ayant connu les trois types de situations fond des deux tiers ; ils ne sont plus que 41 (soit 12,7% de la cohorte, un jeune sur huit). A l'autre extrémité, le nombre de

jeunes n'ayant connu qu'une situation augmente très fortement, en particulier pour l'emploi (55, soit 17%) et les « autres situations » (40, soit 12,4%). Une insertion durable dans la formation ne diminue pas pour autant ; ils sont 31 jeunes à n'avoir connu que cette situation au cours des 17 derniers mois d'observation, soit près d'un jeune sur 10.

Figure 3.1.10. Répartition des combinaisons de situations de formation, d'emploi ou « autres » entre septembre 2006 et janvier 2008



Note : Dans cette partie de l'analyse, les périodes de recherche d'emploi, avec ou sans annonce à l'office du chômage, sont comptées parmi les « autres situations ».

Le changement est tout aussi remarquable lorsque la formation se combine avec un autre type de situation. C'est maintenant le duo emploi/« autre situation » qui domine, avec 76 cas (23,5%, soit près d'un jeune sur quatre). Cela s'explique en particulier par l'importance que prend le chômage, qui est pour cette partie des analyses attribué aux « autres situations », et non à l'emploi. Enfin, les duos formation/« autre situation » et, dans une moindre mesure, formation/emploi restent importants en comparaison des résultats sur l'ensemble de la période : ils concernent respectivement un jeune sur dix et un jeune sur sept.

Par rapport à l'ensemble de la période toujours, l'accent principal passe de la formation à l'emploi. C'est en effet la situation la plus fréquente s'il n'y a qu'une activité, celle aussi qui se combine le plus souvent avec une autre activité, « autre situation » ou formation. Au total, 204 jeunes de la cohorte (63,3%) ont été à un moment ou un autre en emploi au cours des 17 derniers mois observés. La formation n'a pas disparu pour autant ; 152 jeunes ont fréquenté durant le même laps de temps au moins une formation ; c'est près d'un jeune sur deux (47,1%).

Surtout, cette nouvelle présentation des données, plus illustrative des parcours de jeunes en difficulté après un abandon de formation, montre une très grande dispersion des combinaisons de situations différentes. Chacune des sept combinaisons envisagées concerne au moins un jeune sur 10, aucune ne concerne plus d'un quart de la cohorte. Globalement, l'hésitation entre le pôle emploi, légèrement plus fréquent, et le pôle formation reste encore présente. Toutefois, comme on vient de le voir, une majorité de la cohorte est plutôt en marche vers l'emploi. Mais quel emploi ? Quel rapport à l'emploi ? Avec quelle formation partielle ou achevée ? Les parties qui suivent répondent à cette question, en partant de la situation à la fin de la période d'observation, et en examinant les voies qui y ont mené.

3.2 La transition à la vie active

Ce chapitre est consacré à l'ensemble des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage avant la certification et qui sont dans la phase de transition à la vie active. Au total 245 ont été identifiés comme présents sur le marché du travail (sans compter les 32 jeunes se trouvant en janvier 2008 en apprentissage en alternance), soit comme actifs pour les deux tiers d'entre eux (N = 164), soit comme personnes à la recherche d'un emploi (N = 81). Le taux d'activité de la population des jeunes ayant interrompu leur apprentissage est donc de 72%, pour un taux d'emploi net de 48%⁴². Cette transition sera abordée d'une part en étudiant la situation de ces jeunes en janvier 2008, et d'autre part en recomposant les diverses phases de la transition sur une durée d'environ deux ans. Connaître les parcours et les situations de cette population spécifique revêt une importance particulière, dans la mesure où cela permet de déterminer les caractéristiques de l'insertion (ou de la non-insertion) professionnelle des jeunes sans diplôme, et lorsque c'est possible, de les comparer à la situation des jeunes diplômés du secondaire II. En d'autres termes, il s'agit de savoir comment ces jeunes « à risques » arrivent à entrer dans un monde du travail très concurrentiel, malgré une situation de départ caractérisée par l'absence de qualification reconnue.

Les formes du travail

Les insertions professionnelles de ces jeunes sans certification ont bien entendu un profil assez particulier, car les conditions d'entrée dans toute une série de professions excluent justement (de droit ou de fait) les personnes qui n'ont pas obtenu le titre correspondant, qu'il soit de niveau secondaire II (par exemple dessinateur-trice en bâtiment) ou tertiaire (par exemple infirmier-ère). Ces insertions se font, le plus souvent, dans des professions à la fois peu qualifiées, aux contours assez vagues et où les opportunités de qualifications ultérieures ne paraissent pas évidentes. Travailler est certes possible, mais dans une gamme d'emplois assez limitée (figure 3.2.1). Ainsi, environ un quart d'entre eux exerce un métier dans la vente, environ un huitième travaille dans l'industrie ou le bâtiment, dans des métiers de faible niveau de qualification, rares sont ceux qui donnent un nom de profession dont la qualification est exigeante (les quelques électriciens, horlogers ou mécaniciens sont nettement moins nombreux que les peintres ou monteurs). Près d'un jeune sur trois est occupé dans un emploi de service ou d'artisanat (coiffure, aides en crèche, agents de sécurité ou employés-es en restauration par exemple) et environ un jeune sur huit seulement est actif dans un métier du commerce et de l'administration (employé de commerce, informaticien, secrétaire) et parfois à un niveau de qualification faible (aide de bureau). Ce tableau trace ainsi un univers de professions assez éloigné du « pattern » général de l'emploi à Genève, qui est surtout caractérisé par une croissance des professions tertiaires exigeant des formations initiales de haut niveau. A l'absence de qualification scolaire correspond donc chez ces jeunes travailleurs des accès à l'emploi dans des domaines restreints, parfois flous, relevant le plus souvent de tâches d'exécution, probablement en nombre diminuant (en comparaison avec les secteurs de croissance d'emploi⁴³) et dont les perspectives ne semblent pas orientées vers une requalification (sauf peut-être dans le domaine de la vente).

⁴² Le taux d'activité est égal au nombre d'individus sur le marché du travail / l'ensemble de la population, soit 245/342, et le taux d'emploi est égal au nombre d'individus effectivement en emploi (donc sans ceux qui recherchent un emploi) / l'ensemble de la population, soit 164/342.

⁴³ Cf. notamment Office cantonal de la statistique (2008).

Figure 3.2.1. Professions que les jeunes ont déclaré exercer en janvier 2008

Professions déclarées	Pourcentages
Vendeurs vendeuses (dont 5 caissiers-ères)	23%
Monteurs monteuses techniques	8%
Employés employées de commerce	8%
Chauffeurs livreurs chauffeuses livreuses (dont 3 bagagistes)	7%
Cuisiniers cuisinières	5%
Nettoyeurs nettoyeuses	5%
Peintres	5%
Agents agentes de sécurité	4%
Magasiniers magasinières	3%
Employés employées en restauration	3%
Electriciens électriciennes	3%
Aides dans une crèche	3%
Charpentiers charpentières	2%
Coiffeurs coiffeuses	2%
Secrétaires	2%
Jardiniers jardinières	2%
Horlogers horlogères	2%
Diverses professions de la construction	2%
Aides de bureau	2%
Professions artistiques	1%
Mécaniciens mécaniciennes serruriers serrurières	1%
Informaticiens informaticiennes	1%
Diverses missions d'interim	1%
Autres professions indéterminées	3%
Total = 143 réponses	100%

Un autre moyen de qualifier ces emplois est de comparer l'emploi exercé en janvier 2008 avec le métier que les jeunes apprenaient en novembre 2005 (figure 3.2.2). Si une correspondance forte existe entre le métier de l'apprentissage et le métier exercé, on peut faire l'hypothèse que la qualification acquise durant la formation, même si elle a été interrompue avant terme, a pu être utilisée dans la vie professionnelle. En fait, sur l'ensemble des jeunes au travail seul un tiers (47 personnes) était actif dans un métier proche de celui appris durant l'apprentissage, les deux tiers exerçaient une profession radicalement différente. Il n'y a que chez les ex-apprentis de la vente que nous retrouvons la moitié d'entre eux qui, lorsqu'ils travaillent, le font comme vendeurs. Cela signifie d'une part que cette profession est le principal débouché pour les jeunes sans qualification, et d'autre part que l'interruption de l'apprentissage semble dans ce domaine représenter un risque moins important que dans d'autres professions. Autrement dit, les métiers de la vente apparaissent comme la meilleure possibilité d'emploi et également celle où des compétences non certifiées peuvent être le mieux reconnues.

Concernant le statut des emplois occupés, si les emplois à plein temps avec un contrat à durée indéterminée semblent plutôt la règle (statut que nous interprétons comme une entrée accomplie sur le marché du travail), près d'un jeune sur trois connaît tout de même une situation professionnelle assez précaire et/ou pour une durée hebdomadaire nettement en dessous du plein-temps. Cette précarité influence d'ailleurs la perception que ces jeunes ont

de leur avenir : ils sont proportionnellement plus nombreux à décrire un univers d'insertion en changement sur lequel ils n'ont pas toujours prise (notamment ceux qui déclarent ne pas savoir si leur situation va changer ou non). On retrouve ici un premier indice d'un comportement qui sera étudié plus en détail par la suite⁴⁴, à savoir que les jeunes en situation précaire ont souvent le sentiment de ne pas pouvoir agir sur leur destinée. Parmi ceux qui ont une certaine idée du changement à venir, on constate une égalité entre ceux qui déclarent qu'ils vont changer d'emploi et ceux qui déclarent qu'ils vont reprendre une formation⁴⁵. D'une manière générale l'idée de reprendre la formation interrompue, ou d'en refaire une autre, reste assez fortement présente chez cette population.

Figure 3.2.2. Statuts des emplois des jeunes travailleurs en janvier 2008

	Métier exercé correspondant à l'apprentissage interrompu	Métier exercé sans lien avec l'apprentissage interrompu	Total des réponses
Relation métier/formation	33%	67%	100% (N = 143)

	Emploi à plein-temps avec un contrat à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée et/ou à temps partiel	Total des réponses
Type d'emploi	70%	30%	100% (N = 143)

	Sentiment que la situation est stable pour les 6 à 8 mois à venir	Sentiment que la situation va changer dans les 6 à 8 mois à venir ou sentiment de ne pas savoir ce qui va se passer	Total des réponses
Stabilité perçue de l'emploi	62%	38%	100% (N = 143)

Relation entre le statut de l'emploi et la perception de l'avenir

	Statut de l'emploi...		Total
	...stable à plein-temps	...à durée déterminée et/ou à temps partiel	
Avenir proche stable	67%	49%	62%
Avenir proche changeant	33%	51%	38%
Total	100% (N = 100)	100% (N = 43)	100% (N = 143)

Chi2 p<.05

Notes : Le temps partiel signifie un mi-temps ou moins, les temps de travail supérieurs ont été considérés comme « plein-temps ». Les contrats à durée déterminée comprennent également l'ensemble des missions d'intérim et les stages.

⁴⁴ Dans la partie 3.5, mais nous l'avons déjà constaté lors de précédents travaux, notamment Evrard, Hexel, Kaiser, Lurin, Marina Decarro, Rastoldo et Soussi (2003) et Rastoldo, Kaiser et Alliata (2005).

⁴⁵ On compte encore 3 jeunes qui envisagent d'autres activités (voyage, stage linguistique, service militaire ou civil, etc.).

D'un point de vue comparatif, la situation d'emploi de ces jeunes apparaît à nouveau sous un jour significativement⁴⁶ plus difficile que ceux qui ont mené leur formation jusqu'au CFC avant d'entrer sur le marché du travail. En effet, les titulaires d'un CFC travaillent à 86% avec un contrat à durée indéterminée et dans 85% des cas dans un métier plutôt, ou tout à fait, en rapport avec le métier appris durant l'apprentissage. Bien que la différence soit moins grande, on constate également que la satisfaction moyenne des jeunes diplômés est plus élevée que celle des jeunes qui travaillent sans avoir terminé leur formation⁴⁷ (87% de satisfaits pour les premiers et 80% pour les seconds⁴⁸).

L'intégration professionnelle

L'intégration professionnelle peut être qualifiée en combinant deux dimensions relevées par le sociologue français Serge Paugam⁴⁹ et adaptées au contexte suisse dans une recherche récente⁵⁰, à savoir la stabilité de l'emploi et la satisfaction au travail. Selon ces travaux, disposer d'un emploi qui ne risque pas (ou peu) d'être remis en cause et avoir un travail qui apporte satisfaction (voir épanouissement) constituent le cœur de l'intégration professionnelle. En conséquence, une situation favorable face à l'emploi et face au travail conduit à l'intégration professionnelle *assurée*. Les autres combinaisons deviennent des déviations de la situation de référence. L'intégration *incertaine* se caractérise par la précarité de l'emploi mais par une satisfaction élevée, elle constitue souvent un préalable à une intégration plus pérenne. L'intégration *laborieuse* montre l'occupation professionnelle essentiellement sous un angle instrumental (on n'aime pas le travail pour lui-même, mais sa stabilité est son atout). Enfin l'intégration *disqualifiante*, qui allie insatisfaction et précarité de l'emploi, reste malgré tout une forme d'intégration professionnelle (les individus ayant ces caractéristiques sont actifs), mais elle met en exergue les dimensions menaçantes de l'intégration professionnelle (combinaison d'aliénation et de risque d'exclusion).

En Suisse l'intégration assurée, la plus favorable, ne représente qu'un peu plus de la moitié des situations professionnelles des actifs⁵¹. La stabilité alliée à la satisfaction n'est donc que faiblement majoritaire dans le monde du travail. Presque un quart des travailleurs a un rapport négatif à son travail même si l'emploi est stable, un sur dix est satisfait de son travail mais il connaît la précarité de l'emploi et enfin un sur dix à un double rapport négatif à l'emploi et à son travail (figure 3.2.3).

⁴⁶ Chi2 p<.01.

⁴⁷ Ces comparaisons sont issues des indicateurs de la formation professionnelle (Amos, Evrard, Rastoldo et Silver, à paraître).

⁴⁸ Chi2 p<.05. Étant donné la « désirabilité sociale » de cette question (par exemple une tendance forte à s'estimer satisfait de son travail lorsqu'on en a un, surtout dans un contexte où le sous-emploi est assez prégnant), ce taux de 80% doit surtout être interprété comme un taux de satisfaction significativement inférieur au taux de satisfaction général.

⁴⁹ Paugam (2000).

⁵⁰ Gazareth et Iglesias (2007).

⁵¹ C'est-à-dire des personnes en emploi.

Figure 3.2.3. Modèle d'intégration professionnelle et pourcentages des actifs suisses relevant de chaque catégorie (Gazareth et Iglesias, 2007)

	Stabilité de l'emploi	Précarité de l'emploi
Satisfaction au travail	<i>Intégration assurée</i> (56.5%)	<i>Intégration incertaine</i> (11%)
Insatisfaction au travail	<i>Intégration laborieuse</i> (22%)	<i>Intégration disqualifiante</i> (10.5%)

Notes : Les pourcentages sont issus de la recherche de Gazareth et Iglesias (2007) et qualifient les situations professionnelles des actifs suisses. Ils ont été estimés à partir des données de la première vague d'enquêtes du Panel suisse des ménages.

Bien que les questions aient été posées de manière un peu différente, nous disposons, pour la population que nous étudions, d'une mesure de satisfaction et d'une classification de la stabilité de l'emploi occupé en janvier 2008. Il est donc possible d'établir une typologie comparative des modèles d'intégration dans le marché du travail. La situation de travail de ces jeunes se trouve clairement en dessous du standard suisse. Environ 40% déclarent une intégration professionnelle assurée (emploi stable et travail satisfaisant). La majorité (60%) connaît soit la précarité de l'emploi, soit l'insatisfaction du travail, soit encore le cumul de ces deux difficultés (figure 3.2.4). Ce résultat peut prendre deux significations, finalement assez complémentaires. D'une part les jeunes entrant sur le marché du travail sans qualification certifiée connaissent, en moyenne, une intégration professionnelle plus difficile. D'autre part, une minorité importante de ces jeunes est malgré tout dans une situation d'intégration professionnelle favorable, qui leur donne plutôt satisfaction. Ce résultat contrasté montre le travail sans qualification à la fois comme une posture difficile en général, mais également comme une solution d'intégration possible pour certains. Sur le marché du travail national, des régularités sociologiques et économiques peuvent être associées aux différents modèles d'intégration⁵² ; en revanche, dans le cas restreint de la population des jeunes travailleurs non diplômés, les différents modes d'intégration ne peuvent pas être significativement reliés à leurs caractéristiques sociographiques ou scolaires, montrant ainsi le caractère individuel de cette dynamique⁵³.

Figure 3.2.4. Répartition des jeunes travailleurs ayant résilié leur apprentissage à Genève entre les différents modèles d'intégration professionnelle (N = 143)

	Stabilité de l'emploi	Précarité de l'emploi
Satisfaction au travail	<i>Intégration assurée</i> (40%)	<i>Intégration incertaine</i> (15%)
Insatisfaction au travail	<i>Intégration laborieuse</i> (29%)	<i>Intégration disqualifiante</i> (15%)

Notes : La satisfaction au travail est composée des jeunes qui se déclarent plus satisfaits que la moyenne, respectivement l'insatisfaction est son complémentaire. La stabilité de l'emploi est la variable « type d'emploi » décrite dans le tableau 3.2.2.

⁵² Gazareth et Iglesias (2007).

⁵³ Nous avons testé les dimensions suivantes : le genre, le niveau social, l'âge, la scolarité antérieure à l'entrée en apprentissage, le métier appris, le pôle de formation, le niveau d'exigences de l'apprentissage et le degré scolaire de l'interruption de l'apprentissage.

En complément, nous avons établi la même typologie d'intégration professionnelle pour les jeunes ayant obtenu un certificat fédéral de capacité en juin 05⁵⁴. Il ressort pour ces derniers un « pattern » de réponses très proche de celui de la population générale en Suisse (6 sur 10 dans une intégration assurée, mais un peu tiré vers la précarité) et assez éloigné du modèle des jeunes sans qualification (intégration assurée 62% ; incertaine 21% ; laborieuse 11% et disqualifiante 6%). Les jeunes sans CFC semblent donc être caractérisés par une situation d'intégration difficile et cette plus grande difficulté n'est probablement pas à rechercher dans la période de transition, mais plutôt dans l'absence de qualification.

La vision d'avenir des jeunes renforce encore la distinction des différents modèles d'intégration professionnelle. Une intégration assurée va fortement de pair avec une vision d'avenir assez stable, une intégration incertaine (satisfaisante mais précaire) est encore passablement associée à une vision d'avenir stable, mais clairement moins que pour le premier modèle. En revanche l'avenir semble assez flou ou changeant pour ceux qui relèvent des modèles d'intégration laborieuse ou disqualifiante (figure 3.2.5).

Figure 3.2.5. Variation du sentiment de stabilité de l'avenir selon le modèle d'intégration professionnelle

	Sentiment que la situation est stable pour les 6 à 8 mois à venir	Sentiment que la situation va changer dans les 6 à 8 mois à venir ou sentiment de ne pas savoir ce qui va se passer	Total des réponses
Intégration assurée	88%	12%	100% (N = 58)
Intégration incertaine	59%	41%	100% (N = 22)
Intégration laborieuse	38%	62%	100% (N = 42)
Intégration disqualifiante	38%	62%	100% (N = 21)

Chi2 p<.05

Dans le même ordre d'idées, on peut relier les modèles d'intégration aux affinités qu'ont les jeunes avec quelques propositions qui leur ont été soumises⁵⁵. L'intégration assurée se conjugue particulièrement avec le sentiment d'être tranquille et d'avoir un bel avenir devant soi, associé à une maîtrise de sa destinée. L'intégration laborieuse semble être une sorte de résignation active, voire assumée (avoir moins que les autres un bel avenir devant soi, mais également moins que d'autres le sentiment que sa situation dépende d'autrui). L'intégration incertaine se caractérise par le sentiment que sa destinée est dans les mains d'autrui et l'intégration disqualifiante par celui de ne pas avoir de maîtrise sur sa situation (figure 3.2.6).

⁵⁴ Données issues de l'enquête permanente du SRED sur la situation des diplômés du secondaire II.

⁵⁵ Cf. question 7 du questionnaire en annexe.

Figure 3.2.6. Variation de l'évaluation de sa propre situation selon son type d'intégration professionnelle

	Opinions particulièrement <i>choisies</i> par les jeunes pour se qualifier	Opinions particulièrement <i>rejetées</i> par les jeunes pour se qualifier
<i>Intégration assurée</i>	Vous êtes tranquille, vous avez un bel avenir devant vous.	Vous avez parfois l'impression que tout vous échappe. Vous ignorez ce que sera votre avenir, finalement ce n'est pas vous qui décidez.
<i>Intégration incertaine</i>	Vous ignorez ce que sera votre avenir, finalement ce n'est pas vous qui décidez.	
<i>Intégration laborieuse</i>		Vous êtes tranquille, vous avez un bel avenir devant vous. Vous ignorez ce que sera votre avenir, finalement ce n'est pas vous qui décidez.
<i>Intégration disqualifiante</i>	Vous avez parfois l'impression que tout vous échappe.	

Notes : Résultats d'une analyse de variance sur les items dont la ventilation des réponses est significative ($p < .05$). Présentation des réponses les plus contrastées d'après une analyse post hoc.

La vision de l'avenir proche et le positionnement différencié des jeunes par rapport à ces quelques affirmations permet de donner davantage de relief aux différents modèles d'intégration. On renforce ainsi l'image de stabilité et de maîtrise de ceux qui sont dans un profil d'intégration assurée. A l'inverse, on confirme la totale perte de contrôle de ceux qui connaissent une intégration disqualifiante. Ces derniers voient venir le changement sans penser qu'ils peuvent agir sur lui. Ce qu'ils donnent à voir de leur situation est proche d'une sorte d'identité dépréciative, décrite notamment dans des situations d'acculturation difficiles, les laissant en partie « *condamnés à la résignation* »⁵⁶, développant des comportements essentiellement passifs face à ce qui leur arrive, comme s'ils « *n'arrivaient pas à se concevoir comme la source d'évènements particuliers* »⁵⁷. Entre ces deux bornes on trouve deux autres situations : une sorte d'incertitude issue de la dépendance à autrui (instabilité de l'emploi) mais qui semble, dans les termes choisis, moins dévalorisante que dans le modèle

⁵⁶ Masumbuku (1993).

⁵⁷ Malewska-Peyre (1982) p. 118.

d'intégration disqualifiante, et une maîtrise de la situation couplée à un ressentiment plus ou moins fort (insatisfaction du travail).

Les parcours d'insertion

Bien entendu le parcours de chacun des jeunes dont nous étudions la destinée est différent des autres et répond à une logique avant tout individuelle. Il est donc important de relever d'abord la diversité des formes de transition à la vie active. L'analyse de ces parcours de transition se fonde sur les enchaînements de 5 types d'activités : le travail à plein temps avec un contrat à durée déterminée, le travail temporaire et/ou à mi-temps ou moins, le chômage ou la recherche d'emploi, les autres activités (voyage, à la maison, service militaire ou civil, etc.) et la formation. Sans tenir compte de la durée des différentes activités, ni de l'ordre de leur enchaînement on compte 38 combinaisons d'activités différentes pour 143 jeunes au travail en janvier 2008 (soit en moyenne moins de 4 individus par « pattern » d'activités). Cet indice de diversité dans la transition à la vie active est à mettre en parallèle avec la forte diversité des parcours de formation qui ont été présentés dans de précédents travaux⁵⁸. On y retrouve la même logique, à savoir une importante proportion de transitions « sinueuses », d'autant plus que l'on observe les parcours de jeunes dans une situation difficile (et l'absence de certification constitue bien une difficulté).

La présentation d'une typologie définitive de l'ensemble de ces transitions est malaisée, dans la mesure où la durée entre l'interruption de l'apprentissage et janvier 2008 n'est pas fixe. Certains ont cessé leur apprentissage dès décembre 2005, d'autres l'ont poursuivi jusqu'en février 2007. Tous n'ont donc pas connu dans le cadre de cette enquête le même temps de transition. Nous pouvons néanmoins tenter de dresser un tableau général synthétique des parcours en décrivant d'une part les activités des jeunes qui travaillent à plein-temps avec un contrat à durée indéterminée et d'autre part celles des jeunes moins bien insérés sur le marché du travail (temps de travail à mi-temps ou moins et/ou contrat à terme).

En ce qui concerne les jeunes totalement intégrés en emploi (plein-temps et contrats indéterminés N = 100), environ le tiers est passé directement de l'abandon de la formation à un emploi à plein temps à durée indéterminée. Approximativement une proportion à peine moindre (30%) a connu une ou plusieurs périodes de chômage⁵⁹. Également 30% des jeunes sont passés, généralement avant d'obtenir un contrat fixe à plein-temps, par un emploi plus précaire. Durant ce laps de temps, un quart des jeunes considérés se sont retirés temporairement du marché du travail pour d'autres activités (voyage, à la maison, service militaire ou civil, etc.), et 13% en raison d'une reprise d'une formation autre que la formation initiale fréquentée en novembre 2005, qu'elle ait été certifiée ou non (figure 3.2.7).

⁵⁸ Cf. notamment Rastoldo, Evrard et Kaiser (2006).

⁵⁹ Nous qualifions de chômage une période sans activité professionnelle ni formation durant laquelle l'individu déclare être principalement occupé à la recherche d'un emploi, qu'il soit inscrit ou non à un office public de chômage.

Figure 3.2.7. Caractéristiques des parcours des jeunes travailleurs sans qualification qui ont un emploi fixe à plein-temps

Effectifs (total = 100)	
34 individus	...n'ont connu que de l'emploi à plein-temps et à durée indéterminée (insertion complète et linéaire dans le marché du travail).
29 individus	...ont connu une ou des périodes de chômage.
30 individus	...sont passés par des emplois à durée déterminée ou à temps partiel (insertion précaire dans le marché du travail).
26 individus	...ont durant un temps été absents du marché du travail et de la formation (autres activités).
13 individus	...ont suivi une autre formation que l'apprentissage interrompu (formation certifiée ou non).

Notes : Le total est supérieur à l'effectif car un individu peut relever de plusieurs catégories. L'effectif étant égal à 100, les chiffres peuvent aussi être lus comme des pourcentages.

Parmi les jeunes qui connaissent en janvier 2008 une insertion professionnelle plus précaire, une minorité (20%) a toujours été en emploi quel que soit son statut. Environ un tiers a, à un moment donné, été employé à plein temps avec un contrat fixe. Le chômage est une réalité très présente (près d'un tiers l'a connu) et le retour temporaire à une formation est beaucoup plus marginal (figure 3.2.8). Relevons cependant que, vu le faible effectif de cette sous-population, les résultats sont surtout indicatifs.

Figure 3.2.8. Caractéristiques des parcours des jeunes travailleurs sans qualification qui ont un emploi temporaire et/ou à mi-temps ou moins

Effectifs (total = 43)	
9 individus	...ont continuellement été en emploi, quel que soit le statut de l'emploi (insertion précaire mais linéaire dans le marché du travail).
15 individus	...ont connu une ou des périodes de chômage.
14 individus	...sont passés par des emplois à durée indéterminée et à plein-temps, mais qu'ils ont quitté (de plein gré ou non).
20 individus	...ont, durant un temps, été absents du marché du travail et de la formation (autres activités).
6 individus	...ont suivi une autre formation que l'apprentissage interrompu (formation certifiée ou non).

Notes : Le total est supérieur à l'effectif car un individu peut relever de plusieurs catégories. La faiblesse de l'effectif incite à prendre ces résultats dans leur singularité.

L'insertion globalement plus précaire dans le marché du travail des jeunes ayant des contrats à terme et/ou à temps partiel a probablement une double signification. Pour certains il s'agit d'une période de transition encore en cours, et ils vont dans un avenir proche stabiliser leur présence sur le marché du travail. Pour d'autres c'est le signe d'une plus grande précarité, ils

n'arrivent pas à intégrer l'emploi, malgré des périodes de travail précaire ou de retour en formation.

Au total, sur l'ensemble de ces jeunes travailleurs non qualifiés (sans distinction du statut de l'emploi), 56 individus (soit environ 40%) sont constamment actifs au travail depuis l'interruption de leur apprentissage, mais dans bien des cas en cumulant des emplois différents et des situations contractuelles variables. Ces résultats confortent l'image d'une insertion possible, mais pas certaine, dans des segments assez limités du marché du travail (figure 3.2.1), rarement linéaire, exigeant plusieurs essais et une certaine accumulation d'expériences, souvent difficile à négocier, mais par ailleurs pas toujours mal vécue (l'indice général de satisfaction n'est pas systématiquement bas). On retrouve les hésitations d'une population de jeunes qui par essais successifs cherchent une voie, mais dans un contexte particulièrement rude.

La place du chômage

Dans un marché du travail tendu, la transition à la vie active est immanquablement liée aux questions de recherche d'emploi et de chômage. Afin d'analyser l'ampleur et les caractéristiques de ce phénomène chez les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage, nous allons considérer, dans cette section, l'ensemble de notre population (et non plus uniquement ceux qui sont sur le marché du travail en janvier 2008) et recenser toutes les périodes de recherche d'emploi, à savoir, celles en cours en janvier 2008 (date de la prise d'information), mais également toutes les périodes de recherche d'emploi que les jeunes ont connues entre l'interruption de leur formation et cette date.

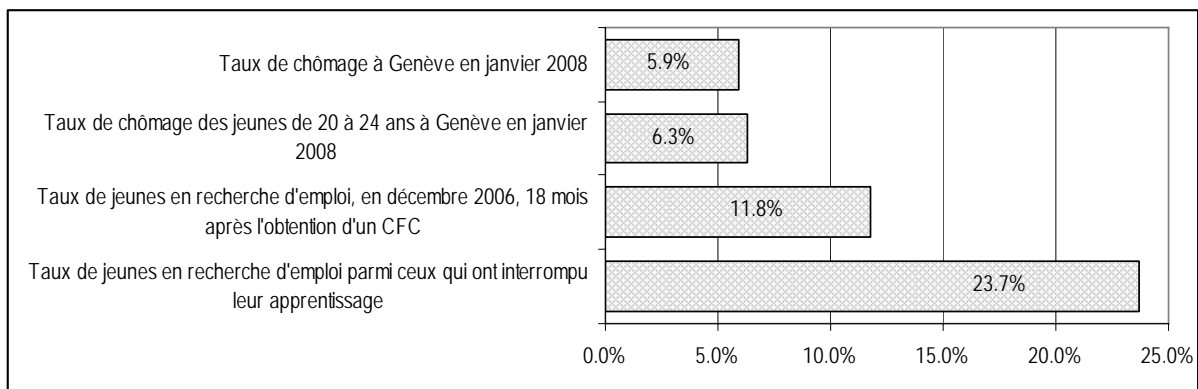
En janvier 2008, 81 jeunes sur 342 déclarent qu'ils sont sans emploi, mais qu'ils en recherchent un (indépendamment du fait d'être inscrits ou non à un office de l'emploi). Cela fait un « taux de chômage » de 23.7% (81 individus sans emploi sur 342) ou selon, un autre point de vue, un « taux de sans-emploi » de 29.2% (81 individus sans emploi sur 277 personnes sur le marché du travail qu'elles soient actives ou non, y compris les jeunes en apprentissage). Ce taux de chômage (ou de sans-emploi) est significativement plus élevé que celui de la population générale. Par comparaison, à Genève en janvier 2008 le taux de chômage est de 5.9%⁶⁰ et celui des jeunes de 20 à 24 ans est de 6.3%⁶¹ (mais ce taux de chômage est en partie sous-estimé car il se base sur ceux qui sont inscrits à l'OCE). Donc la population des jeunes ayant interrompu leur apprentissage connaît un taux de chômage près de 4 fois supérieur au taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans (figure 3.2.9). Cette différence est tout à fait comparable à celle que mesure l'OCDE, pour la Suisse, lorsqu'elle compare le taux de chômage des jeunes qui n'ont pour formation que la scolarité obligatoire à celui des jeunes diplômés du secondaire II (le facteur multiplicatif est d'environ 4 également)⁶².

⁶⁰ Office cantonal de la statistique (2008).

⁶¹ Secrétariat d'Etat à l'économie (2008).

⁶² Organisation de coopération et de développement économiques (2006).

Figure 3.2.9. Taux comparés de chômage et de recherche d'emploi

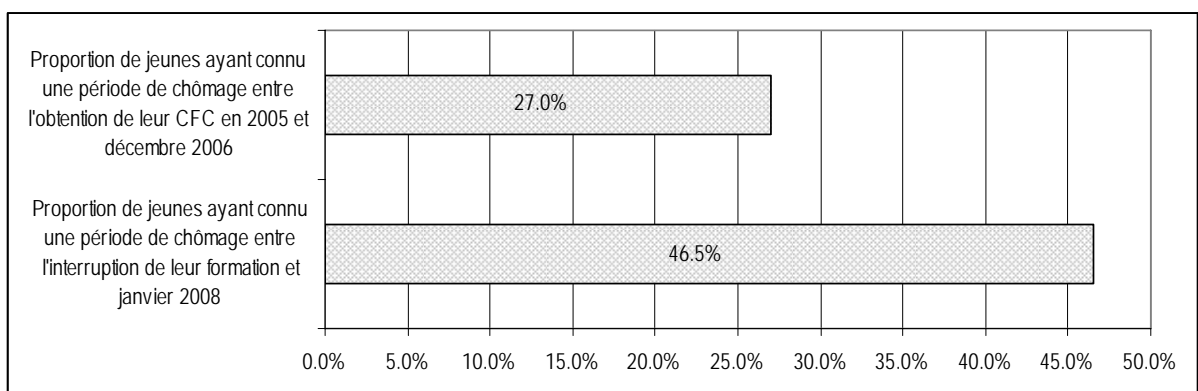


Notes : Les taux de chômage comprennent les gens recensés à un office de chômage, les taux de chercheurs d'emploi comprennent l'ensemble de ceux qui se déclarent comme tel, indépendamment de leur inscription ou non à un office de l'emploi. Sources : Office cantonal de la statistique, Secrétariat d'Etat à l'économie, SRED.

Parmi les jeunes qui ont donné des informations sur leurs activités entre novembre 2005 et janvier 2008, 159 (46.5%) ont déclaré avoir connu une ou plusieurs périodes de chômage ou se trouver en janvier 2008 sans activité et en recherche d'emploi. A titre de comparaison, environ 27% des jeunes qui ont obtenu leur CFC en 2005 ont déclaré avoir connu une période de chômage durant les 18 mois qui ont suivi leur certification⁶³, contre près de la moitié de ceux qui nous occupent (figure 3.2.10).

En plus de ceux qui sont au chômage au moment de l'enquête, les jeunes qui ont repris une formation (qu'ils suivent en janvier 2008) sont un peu plus nombreux à avoir connu le chômage que ceux qui, en janvier 2008, sont en emploi (35% *versus* 29%). Pour les autres qui ne sont ni actifs, ni sur le marché du travail (au foyer, en voyage, au service civil/militaire, etc.), environ un cinquième (22%) a connu une période de chômage, avant de se retirer plus ou moins durablement du marché de l'insertion professionnelle ou de la formation.

Figure 3.2.10. Proportion de jeunes ayant connu une période de chômage selon la qualification



Note : Cette statistique se base sur les déclarations des intéressés, la période de chômage peut être déclarée à un office de l'emploi ou non. Source : Amos, Evrard, Rastoldo et Silver (à paraître).

⁶³ Amos, Evrard, Rastoldo et Silver (à paraître).

L'observation des parcours des jeunes qui ont connu le chômage (105 personnes) montre que les périodes de recherche d'emploi sont d'une grande variabilité. Elles s'échelonnent d'un mois à la totalité du temps couvert par l'enquête (27 mois), avec une moyenne de 9.2 mois et une médiane à 7 mois. Cette durée est à prendre avec précaution car tous ne sont pas au même stade de leur parcours de transition après l'interruption de leur apprentissage (les interruptions sont échelonnées de novembre 2005 jusqu'à février 2007) et toutes les périodes de chômage ne sont pas terminées, 81 jeunes déclarent notamment être en recherche d'emploi en janvier 2008 au moment de la clôture de l'enquête. Néanmoins, en complément des taux de sans emploi relevés en janvier 2008, cette durée moyenne (ou médiane) de recherche d'emploi montre un assez fort chômage frictionnel entre l'interruption de la formation et une entrée même précaire dans le monde du travail, ou entre interruption et reprise de formation, qui est d'ailleurs peut-être recherchée en raison d'un échec d'insertion professionnelle. Elle montre également des difficultés assez nombreuses et plus durables en matière d'insertion professionnelle (la moitié des jeunes qui ont connu le chômage l'ont connu durant plus de 7 mois).

Les jeunes qui ont connu des périodes de chômage sont clairement, et logiquement, moins satisfaits de leur situation que ceux qui n'en ont pas connu⁶⁴, et cette insatisfaction est d'autant plus forte que la durée de la période de chômage est longue⁶⁵. Dans le même registre, les jeunes ayant connu le chômage sont moins nombreux à penser avoir un bel avenir devant eux et plus nombreux à dire que leurs projets futurs sont très vagues, qu'ils ne dépendent finalement pas d'eux et que parfois tout leur échappe. Quant à l'avenir, les jeunes en recherche d'emploi en janvier 2008 sont bien entendu les plus nombreux à penser que leur situation va changer (70%), mais ils sont également ceux qui se déclarent le plus dans l'incertitude du futur (« je ne sais pas si ma situation va changer », 21%).

Si les jeunes décrivent leur situation de manière différente selon leur expérience ou non du chômage, nous constatons en revanche, encore une fois, qu'aucune caractéristique sociographique ni scolaire⁶⁶ n'est significativement reliée au fait d'avoir connu ou non le chômage après l'interruption de la formation. Ce résultat peut sembler étonnant, aussi est-il utile de compléter ces analyses. L'hypothèse serait alors que le chômage de longue durée ne toucherait pas les mêmes catégories de jeunes que le chômage « frictionnel ». Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons divisé cette population en deux catégories, d'une part les jeunes qui ont fait 6 mois de chômage ou moins et ceux qui ont connu le chômage plus de 6 mois (toutes périodes cumulées). Il ressort que sur l'ensemble de variables sociographiques et scolaires susmentionnées, nous n'observons pas non plus d'éléments qui caractériseraient plus particulièrement l'un ou l'autre de ces groupes.

Ainsi, et pour cette population précise (les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage dual) le fait d'avoir connu le chômage ou non, d'avoir connu un chômage court (frictionnel) ou un chômage de longue durée, n'est dans aucun cas le fait de groupes de jeunes présentant des caractéristiques catégorielles communes, ni le fait de jeunes présentant des situations de formation identiques (hormis le fait d'avoir interrompu leur formation avant terme). Cela revient à dire que les périodes de chômage qui émaillent les parcours de près de la moitié des jeunes qui ont interrompu leur formation, sont liées à la situation spécifique de chacun. Le fait

⁶⁴ Anova $p < .001$ différence du taux de satisfaction de 1.1 point sur une échelle en 6 points.

⁶⁵ Coefficient de corrélation de Pearson de -0.2 $p < .05$ entre la durée du chômage et la satisfaction.

⁶⁶ Les variables utilisées comprenaient pour la description sociographique : le genre, la nationalité (suisse ou étrangère) la première langue parlée (française ou autre), le niveau social d'origine et l'âge et pour la description de la formation : la scolarité antérieure à l'entrée en apprentissage, le métier appris, le pôle de formation, le niveau d'exigence de l'apprentissage et le degré scolaire de l'interruption de l'apprentissage.

d'avoir été en apprentissage dans tel ou tel métier, dans un apprentissage de tel ou tel niveau d'exigence, de l'avoir interrompu en début ou en fin de formation n'est pas prédictif du risque de connaître le chômage, ni de le connaître pour une courte ou longue durée.

La difficulté de trouver un emploi est donc un élément majeur de la situation de ces jeunes sans qualification. Le risque de connaître une période de chômage est important (il touche près d'un jeune sur deux). Cette situation est susceptible de durer (la période de recherche d'emploi est longue de plus d'une demi-année pour la moitié d'entre eux), elle peut être répétitive (les périodes de chômage peuvent être multiples) et elle affecte assez clairement, et négativement, la perception que ces jeunes ont de leur présent et de leur avenir. Si nous avons montré dans la première partie de ce chapitre que l'insertion professionnelle était possible malgré l'absence de qualification certifiée (mais pas nécessairement sous la meilleure forme), les chiffres assez massifs du chômage de cette population nous indiquent que cette insertion est tout de même relativement limitée et d'un accès difficile. Le fait que ni les caractéristiques sociales, ni les caractéristiques scolaires soient liées aux conditions de l'insertion professionnelle ou de l'exclusion plus ou moins durable du marché du travail, montre le caractère assez idiosyncrasique des parcours de chacun. Il faut, en revanche, rappeler que les jeunes qui interrompent leur apprentissage se comptent plus fréquemment parmi les jeunes issus de milieu peu favorisé et ayant eu des difficultés scolaires antérieures⁶⁷.

3.3 Les reprises de formation et les diplômes obtenus

La sélection de la population de cette enquête se caractérise par des personnes qui ont interrompu leur apprentissage dual avant l'obtention du CFC et qui ne se sont pas réorientées dans une formation recensée à Genève. Or 65 personnes déclarent lors du sondage téléphonique de janvier 2008 une formation pour principale activité. Cette apparente contradiction s'explique par toute une série de raisons. D'abord, si nos renseignements sont assez exhaustifs pour les écoles publiques genevoises et certaines écoles privées, ils sont quasiment inexistantes dès que l'on sort du canton ou que l'on prend en compte les nombreuses formations professionnelles privées offertes dans le canton de Genève. Notre connaissance des parcours de formation des jeunes est « aveugle » sur la plupart des effets migratoires, même internes à la Suisse. Ce sondage va donc nous permettre de connaître certaines activités de formation de personnes considérées selon les registres publics « hors du système de formation genevois ». Ensuite, il faut relever que les informations réunies par un sondage téléphonique ne sont pas des attestations relevant d'une inscription administrative⁶⁸, mais des déclarations de formation fournies par les intéressés eux-mêmes. Il est possible que dans certains cas des situations peu formalisées soient considérées par les jeunes comme des parcours de formation au même titre que la fréquentation d'une école, par exemple. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, dans cette étude, de définir la formation et le diplôme dans une acception assez large, c'est-à-dire toutes celles qui correspondent à des cursus de formation et à des diplômes reconnus, mais également toutes les autres formations et diplômes déclarés par les enquêtés (diplômes ou attestations sportives ou de médecine parallèle, par exemple). Avec les limites et particularités exposées ci-dessus, il n'est alors pas étonnant de relever dans la population des jeunes ayant interrompu leur formation

⁶⁷ Cf. partie 2.

⁶⁸ Pour Genève ces informations se trouvent dans la base de données scolaires du Département de l'instruction publique.

professionnelle sans réorientation connue, quelques dizaines de personnes qui se déclarent en formation quelques mois plus tard.

Parcours entre l'interruption et la reprise de la formation

Environ le tiers (N = 22) des jeunes affirmant suivre une formation en janvier 2008 déclarent n'avoir pas quitté leur formation depuis novembre 2005 (figure 3.3.1). Ils ne devraient donc pas faire partie de notre population d'enquête. Dans les faits, les situations sont plus complexes. Certains ont poursuivi leur formation ailleurs qu'à Genève (dans les cantons de Vaud et du Valais ou en France voisine pour l'essentiel) et l'état de nos données ne nous a pas permis de faire la différence entre une cessation de la formation et une migration hors du canton. D'autres ont repris une formation en suivant des cours dans diverses écoles professionnelles privées, par exemple une académie de coiffure ou dans une école offrant des cours d'administration et de langue ou encore en suivant des formations par correspondance. Ces formations n'étaient pas toutes à plein temps : de 2 à 40 heures par semaine avec une moyenne de 22 heures. Quatre jeunes ont transformé leur apprentissage de peintre en carrosserie en une « formation pratique », ce qui signifie qu'ils restent dans l'entreprise formatrice, mais qu'ils cessent de fréquenter les cours professionnels et scolaires. Cette formation pratique représente une intégration par le travail, qui est validée par une attestation. Enfin, deux jeunes ont bien connu une rupture de formation durant un laps de temps, mais on constate plus tard qu'ils ont poursuivi leur cursus comme s'il n'y avait pas eu interruption. Parmi ces 22 personnes on retrouve donc à la fois des élèves et des apprentis, mais aussi des jeunes gardant un contact à temps partiel (cours privés professionnels pour quelques heures) ou plus particulier (formation pratique) avec le système de formation.

Ceux qui ont interrompu leur formation ont eu des parcours toujours très singuliers dont on dégage cependant quelques caractéristiques qui peuvent d'ailleurs se cumuler : un passage par l'emploi (24 personnes), des périodes de chômage (23 personnes) ou des autres activités (19 personnes).

Figure 3.3.1. Caractéristiques des parcours des jeunes qui déclarent en janvier 2008 suivre une formation (65 sur 342)

Effectifs 65	
<i>22 individus</i>	...déclarent avoir été constamment en formation. Il s'agit : de formations poursuivies hors de Genève, de formations en écoles professionnelles privées non recensées dans la BDS, de formations poursuivies après une très courte interruption (2 ou 3 mois), du passage d'une formation complète à une formation pratique uniquement.
<i>24 individus</i>	...ont travaillé à un moment donné avant de reprendre une formation.
<i>23 individus</i>	...ont connu des périodes de recherche d'emploi, dont 12 qui n'ont jamais travaillé.
<i>19 individus</i>	...ont connu d'autres activités (voyage, à la maison, service civil/militaire, etc.), dont 13 sans jamais exercer un emploi.

Notes : Question 5 du questionnaire présenté en annexe. La somme des individus est supérieure à l'effectif de départ car les situations présentées ne sont pas exclusives (on peut avoir travaillé et avoir connu le chômage par exemple).

Finalement, entre l'interruption de la formation que nous avons constatée et leur situation de formation déclarée en janvier 2008, nous retrouvons trois groupes de jeunes d'importance assez comparable. Le premier qui estime n'avoir jamais cessé sa formation jusqu'en janvier 2008, ce qui selon une définition large de la formation, semble vrai (22 personnes). Le deuxième, qui après avoir intégré activement le monde du travail durant un temps, retourne vers une formation (18 personnes) et le troisième, composé de jeunes qui, après une interruption de leur apprentissage, se sont consacrés à d'autres activités ou ont connu le chômage, avant de revenir vers une formation (25 personnes⁶⁹).

Ces trajectoires complexes à la limite du parcours de formation, de la transition à la vie active et/ou du glissement vers l'exclusion illustrent particulièrement bien la condition des jeunes qui se retrouvent à la marge du système de formation. Entre les dangers, les potentialités et surtout les possibles effets de rétroaction, tout ou presque peut se rejouer, se rattraper, se modifier ou s'aggraver. Cette condition incertaine nous enseigne qu'au-delà des déterminismes sociologiques assez forts, les rôles sociaux sont loin d'être figés à ce moment de la biographie des jeunes.

Caractéristiques des formations

Si l'on compare les domaines et les filières de formation des 65 jeunes qui se déclarent en formation en janvier 2008 et l'apprentissage qu'ils suivaient en novembre 2005, on constate d'assez fréquents changements d'orientation (figure 3.3.2). Seuls 10 d'entre eux sont dans une formation identique à celle qu'ils avaient en novembre 2005 (même métier et en apprentissage dual). Dans la plupart des cas il s'agit de la poursuite d'un apprentissage dans un autre canton, ce que nos données ne permettaient pas de savoir. Pour 22 individus la formation suivie en janvier 2008 est différente de l'apprentissage de novembre 2005, mais se déroule soit dans un domaine proche (par exemple assistante de médecine dentaire et secrétaire médicale), soit dans un même domaine mais dans des conditions d'études différentes (par exemple apprentissage de commerce et école de commerce professionnelle privée) et parfois en ajustant le niveau d'exigence de la formation. Les réorientations concernent 26 personnes qui, après l'interruption de leur apprentissage, se sont dirigées vers un autre domaine d'étude clairement différent de l'apprentissage premier (par exemple d'apprentissage de commerce à celui d'esthéticienne ou d'un apprentissage d'électricien à des cours commerciaux privés).

Figure 3.3.2. Comparaisons entre l'apprentissage suivi en novembre 2005 et la situation de formation en janvier 2008

Effectifs 65	
10 individus	...déclarent être dans la même formation en novembre 2005 et en janvier 2008.
22 individus	...déclarent suivre une formation en lien étroit avec l'apprentissage qu'ils ont interrompu.
26 individus	...déclarent s'être réorientés en suivant une formation nettement différente de l'apprentissage qu'ils ont interrompu .
7 individus	...n'ont pas donné d'indication assez précise à ces questions (non réponse).

Notes : Question 1 du questionnaire présenté en annexe. Les effectifs étant assez faibles, les résultats sont à considérer dans leur singularité.

⁶⁹ Il s'agit des 12 qui ont connu le chômage mais n'ont jamais travaillé et des 13 qui ont eu d'autres activités et qui n'ont jamais travaillé.

L'importance des réorientations, dans un domaine proche ou au contraire dans un domaine très différent de l'apprentissage initialement suivi, montre une fois de plus le poids des processus d'orientation/sélection. Ces processus combinent aspirations et ambitions d'une part, exigences, normes de promotion et parfois difficultés scolaires d'autre part, et participent ainsi à la complexité des parcours de qualification des jeunes. La qualification « une fois de plus » signifie que ces modalités de réorientations s'observent de manière récurrente dès la fin de la scolarité obligatoire (et même avant si on considère les choix d'option du secondaire I) et à toutes les étapes qui suivent et se poursuivent d'ailleurs dans des termes comparables lors de l'entrée et durant les études de niveau tertiaire⁷⁰.

Vingt-six jeunes sont en janvier 2008 en formation dans un cadre scolaire, que ce soit en école ou en suivant des cours professionnels (figure 3.3.3). Seuls 5 d'entre eux fréquentent une institution de formation publique de niveau secondaire II ou tertiaire (une personne est en HES en janvier 2008) et 3 suivent des cours à la Fondation pour la formation des adultes à Genève (IFAGE, fondation reconnue d'utilité publique ayant une convention de prestations avec le Département de l'instruction publique). Les autres fréquentent diverses écoles ou organismes de formation privés, qui vont de l'école professionnelle à plein temps (par exemple une académie de coiffure, une école hôtelière ou encore une école de commerce), aux formations par correspondance (par exemple une formation de secrétaire médical).

Figure 3.3.3. Caractéristiques des écoles fréquentées par les jeunes ayant repris une formation

5 individus	Institutions de formation publiques	<ul style="list-style-type: none"> – École d'agriculture (Vaud) – École d'art (Vaud) – Haute école de santé (Genève) – École professionnelle (Vaud) (2x)
3 individus	IFAGE	<ul style="list-style-type: none"> – Commerce (2x) – Gemmologie
18 individus	Écoles professionnelles privées	<ul style="list-style-type: none"> – École de commerce, cours commerciaux ou sections commerciales d'écoles privées (7x) – Formation de secrétaire médical par correspondance – École de coiffure/d'esthétique (2x) – École d'architecture d'intérieur/de maquettiste (3x) – École hôtelière/de tourisme (2x) – École de sport – École de cinéma/d'ingénieur du son (2x)

Ce résultat éclaire une fonction singulière occupée par des écoles ou cours professionnels privés dans les parcours de formation de jeunes en difficultés. Après avoir quitté un apprentissage dual qui, à Genève particulièrement, est rarement la première orientation après l'école obligatoire, la poursuite d'une formation dans le système de formation public devient difficile (en raison des conditions et normes d'admission). Les organismes de formation privés peuvent jouer alors le rôle de recours pour un retour en formation, notamment parce que leur organisation permet non seulement une formation à plein temps, mais également la possibilité de suivre uniquement certains cours spécifiques, et ceci sans nécessairement

⁷⁰ Pour une description de ces processus au niveau du Cycle d'orientation et au début des études de niveau secondaire II, on peut se référer aux travaux sur la nouvelle organisation du Cycle d'orientation (Rastoldo, Kaiser et Alliata, 2005 ; Rastoldo, Evrard et Kaiser, 2006). Pour le niveau tertiaire, J.M. Berthelot propose une analyse sur un exemple français (Berthelot, 1993).

imposer aux candidats des normes d'entrée difficilement accessibles. En d'autres termes, qui n'arrive pas à mener à bien un apprentissage de commerce par exemple, peut en revanche acquérir et valider certaines compétences particulières en suivant des cours dispensés par des écoles professionnelles privées. Cette fonction spécifique est d'ailleurs reconnue par les organismes publics qui s'occupent des jeunes en difficultés dans la mesure où ils accordent parfois les financements nécessaires pour permettre de suivre ces enseignements. C'est notamment ce que fait, cas échéant, l'Office cantonal de l'emploi à Genève.

Caractéristiques personnelles, scolaires et sociales des jeunes qui reprennent une formation

Discuter la place des formations privées pose immédiatement la question des moyens disponibles pour payer ces formations. Même si des financements par des organismes publics sont possibles pour les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage dual, particulièrement s'ils se sont retrouvés au chômage, la transition vers les écoles privées n'est pas à la portée de tous. Il est alors important de savoir si ces parcours d'interruptions, puis de reprises de formation, que ce soient les mêmes ou d'autres, sont des trajectoires essentiellement individuelles, ou si des types de trajectoires correspondent de manière significative à des types sociaux et/ou scolaires spécifiques.

Le fait de reprendre une formation identique, proche ou nettement différente de l'apprentissage interrompu est clairement indépendant des caractéristiques scolaires ou sociales des jeunes, ainsi que de leurs opinions globales sur leur situation et leur avenir⁷¹. La seule différence réside dans le degré de satisfaction notablement plus élevé chez ceux qui ont repris une formation nettement différente de l'apprentissage qu'ils avaient quitté. Il faut probablement y voir un effet de nouveauté. En effet, d'autres études ont montré que la satisfaction avait tendance à décroître au fur et à mesure de l'avance dans la formation⁷².

En revanche, reprendre une formation en école professionnelle (également dans le cadre de cours professionnels) ou dans le cadre d'un apprentissage (voire de faire une formation pratique) est clairement dépendant de variables catégorielles. Les écoles fréquentées étant essentiellement des organisations privées et donc payantes, la probabilité de reprendre une formation dans une école privée est très clairement liée au fait d'appartenir à un milieu social plutôt favorisé, même si des financements sont octroyés dans certains cas. Le genre, le pôle de formation, le niveau de l'apprentissage interrompu, ainsi que le parcours scolaire antérieur sont également liés de manière significative à la reprise d'une formation en école plutôt qu'en apprentissage dual⁷³. Typiquement, être fille, avoir interrompu un apprentissage dans le pôle commercial, d'un niveau d'exigences élevé (commerce élargi par exemple) conduit nettement plus souvent à une reprise de formation en école. Alors qu'être garçon, fréquenter les pôles techniques ou de l'hôtellerie et des services dans le cadre d'apprentissages de faibles niveaux d'exigences amène surtout à une formation dans un système d'alternance.

⁷¹ Les caractéristiques sociales sont le genre, la nationalité (suisse ou étrangère), la première langue parlée (français ou autre), le niveau social d'origine et l'âge. Les caractéristiques scolaires sont la scolarité antérieure à l'apprentissage, le métier appris, le pôle de formation, le niveau d'exigences de l'apprentissage et le degré auquel a eu lieu l'interruption. Les opinions portant sur la situation présente et d'avenir sont les réponses aux échelles d'attitudes de la question 8. Les analyses sont des Chi2, des T-tests et des analyses de variance selon la forme de la variable, le seuil de signification retenu est de $p < .05$.

⁷² Cf. Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007) p. 27.

⁷³ Il s'agit des mêmes variables et des mêmes analyses que celles décrites plus haut.

A propos de la scolarité antérieure, dans les deux cas on rencontre des jeunes aux parcours compliqués, mais leur nature diffère. Si le parcours antérieur passe par une structure de transition (préapprentissage, compléments de formation, etc.), la reprise se fera surtout en dual, alors que si le parcours antérieur est marqué par plusieurs réorientations scolaires (d'une durée supérieure à deux années scolaires, mais dans des formations certifiantes), la reprise de formation se fera dans une école (ou par des cours professionnels). Le passage par une école professionnelle privée représente alors une étape supplémentaire dans un parcours scolaire aux bifurcations multiples.

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent à propos du chômage, nous le verrons dans le chapitre suivant concernant les activités hors formation et travail, les caractéristiques scolaires et sociales ne semblent pas jouer de rôle organisateur expliquant les différentes situations des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage. En matière de formation, le fait de se réorienter ou non lors d'une reprise de formation est également indépendant de ces dimensions. Cependant lorsqu'il est question de formations scolaires *versus* de formations en alternance, on retrouve avec force, même sur un effectif réduit, l'ensemble des déterminismes sociaux et scolaires qui existent dans le système de formation genevois⁷⁴.

Les trajectoires vers le marché du travail, les risques face au chômage, les orientations des reprises de formation, ainsi que l'ensemble des « autres situations » relevées par cette enquête montrent donc la prédominance de trajectoires individuelles qui se construisent selon les événements singuliers que chacun rencontre dans cette phase de transition. D'ailleurs c'est toujours des questions d'opinions ou de perceptions de l'avenir qui structurent un peu cette mosaïque de situations et jamais des données socio-scolaires, sauf lorsqu'il s'agit du système formel de formation (école ou apprentissage). Là le « biais » social est particulièrement fort et s'accompagne des autres régularités que l'on constate dans l'ensemble du système de formation (meilleurs résultats des filles, hiérarchie des parcours de formation entre école et dual notamment).

Les diplômes

Afin de proposer un panorama de la situation de formation des jeunes qui ont abandonné l'apprentissage, il faut considérer, à côté des 65 jeunes qui déclarent être en formation au moment de l'enquête, les 57 personnes (en partie les mêmes, mais en partie seulement) qui ont déclaré avoir obtenu un diplôme ou une certification entre l'interruption de l'apprentissage et janvier 2008.

Étant donné la complexité des parcours individuels après l'interruption de l'apprentissage, il n'est pas étonnant que quelques jeunes déclarent avoir à un moment ou à un autre obtenu un diplôme, surtout si on considère la grande variété des diplômes ou attestations professionnelles (ou préprofessionnelles) privés qu'il est possible d'effectuer. Pour l'essentiel, les déclarations des répondants concernant les diplômes obtenus ne sont pas vérifiables en raison des limites de nos informations initiales⁷⁵. Nous nous fondons donc uniquement sur des déclarations et elles peuvent parfois être ambiguës. En effet, certains annoncent par anticipation une certification qu'ils pensent être sûrs d'avoir à court terme, d'autres signalent

⁷⁴ Et dans la plupart des autres systèmes de formation de pays comparables.

⁷⁵ Base de données genevoise uniquement ne recensant pas les cours professionnels privés.

des attestations pour avoir suivi un cours ce qui n'est pas forcément considéré par tous comme un diplôme, ou n'est pas un titre officiel, etc.⁷⁶.

Parmi les 57 personnes qui déclarent avoir obtenu un diplôme depuis novembre 2005⁷⁷, les certificats fédéraux de capacité et les attestations de formation élémentaire, initiale ou pratique sont les plus souvent cités (figure 3.3.4). En principe ces attestations et certificats ne proviennent pas du système de formation genevois (nous en aurions trace). Ils correspondent soit à des certificats et diplômes délivrés ailleurs (nous en avons retrouvé quelques-uns dans des bases de données publiques des cantons de Vaud et de Fribourg), soit à des personnes qui pensent posséder un « équivalent » de la certification et qui l'annoncent comme tel. Seules les attestations de formation pratique ont pu être avérées à Genève. Ensuite, avec des effectifs plus faibles et de tailles égales, on trouve les groupes de ceux qui déclarent avoir obtenu un diplôme d'école professionnelle publique (sauf pour un cas qui déclare un diplôme d'ECG), d'école et de cours professionnels privés (dans des domaines très divers tels que les arts, le sport, la santé et le commerce) ou qui sont porteurs d'autres certificats souvent peu formalisés⁷⁸ et parfois étrangers.

Figure 3.3.4. Diplômes obtenus entre novembre 2005 et janvier 2008 (parmi les 345 répondants)

Effectifs 57	
18 individus	...déclarent avoir obtenu un CFC entre novembre 2005 et janvier 2008.
18 individus	...déclarent avoir obtenu une attestation de formation élémentaire initiale ou pratique entre novembre 2005 et janvier 2008.
8 individus	...déclarent avoir obtenu un diplôme scolaire entre novembre 2005 et janvier 2008.
7 individus	...déclarent avoir obtenu un diplôme professionnel privé entre novembre 2005 et janvier 2008.
6 individus	...déclarent avoir obtenu un autre certificat entre novembre 2005 et janvier 2008.

Notes : Questions 6 et 7 du questionnaire présenté en annexe. Les effectifs sont faibles et les résultats doivent être considérés dans leur singularité.

Ce panorama des diplômes rend en partie compte du problème de n'avoir pas pu détecter les réorientations à l'extérieur du canton. En effet, certains ont annoncé un diplôme sanctionnant un parcours de formation qui s'est simplement déroulé en partie hors de Genève. Néanmoins cette sorte de catalogue de certification s'inscrit logiquement dans les résultats précédents, à savoir une reprise de formation plutôt dans le système dual qu'en école. Lorsqu'elle se déroule en école, on constate une forte présence des écoles professionnelles privées, et pour le système public dual des certifications souvent de faibles qualifications (formations élémentaires, pratiques, etc.).

Enfin, les jeunes qui déclarent avoir obtenu un diplôme sont un peu moins souvent en marge du travail ou de la formation⁷⁹ (chômage, autres ou sans activité). Cela confirme ainsi que, même avec des trajectoires marquées par des difficultés et abandons de formation, la capacité à faire valoir des compétences attestées par un organisme reconnu (public ou privé) facilite l'insertion.

⁷⁶ Les vérifications partielles que nous avons pu faire avec la base de données scolaires attestent en tous cas de ces deux cas de figure.

⁷⁷ Questions 6 et 7 du questionnaire présenté en annexe.

⁷⁸ En fait la description qu'ils en font s'apparente davantage à un certificat de travail.

⁷⁹ Question 1 du questionnaire. Chi2 p<.05

3.4 Les « autres situations »

Près d'un jeune sur dix n'est, au moment de l'enquête (janvier 2008), ni sur le marché du travail (actif ou en recherche d'emploi), ni inscrit dans une formation. Étant donné la taille de notre population de départ (345 jeunes), les 32 personnes qui sont dans ce cas ne sont pas assez nombreuses pour permettre de véritables analyses quantitatives. Néanmoins il est possible d'en dresser une sorte de portrait si on garde à l'esprit que toute généralisation est forcément délicate.

En fait, on repère clairement deux types de situations assez dissemblables. D'une part, les jeunes qui ont déclaré être à ce moment précis dans une « autre situation », essentiellement le service militaire/civil, moins souvent d'autres occupations telles que voyages et stages linguistiques à l'étranger (selon l'intitulé de la question telle qu'elle a été présentée lors de l'entretien téléphonique et selon les quelques précisions qui ont été récoltées auprès des intéressés). D'autre part, les personnes qui ont déclaré en janvier 2008 n'être ni en emploi ni en formation et ne rechercher ni l'un ni l'autre⁸⁰.

Cette distinction en deux sous-groupes s'avère pertinente dans la mesure où nous remarquons, même avec les effectifs très réduits dont nous disposons, que les jeunes qui les composent n'ont ni les mêmes opinions sur leur situation et leur futur, ni le même profil d'activité depuis l'arrêt de leur apprentissage dual⁸¹.

Le premier sous-groupe compte 20 jeunes qui ont déclaré être dans une « autre situation ». Ils sont plus souvent⁸² des garçons, de nationalité suisse, francophones et plutôt issus de la classe moyenne. Lorsqu'ils donnent des indications sur leurs activités du moment, le service militaire (ou civil) occupe une place prépondérante, les autres activités déclarées (voyage, séjour à l'étranger, stage linguistique, etc.) sont plus rares. Ces jeunes-ci ont tendance à se déclarer plutôt satisfaits de leur situation, voient leur avenir assez positivement et disent être prêts aux nécessaires adaptations que demande leur insertion future⁸³.

Dans le deuxième sous-groupe, on trouve des jeunes qui ont déclaré s'être retirés à la fois des marchés de la formation et du travail (12 personnes). Du point de vue de leurs caractéristiques sociales, ils ne diffèrent pas de l'ensemble de la population, mais ils présentent la spécificité d'être particulièrement peu satisfaits de leur situation. Leurs projections d'avenir semblent assez floues. Ils pensent globalement que leur situation est transitoire (ils disent en fait qu'elle sera différente dans les 6 à 8 mois à venir, notamment par un retour à une formation ou l'obtention d'un travail⁸⁴), mais leurs projets d'avenir leur semblent imprécis et évanescents. Ils montrent, de plus, une certaine résistance à se conformer aux contraintes externes en se disant, moins que les autres, disposés à s'adapter pour correspondre à ce qu'on attend d'eux⁸⁵.

⁸⁰ Cette situation « ni en emploi ni en formation » et sans en rechercher est le fait, par exemple, de jeunes découragés par un chômage de longue durée, atteints dans leur santé ou encore en situation de privation de liberté.

⁸¹ Une analyse de classification automatique (*K-Means cluster analysis*), tend à confirmer malgré le peu de sujets la classification de cette population en deux sous-ensembles distincts repérables notamment par les réponses à la première question de l'entretien téléphonique.

⁸² Dans ce chapitre, lorsque des différences sont notées, elles proviennent de tests (*Chi2* ou *T-test*) dont le seuil de signification est au moins $<.10$.

⁸³ Questions 3 et 8 du questionnaire téléphonique présenté en annexe.

⁸⁴ Question 2 du questionnaire téléphonique présenté en annexe.

⁸⁵ Questions 3 et 8 du questionnaire téléphonique présenté en annexe.

Par-delà les différences de composition sociologique et d'opinion, les caractéristiques scolaires de ces deux sous-groupes sont identiques, non seulement entre eux, mais également avec le reste de la population des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage. Ni un métier, un pôle de formation, un niveau d'exigences ou une caractéristique du parcours de formation antérieur ne peut être particulièrement relevé. Le parcours de formation n'apparaît donc pas explicatif de cette distinction (dans ce cadre restreint).

Les profils d'activités

En revanche on note des différences entre ces deux sous-groupes dans le déroulement du parcours qui va de l'interruption de l'apprentissage au mois de janvier 2008 (date du questionnaire téléphonique). Plus de la moitié des jeunes exerçant au moment de l'enquête une « autre activité » ont, à un moment, été au travail ou en reprise de formation (8 sur 14 ayant donné ce genre de renseignements), alors que les jeunes qui se déclarent retirés de la formation et du marché du travail sont presque tous restés, depuis l'interruption de leur apprentissage, en marge du travail (même temporaire) et de toute formation (figures 3.4.1 et 3.4.2).

Figure 3.4.1. Caractéristiques des parcours des jeunes qui exercent « d'autres activités » en janvier 2008 (service militaire/civil, voyage, séjour linguistique, etc.)

Effectifs 20	
6 individus	...ne fournissent pas cette information.
6 individus	...ont connu ces « autres activités » dès l'interruption de la formation (dont 2 jeunes au service militaire).
1 individu	...a, un moment donné, repris une formation qu'il a ensuite abandonnée.
7 individus	...ont travaillé durant toute ou partie de cette période que ce soit en temporaire ou avec un contrat à durée indéterminée (dont 2 jeunes au service militaire, un musicien et un jeune malade en janvier 2008).

Figure 3.4.2. Caractéristiques des parcours des jeunes qui ne sont pas en formation ni en emploi et qui n'en recherchent pas en janvier 2008

Effectifs 12	
9 individus	...n'ont jamais repris une formation ni travaillé depuis l'interruption de leur formation.
2 individus	...ont travaillé durant un temps limité.
1 individu	...a repris une formation qu'il a abandonnée ensuite.

Notes : Question 5 du questionnaire présenté en annexe. Les effectifs sont faibles et les résultats doivent être considérés dans leur singularité.

La mise en parallèle de ces parcours après l'interruption de l'apprentissage et du jugement porté par les jeunes des deux groupes respectifs montre deux façons assez contrastées de se retrouver en marge de la formation et du travail.

La première façon est essentiellement celle des jeunes qui déclarent exercer une « autre activité ». Ils sont dans une occupation temporaire : choisie, comme un voyage, ou contrainte, par exemple l'armée. Cette occupation constitue une sorte de parenthèse dans un parcours d'insertion professionnelle ou vers une nouvelle formation, cette parenthèse, généralement assez appréciée, pouvant d'ailleurs directement être utile à ce parcours d'insertion. En matière d'insertion, plus de la moitié ont d'ailleurs déjà été actifs dans le monde du travail, sous une forme ou une autre. Leur situation et leur avenir n'apparaissent pas particulièrement plus difficiles que pour les jeunes qui, après l'interruption de leur formation, sont actifs sur le marché du travail.

La deuxième façon caractérise particulièrement les jeunes qui déclarent être sans emploi ni formation et ne pas en rechercher. Ils sont dans une situation qui apparaît comme beaucoup plus problématique. Ils se retrouvent dans un état qu'ils jugent clairement insatisfaisant et l'avenir leur paraît brouillé et insaisissable. Concernant l'insertion professionnelle ou le retour à une formation, non seulement ils se situent en marge de ces deux voies d'intégration sociale, mais on remarque que c'est le cas depuis l'interruption de leur formation, car la plupart d'entre eux n'ont jamais pénétré le marché de l'emploi ou repris temporairement une formation depuis cette rupture. Les réponses de ces jeunes cumulent les indices de marginalisation sociale et économique : sans formation achevée ni expérience de travail, dans une situation personnelle difficile et sans vision d'avenir positive. Pour ces personnes, l'interruption de l'apprentissage semble marquer une étape (ou peut-être le début) d'une sorte de désaffiliation sociale au sens défini par Robert Castel, soit des individus « exclus du monde organisé »⁸⁶ et « surexposés par le manque d'attaches et de supports par rapport au travail, à la transmission familiale, à la possibilité de construire un avenir », dont la vie est organisée par « une foule de situations d'insécurité et de précarité qui se traduisent par des trajectoires tremblées, faites de recherches inquiètes pour se débrouiller au jour le jour »⁸⁷. Cette dérive vers la disqualification sociale, qui peut se dérouler de manière très hétérogène selon la biographie de chacun, implique généralement comme dénominateur commun un sentiment de dévalorisation ou d'indignité, un affaiblissement des liens sociaux et le retrait de la vie économique et sociale, la stigmatisation des individus dans une posture jugée défavorable et une grande incertitude face à l'avenir⁸⁸.

La situation de ces quelques jeunes, même si elle ne concerne pas un grand nombre d'entre eux, est cependant centrale dans la problématique de l'interruption de la formation. Leur trajectoire montre clairement l'enchaînement, finalement assez rapide, qui peut exister entre une situation d'échec scolaire (cause principale d'arrêt de la formation⁸⁹) et le glissement vers une situation sociale de grande précarité, voire d'exclusion⁹⁰. Des illustrations de cette précarité sont d'ailleurs présentées dans le chapitre relatant les entretiens semi-directifs qui ont été menés suite au questionnaire téléphonique (chapitre 3.6).

Relevons à ce propos que le nombre de jeunes se trouvant dans une situation de précarité et/ou de rupture sociale est probablement sous-estimé dans la population qui a répondu au questionnaire. En effet, l'analyse des non-réponses montre que, lorsque le jeune n'a pu être atteint au téléphone mais qu'un contact a été établi avec un proche (généralement un parent),

⁸⁶ Castel (1995) p.59.

⁸⁷ Castel (1995) p.760.

⁸⁸ Cf. Paugam (1996 et 2000).

⁸⁹ Cf. Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007).

⁹⁰ Outre R. Castel et S. Paugam déjà cités, cette trajectoire d'exclusion fait l'objet de nombreux travaux d'analyse. On peut citer notamment F. Dubet avec le concept de « jeune en galère » (Dubet, 1987) et dans une littérature plus ancienne (1897) E. Durkheim avec celui « d'anomie » (Durkheim, 1969).

dans la majorité des cas la situation du jeune est décrite en termes d'insertion problématique et/ou de rupture familiale. De fait, la prise en compte de ce critère multiplie par deux le nombre de jeunes connaissant des situations d'insertion critiques. Elles prennent alors la forme de ruptures de tout contact entre le jeune et sa famille qui ne sait pas où il est ni ce qu'il fait, de conflits aigus entre le jeune et sa famille entraînant la fin de toute relation ou de marginalisation extrême amenant les proches à le définir : « sans domicile fixe » ou « à la rue », que ce soit en Suisse ou à l'étranger⁹¹.

Reste cependant que cet état de fait n'est pas considéré comme immuable par les jeunes absents des marchés de la formation et du travail. En effet la plupart d'entre eux déclarent que leur condition va évoluer dans les 6 à 8 mois qui viennent en invoquant la reprise d'une formation ou le commencement d'un travail. Il n'est pas possible de savoir si ces intentions sont en voie de réalisation, mais nous pouvons au moins dire que cette situation marginalisante n'est pas acceptée comme stable. Les jeunes ont gardé une capacité d'espérance ou de mobilisation qui leur permet de ne pas se résigner à une posture dépressive et à une situation figée, mais d'envisager un avenir meilleur du point de vue de leur insertion sociale.

3.5 Le regard des jeunes sur leur situation

A côté des éléments descriptifs et factuels qui décrivent la situation des jeunes lorsqu'ils ont quitté leur apprentissage, une partie plus évaluative leur a permis de porter quelques jugements sur leur condition. Les jeunes devaient d'abord se situer sur une échelle de satisfaction relative à leur situation au moment de l'entretien, ensuite sept affirmations étaient proposées et les répondants indiquaient, sur une échelle en 6 points, leur degré d'accord avec chacune d'elles⁹².

Ces affirmations sont tirées d'un ensemble d'items organisés autour des concepts d'exploration et d'engagement, qui permettent de cerner le *statut identitaire* des jeunes⁹³ face à leur formation. Ces statuts servent à décrire l'état dans lequel se trouvent les jeunes (dans notre cas, qui ont interrompu leur formation) face aux défis que représentent leur insertion actuelle et en devenir, insertion tant sociale que professionnelle. Ils prennent ici la forme de balises qui caractérisent différents groupes de jeunes entre des sentiments de perte de maîtrise, de dépendance à autrui, de choix librement assumés et de renvoi de la problématique à plus tard.

La forme téléphonique de l'enquête n'a pas permis de passer l'ensemble de la question relative à la dimension identitaire. Seuls 7 items ont été conservés comme illustratifs d'un type de statut identitaire. Comme nous avons déjà posé ces questions lors de précédentes études, pour 6 des 7 questions nous avons non seulement les réponses des jeunes qui ont quitté leur apprentissage, mais également celles des jeunes en fin d'obligation scolaire selon leur regroupement (9^e degré A ou B) et celles des jeunes qui fréquentent des structures de

⁹¹ Pour une vision plus complète des situations difficiles, il faut également ajouter celles des jeunes sur le marché du travail qui connaissent un chômage de longue durée (Cf. chapitre 3.2).

⁹² Questions 3 et 8 du questionnaire présenté en annexe.

⁹³ Cf. Marcia (1966), Bosma (1994) et Kraus (1998).

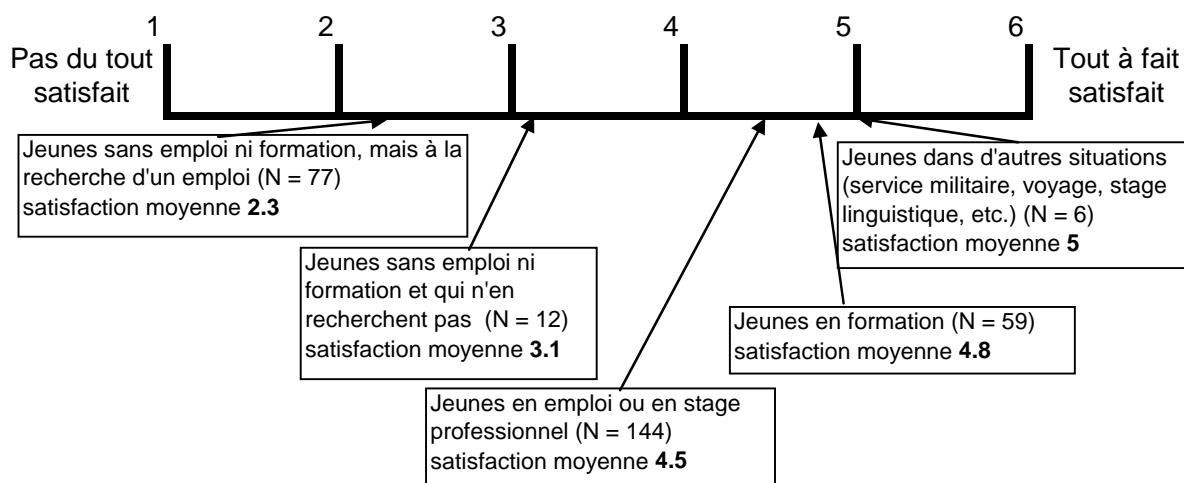
transition entre secondaire I et secondaire II⁹⁴. Si les dimensions sont très sommairement résumées, elles permettent en revanche un regard comparatif intéressant. Enfin, les résultats des jeunes qui ont quitté leur apprentissage dual sont présentés en 5 groupes d'importance numérique très variable, selon leur occupation au moment de l'enquête : ceux qui sont au travail, ceux qui sont en formation, ceux qui recherchent un emploi, ceux qui se sont retirés du marché du travail et de la formation et ceux qui sont dans d'« autres situations » (essentiellement voyages, vacances et service civil/militaire). Le faible effectif des deux derniers groupes rend ici aussi toute généralisation délicate.

Degré de satisfaction et appréciation de la situation

Assez logiquement le sentiment de satisfaction est nettement dépendant de la situation des jeunes, en matière d'emploi ou de formation⁹⁵.

Les jeunes qui se déclarent en recherche d'emploi et dans une mesure un peu moindre les quelques uns qui, au moment de l'enquête, sont retirés du marché du travail ou de la formation sont globalement assez insatisfaits de leur situation, que ce soit en termes relatifs (par rapport aux autres groupes) ou absolus (utilisation de la partie inférieure de l'échelle). A l'opposé l'emploi, la formation ou les activités temporaires de voyage ou de service (civil/militaire), sont considérés avec un degré de satisfaction très supérieur, de 1.5 à 2.5 points (figure 3.5.1), même si les variations peuvent être importantes par exemple selon le type d'emploi exercé. Cette dichotomie reflète globalement une situation d'insertion par le travail, l'étude ou l'investissement dans d'autres activités qui s'oppose à une situation de précarité marquée par le chômage ou le retrait de la vie active (notamment en raison de problèmes de santé).

Figure 3.5.1. Degré de satisfaction moyen selon la situation au moment de l'enquête

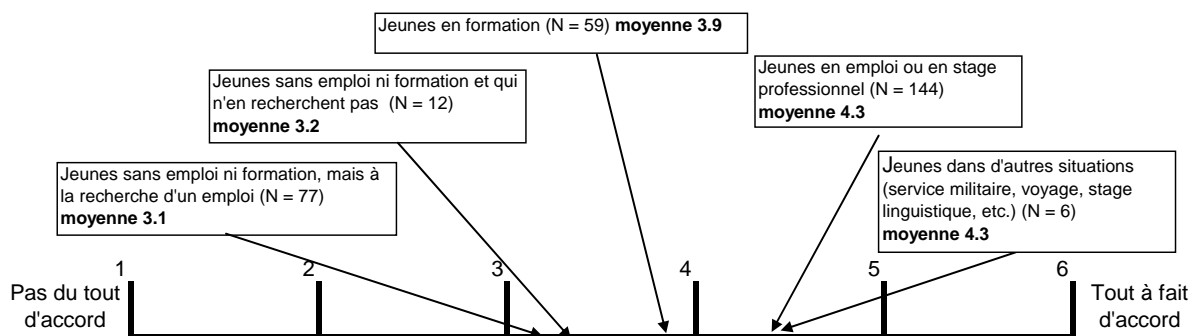


⁹⁴ Il s'agit des structures d'insertion ou assimilées existant en 2001, c'est-à-dire les diverses formes de préapprentissage, le premier degré de l'ECG et le degré préparatoire de l'École de commerce. Cf. Evrard, Hexel, Kaiser, Lurin, Marina Decarro, Rastoldo et Soussi (2003) et Rastoldo, Kaiser et Alliata (2005).

⁹⁵ Anova $p < .01$.

Cette hiérarchie du degré de satisfaction est reproduite par le degré d'accord à la phrase : « vous êtes tranquille, vous avez un bel avenir devant vous », sous une forme à peine moins dispersée (plus grande centration autour de la moyenne). Les jeunes en défaut d'insertion voient assez nettement leur avenir moins positivement que ceux qui ont trouvé une entrée dans le marché du travail ou qui ont repris une formation (figure 3.5.2). Donc l'insatisfaction prend une dimension plus importante. Elle ne concerne pas uniquement la situation présente mais, par anticipation, les potentialités d'insertion à venir. Le chômage ou le retrait du marché du travail ou de la formation est considéré comme une sorte « d'alerte » d'une possible désaffiliation sociale.

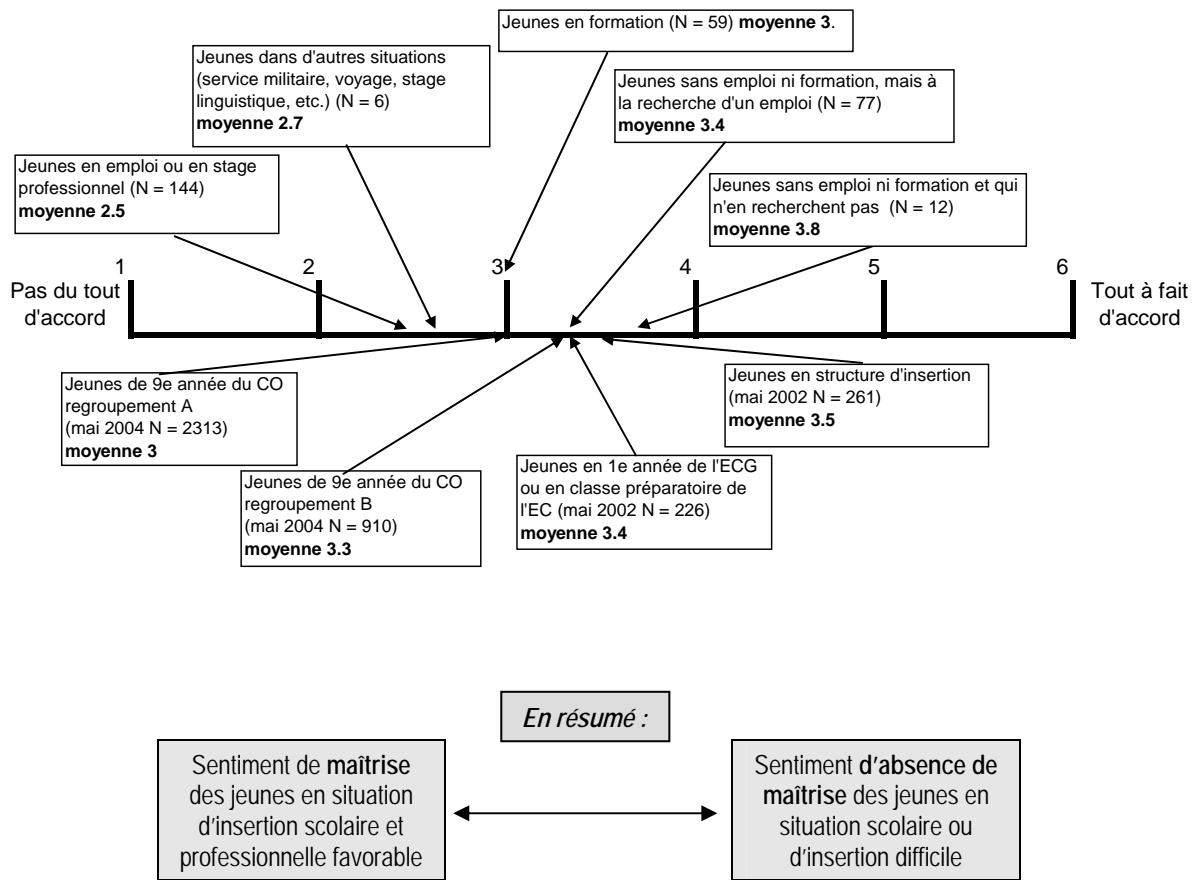
Figure 3.5.2. Degré d'accord avec l'affirmation « vous êtes tranquille, vous avez un bel avenir devant vous »



A l'inverse, l'affirmation : « Vous avez parfois l'impression que tout vous échappe » semble correspondre davantage aux jeunes en recherche d'emploi ou retirés du marché du travail et de la formation (figure 3.5.3). Ce qui signifie que les difficultés d'insertion en emploi ou en formation sont clairement associées à la perte de maîtrise de l'individu sur sa destinée. Cette dynamique correspond d'ailleurs à celle que nous avons mise en évidence dans des travaux antérieurs. Plus les jeunes sont dans une situation de formation difficile (soit en regroupement B du Cycle d'orientation en 9^e année, soit en année de transition entre école obligatoire et formation secondaire II, et d'autant plus si les difficultés scolaires sont grandes), plus ce sentiment de perte de contrôle est fréquent. Rappelons qu'il ne s'agit ici pas uniquement d'un sentiment subjectif, car dans les faits les jeunes en situation de formation difficile ont très souvent des destinées (notamment en termes d'orientation) qui ne correspondent pas à leurs souhaits propres⁹⁶.

⁹⁶ Dans une recherche antérieure, nous avons montré que les élèves en difficulté en fin d'obligation scolaire n'avaient que dans environ 15% des cas une orientation correspondant à leurs souhaits et à leurs projets déclarés (Rastoldo, Kaiser, Allia, 2005).

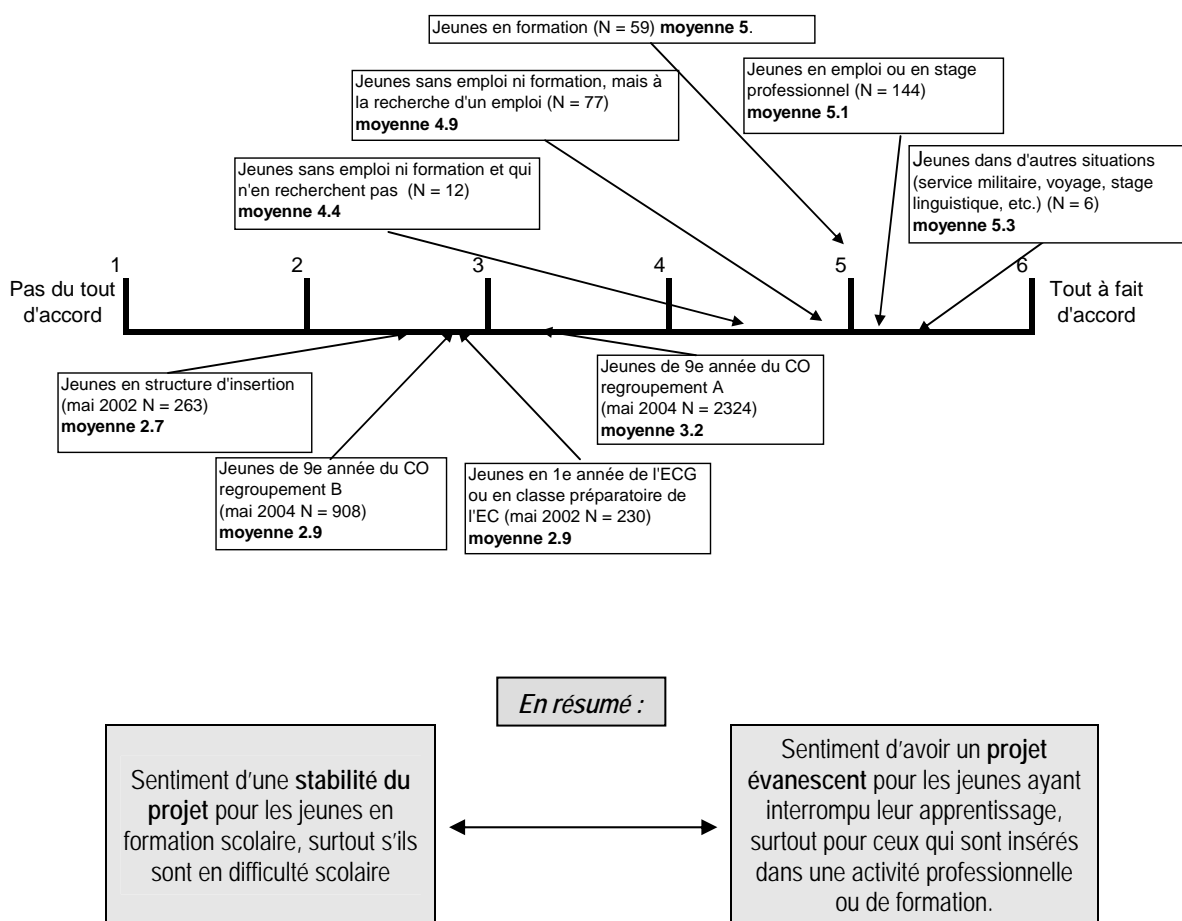
Figure 3.5.3. Degré d'accord avec l'affirmation « vous avez parfois l'impression que tout vous échappe »



Notes pour les tableaux 3.5.3 à 3.5.8 : Les groupes présentés au dessus de l'échelle représentent les jeunes ayant interrompu leur apprentissage dual. Les groupes présentés en dessous de l'échelle, issus de recherches antérieures, sont à considérer comme des « groupes témoins ».

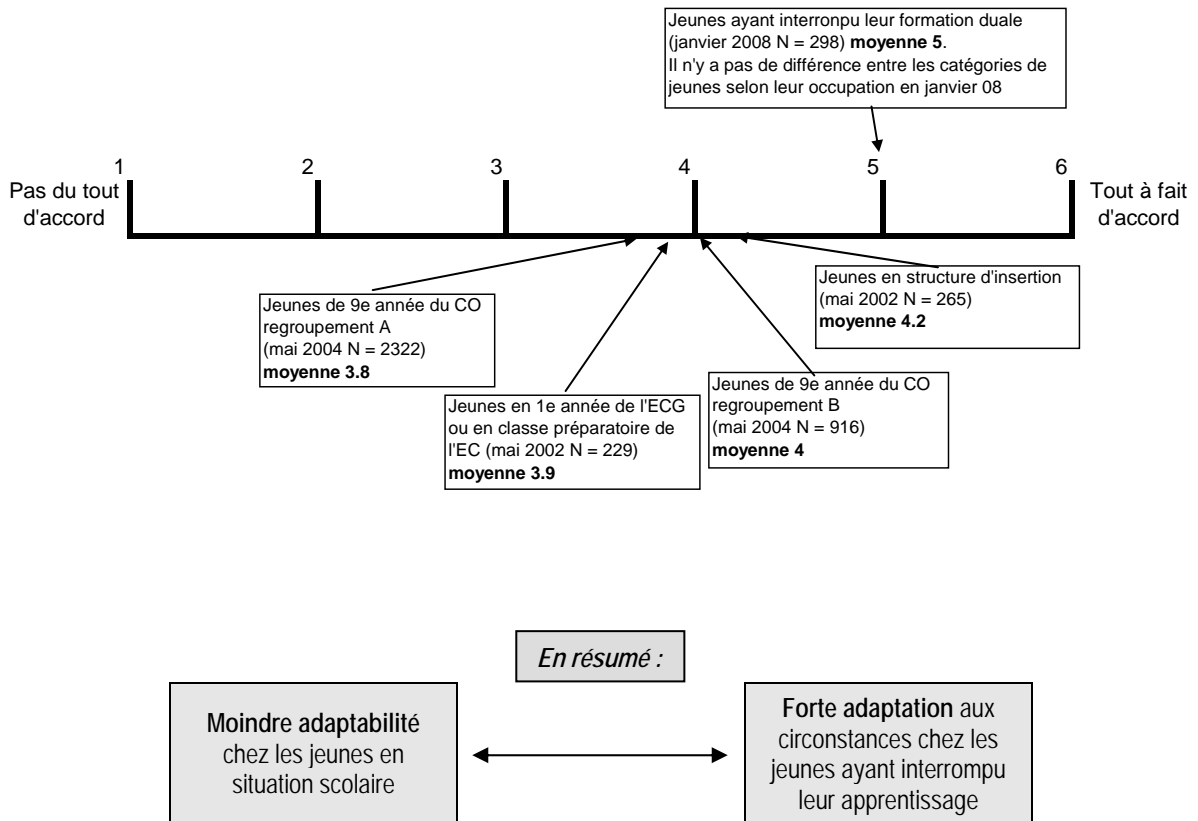
L'incertitude n'est en revanche pas une caractéristique des jeunes se trouvant dans les situations les plus difficiles (figure 3.5.4). C'est même une caractéristique importante de l'ensemble des apprentis qui ont interrompu leur formation. La différence est que chez certains cette incertitude est corrélée avec une perte de contrôle, devenant une sorte d'incertitude menaçant l'individu, alors que pour les autres elle va plutôt de pair avec « un bel avenir », c'est-à-dire une incertitude pleine de potentialités, une incertitude qui permet de garder le maximum d'opportunités envisageables. Comparativement aux jeunes de 9^e année ou en année de transition, les jeunes qui ont quitté leur apprentissage sont dans une hésitation plus marquée. On peut y voir un effet d'âge, les plus jeunes, qui ne connaissent pas encore vraiment les aléas de l'insertion professionnelle, développeraient des idées, un peu juvéniles, les conduisant à se sentir sûrs de leurs envies, de leurs choix et des possibilités de les réaliser, ou un effet de situation, tous ces ex-apprentis ayant connu une phase de réorientation récente (et certains sont encore dans ce processus) qui a forcément mis à mal quelques certitudes antérieures.

Figure 3.5.4. Degré d'accord avec l'affirmation « actuellement vos projets sont très vagues, vous hésitez entre plusieurs choses »



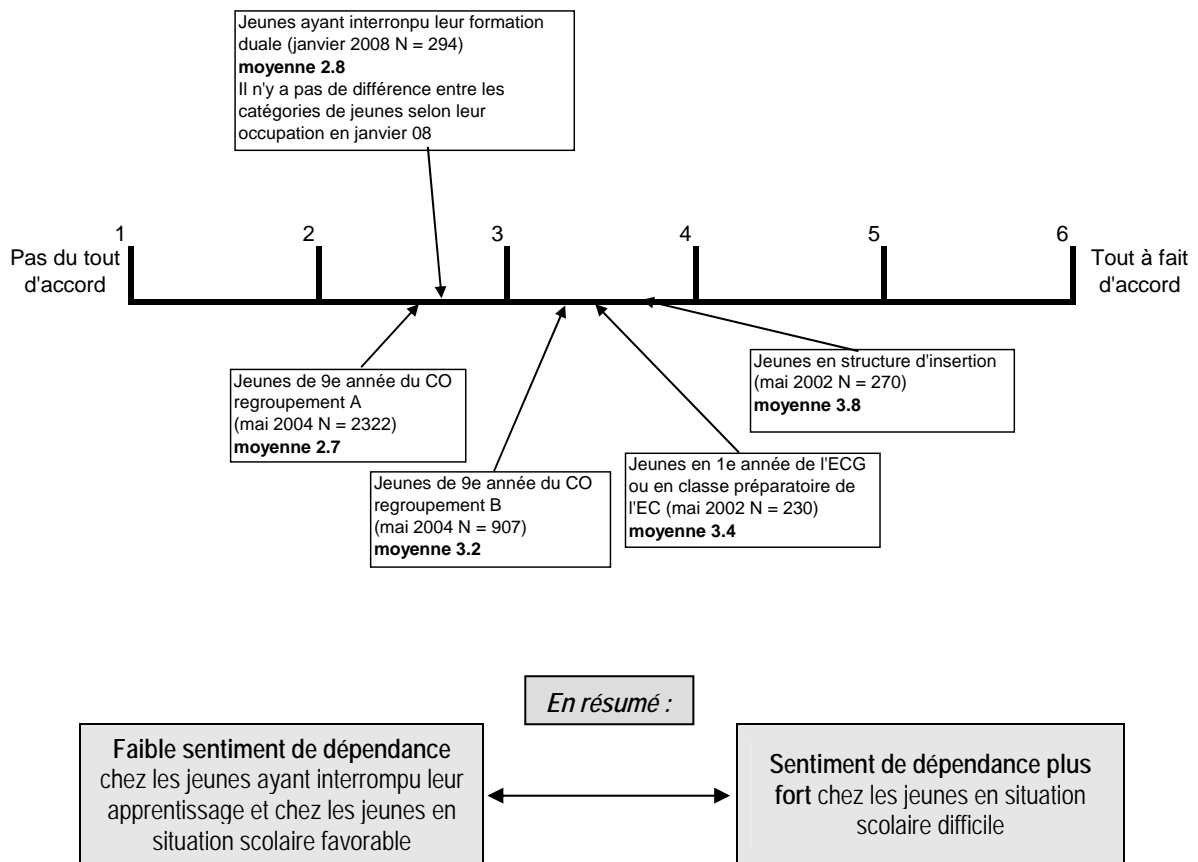
Les ex-apprentis, quelle que soit leur situation au moment de l'enquête, sont notablement plus sensibles aux nécessités d'adaptation, aux situations changeantes que les élèves de 9^e ou d'année de transition (figure 3.5.5). C'est d'ailleurs les meilleurs élèves qui sont les moins enclins à une souplesse adaptative, probablement sûrs des possibilités qui se présentent à eux. Les jeunes qui ont quitté leur apprentissage voient probablement davantage l'intérêt qu'il y a aux arrangements divers, afin de se construire une insertion même par des voies complexes et non linéaires. L'adaptation aux circonstances apparaît alors comme une stratégie plus adéquate que l'élaboration d'un projet préalable, qu'ils essaient ensuite de concrétiser.

Figure 3.5.5. Degré d'accord avec l'affirmation « vous essayez de vous adapter à ce qu'on vous demande »



Il est un sentiment que les jeunes qui ont quitté leur apprentissage partagent avec les élèves de 9^e année du regroupement A, c'est l'intention de ne déléguer à personne les décisions concernant leur avenir. Bien que la différence soit assez faible, les jeunes en situation scolaire plus difficile (regroupement B ou année de transition) sont plus nombreux à penser que la décision n'est finalement pas de leur ressort (figure 3.5.6). La suffisance scolaire (regroupement A) ou l'expérience en matière de formation (ex-apprentis) semblent renforcer le sentiment de maîtrise chez les jeunes.

Figure 3.5.6. Degré d'accord avec l'affirmation « vous ignorez ce que sera votre avenir, finalement c'est pas vous qui décidez »



Nous renonçons à présenter une projection des deux dernières affirmations car leurs résultats ne différencient que peu les différents groupes retenus. L'affirmation : « Il est inutile d'imaginer l'avenir, ce qui compte c'est le présent » est acceptée par tous d'une manière assez identique et assez moyenne, elle ne singularise aucun groupe. Enfin la dernière : « Vous parlez souvent de vos projets avec vos amis et votre famille » indique juste une certaine tendance des ex-apprentis dans leur ensemble à déclarer échanger un peu plus sur leur projet que les autres groupes témoins. Cette capacité à partager ses projets peut être un élément confirmant qu'ils se voient majoritairement, à l'instar des élèves de bon niveau scolaire (regroupement A en 9^e), comme les principaux acteurs de leur avenir, évoluant dans un contexte en partie maîtrisé et rejetant l'idée que leur futur ne dépend pas d'eux.

Attitude générale et caractéristiques individuelles

Outre le type d'activité au moment de l'enquête, la vision subjective des ex-apprentis est-elle significativement dépendante de telle ou telle caractéristique individuelle ? Pour le savoir, l'ensemble des opinions proposées aux jeunes ainsi que la question relative au degré de satisfaction⁹⁷ ont été soumises à une analyse factorielle qui permet de décrire 4 facteurs⁹⁸. Le

⁹⁷ Questions 3 et 8 du questionnaire présenté en annexe.

⁹⁸ Analyse factorielle, rotation varimax sur les facteurs ayant une valeur propre > 1. Au total 68% de la variance expliquée (facteur 1 : 25%, facteur 2 : 17%, facteur 3 : 13%, facteur 4 : 13%).

premier exprime la satisfaction de sa situation avec de bonnes perspectives d'avenir et le sentiment de contrôler sa destinée. Le deuxième se fonde sur le sentiment que d'autres décident pour soi et que faire des projets d'avenir est plutôt inutile. Le troisième exprime la capacité d'adaptation aux opportunités qui se présentent et le quatrième est organisé autour de la communication de ses projets envers autrui.

Ces quatre dimensions ont été comparées aux différentes caractéristiques individuelles des jeunes ayant interrompu leur formation⁹⁹. Il ressort que la satisfaction et le sentiment d'avoir de bonnes perspectives d'avenir sous contrôle est clairement le fait des jeunes insérés soit dans une formation, soit en emploi, et d'autant plus s'agissant de garçons. Le deuxième facteur (détermination par autrui et inutilité du projet) semble particulièrement le fait de jeunes de nationalité et de langue maternelle étrangères. Après que les repères aient été largement remodelés ou détruits, on retrouve ici l'incertitude et la perte de maîtrise qu'entraîne souvent une situation de migration (même de 2^e génération), d'autant plus que les jeunes les plus concernés par cette attitude sont ceux qui apprenaient un métier plutôt peu exigeant, donc ceux qui ont eu des difficultés scolaires antérieures probablement assez importantes. L'adaptation à la demande (facteur 3) est également une attitude surreprésentée chez les jeunes qui faisaient un apprentissage d'un niveau d'exigences élémentaires. Cette attitude résonne alors comme si, à défaut de pouvoir faire valoir des compétences socialement ou professionnellement reconnues, les jeunes en difficultés remplaçaient ce manque par une adaptabilité accrue, substituant une stratégie de spécialisation par une stratégie de l'occasion. Finalement la compétence pour communiquer son projet à son entourage est une caractéristique des filles. Sur ce dernier point on retrouve alors des filles les plus communicantes et, nous venons de le voir, des garçons davantage auto-satisfaits de leur situation... le stéréotype n'est pas loin.

3.6 Les explications des jeunes

Des entretiens plus approfondis ont été menés avec douze jeunes parmi ceux qui, lors de l'enquête menée par MIS Trend, avaient accepté de prolonger le questionnaire téléphonique par un entretien plus personnel. Pour six d'entre eux, l'entretien s'est déroulé en face à face, pour les six autres, il a été mené par téléphone. Ces douze jeunes ont été choisis aussi bien parmi ceux qui avaient un travail en janvier 2008 que parmi ceux qui étaient à la recherche d'un travail ou d'une formation ; certains étaient plutôt satisfaits de leur situation alors que d'autres étaient totalement insatisfaits ; quelques uns avaient entamé une nouvelle formation ou souhaitaient le faire. Les entretiens avaient pour but de mieux comprendre les causes de l'arrêt de la formation, ainsi que de mettre en évidence les difficultés auxquelles les jeunes avaient été confrontés au moment de cet arrêt. Il s'agissait ensuite de décrire précisément la situation dans laquelle ils étaient quelques mois plus tard et d'esquisser enfin l'avenir qu'ils s'imaginaient.

Ces discours ont une importance particulière dans la mesure où ils permettent de mettre des mots, et dans quelques cas un visage, sur des chiffres et des pourcentages derrière lesquels se niche à chaque fois une histoire personnelle. Avant d'entrer dans le détail de leur histoire, force est de constater que ces jeunes ne correspondent pas tous à l'image qu'on pourrait être

⁹⁹ Les variables retenues ont été le genre, la nationalité (suisse ou étrangère), la langue maternelle (française ou autre), le niveau social d'origine, l'âge, la scolarité antérieure à l'entrée en apprentissage, le métier exercé, le pôle de formation, le niveau d'exigences de l'apprentissage et le degré scolaire de l'interruption de l'apprentissage.

tenté de dresser des « jeunes sortis du système de formation sans qualification ». Ils offrent des portraits aussi divers que leurs histoires singulières. Tous ne sont pas découragés et la moitié d'entre eux ont de bonnes raisons d'être confiants malgré l'abandon de leur formation. Ils semblent avoir des compétences remarquables pour certains, une force de caractère forgée dans l'adversité pour d'autres. Ils sont motivés mais ne trouvent pas l'emploi qui leur permettrait de terminer leur formation duale. Plusieurs peuvent compter sur un réseau familial ou social qui les a aidés à trouver une solution transitoire ou qui peut subvenir à leurs besoins. Sur les douze jeunes interrogés, quatre sont dans une situation extrêmement précaire, trois sont dans le monde du travail, cinq sont insérés ou en bonne voie de se réinsérer dans le monde de la formation.

Les raisons de l'abandon

Si les jeunes avaient en commun l'abandon de la formation avant l'obtention de la certification et si des causes « objectives » pouvaient parfois être mises en évidence (par exemple des notes scolaires insuffisantes), il était important de voir comment les principaux intéressés expliquaient les raisons qui avaient conduit à l'abandon.

L'échec scolaire est évoqué dans les cas où l'abandon est intervenu à la fin de la période de formation, lors des examens finaux : « *J'ai arrêté parce que j'avais raté les examens, un peu, et j'ai interrompu carrément mes études* »¹⁰⁰ ; « *J'ai arrêté en 2^e année, j'avais fini, j'ai pas quitté, j'ai fait les tests mais j'ai pas réussi* » (vente en 2 ans). Un jeune explique son échec final non pas par des difficultés d'ordre scolaire, mais par la situation dans laquelle il se trouvait au moment des examens : « *Au moment de l'examen, j'étais seul, j'avais pas ma famille avec moi, fallait que je paie un appartement, du jour au lendemain on m'avait licencié, j'avais des problèmes pour m'entendre avec celui qui partageait l'appartement* ».

L'attitude de certains adultes chargés d'encadrer les jeunes peut également surprendre, si l'on s'en tient à la parole des jeunes : « *Mon premier cours de dessin technique, en 2^e année, je faisais des couettes, le prof m'a demandé si quelqu'un m'avait déjà prise par les couettes, vous imaginez le cadre [...]* » (difficultés pour une jeune fille de s'imposer dans un univers professionnel exclusivement masculin) ; « *A l'examen, je devais traiter de la technique de vente qui avait un coefficient¹⁰¹ de 4, le plus élevé, en fait, mon commissaire m'a parlé à propos des papiers (permis d'établissement), à propos des problèmes que j'avais sur le champ, ça m'a déstabilisé, j'étais gêné de la façon dont il me parlait de ça, je trouvais que c'était un peu déplacé, j'étais en plein examen, j'avais pas trop le cœur à parler de ça, des questions un peu déplacées. En fin de compte, j'ai eu un 3, avec un coefficient de 4* ».

L'arrêt au cours de la formation est plutôt motivé par des difficultés au sein de l'entreprise¹⁰² : « *On m'avait promis des choses au moment de l'entretien, avant la signature du contrat, il y a plein de choses qui n'ont pas été respectées du côté de l'employeur, et puis voilà* » ; « *Je commençais à 7h du matin, je finissais à 3h de l'après-midi, je recommençais à 17h et je finissais à 11h du soir, à la fermeture, 6 jours sur 7, sauf le dimanche, c'était pas possible, je voulais bien continuer, ça me plaisait bien et tout, mais pas dans ces conditions* » (vente

¹⁰⁰ Les paroles des jeunes sont en italiques et entre guillemets. Les crochets indiquent que le discours n'est pas complètement retranscrit. Les informations permettant de situer le contexte sont entre parenthèses.

¹⁰¹ Une discipline scolaire importante dans le cursus peut être pondérée. Le coefficient 4 indique que la note est multipliée par 4.

¹⁰² Ces discours sont à mettre en parallèle avec ceux des employeurs qui ont tendance à attribuer à leurs apprentis la responsabilité de l'interruption de la formation. Voir notamment Ruedin (2004) et sous une forme plus caricaturale le dossier du périodique Bilan de mars 2005.

en 2 ans). Dans le même ordre d'idées, on peut évoquer une insatisfaction quant à la formation dispensée : « *J'étais en 3^e année, j'aurais dû passer le CFC, j'avais toujours pas la formation que j'aurais dû commencer à avoir, que mes collègues dans ma classe avaient déjà et que j'avais pas* ».

Plusieurs jeunes expliquent la rupture par des problèmes de santé : « *J'avais la santé fragile. Le patron, on se comprenait pas bien. J'étais absent deux fois par mois pour un contrôle, pour un traitement, ça le gênait que j'étais pas là deux fois par mois* » ou par des problèmes personnels : « *J'ai eu des problèmes personnels, quelques problèmes au boulot, j'ai un peu tout lâché, aussi les cours, et je me suis fait renvoyer par mon employeur* ». On peut se demander dans certains cas si les difficultés au sein de l'entreprise ont conduit à des problèmes de santé : « *J'ai arrêté au début de la 3^e, j'en pouvais plus, j'étais pas bien, mentalement et puis physiquement à cause de ça* » (pour la jeune fille qui avait choisi d'évoluer dans un univers masculin) ; « *J'ai arrêté pour des raisons médicales, c'était pas possible de continuer, j'avais déjà des certificats médicaux en 2^e pour travailler à 50%, j'ai fini juste la 2^e mais j'ai dû arrêter, je ne pouvais même pas reprendre à mi-temps, j'avais pensé arrêter une année et reprendre après une année mais j'ai pas pu* », ou si des patrons utilisent la maladie de leur apprenti pour s'en séparer : « *Je suis tombé une fois malade, j'ai été malade deux jours et le patron m'a viré, il était pas d'accord, j'étais vraiment malade. J'étais déjà allé travailler avec la fièvre* ».

Une seule jeune explique la rupture parce que le métier ne plaisait pas : « *Le métier était très intéressant mais il ne me plaisait pas, le dessin m'attirait à la base, mais le dessin assisté par ordinateur, c'est pas mon truc* ». Le fait de choisir librement le métier ne suffit d'ailleurs pas à prévenir l'abandon : « *J'étais en plein dans l'adolescence, je voulais leur montrer que je valais autant qu'eux, je me suis adoucie, ça m'a forgé le caractère que j'ai maintenant* ». Cette dernière précise encore que : « *Même si j'avais terminé l'apprentissage et par grand bonheur j'avais passé le CFC avec les connaissances qu'on me formait, jamais je voulais faire ça dans ma vie* ». Les autres jeunes interrogés ne remettent pas en question le choix de leur métier, même s'ils en ont aussi rêvé un autre, à l'exception de celui qui a de graves problèmes de santé.

L'aide reçue

Au moment de l'arrêt de la formation, le soutien institutionnel semble avoir été particulièrement discret ou s'être limité à l'enregistrement administratif de la rupture du contrat d'apprentissage : « *Normalement, on a le maître d'apprentissage, on dit le conseiller d'apprentissage je crois, qui est dans le même métier mais dans une autre entreprise, qu'on est censé voir, en fait je l'ai vu qu'au moment de la rupture du contrat, il est venu dans l'atelier, je lui ai dit que je voulais arrêter, ça s'est arrêté là* » ; « *J'avais un commissaire d'apprentissage, dès que j'ai eu terminé mon apprentissage (échec aux examens), j'ai plus eu de nouvelles* » ; « *J'ai eu le responsable des apprentis en informatique au téléphone, mais j'ai pas souvenir d'avoir eu un rendez-vous quelconque avec cette personne* ».

Quand des contacts ont eu lieu, ils se résument, à leurs yeux, à des questions de règlement : « *J'ai eu deux entretiens avec la conseillère en formation. Mon unique possibilité était de refaire l'année, avec ou sans employeur, aussi comme apprenti* ».

Pourtant, l'arrêt de la formation ne semble pas résonner comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Des indices font penser au contraire qu'il résulte d'une détérioration de la situation de formation : « *Il y avait de la concurrence dans l'entreprise entre les apprentis, (ceux) qui étaient déjà en final, ou en 2^e, ou qui viennent de commencer comme moi* » ; « *La première*

année, je voulais déjà arrêter, ma mère m'a dit : continue, ça peut donner le tour [...]. » ; « C'est pas une langue que j'aimais bien, je me suis pas donné à fond, en 1^e, (j'ai passé) avec un 4, en 2^e avec un 3, [...] à la fin j'ai laissé de côté, j'ai raté mon année ».

Dans un cas, une jeune reconnaît qu'elle a pu compter sur un soutien continu : « Tout au long de ma formation, j'avais une dame qui m'a suivi, même quand j'ai arrêté, c'est elle qui a résilié le contrat avec ma patronne [...]. Si je voulais des renseignements ou recommencer un jour, je n'avais qu'à l'appeler [...] Le jour où je suis prête à recommencer, je l'appellerai car j'avais un très bon contact avec elle, je la trouvais super ».

Pour presque tous les autres, l'absence de suivi a conduit à un sentiment d'extrême solitude : « J'avais pas de soutien au niveau de la boîte à part un de mes grands chefs mais qui ne travaillait pas dans le même atelier que moi et que je voyais pratiquement jamais [...]. Même à l'école, aucun appui au niveau des profs, même des remarques parce que j'étais une nana [...] » ; « Je me débrouillais par moi-même ».

Dès la rupture consommée, on se trouve face aux deux types d'attitudes mis en évidence par Lieberherr¹⁰³ : d'une part, les jeunes qui peuvent s'appuyer sur des modèles positifs d'identification familiale et qui développent une *attitude active et constructive à l'encontre des problèmes rencontrés*. Pour ceux-là, la vision de la rupture n'est pas forcément négative : « On va toujours apprendre quelque chose » ; « Une expérience, on apprend toujours quelque chose, même si on va pas forcément au bout ». Ils prennent en partie sur eux l'échec de leur formation : « Je m'en veux à moi-même (si c'était à refaire) je serais plus raisonnable, plus sérieux » ; « J'ai commencé tout de suite (une nouvelle formation), aussi dans le domaine du dessin, mais dans la création, une école plus artistique ». D'autre part, les jeunes qui subissent la rupture sans disposer de ressources familiales ou personnelles leur permettant d'aménager une nouvelle étape de leur formation et qui montrent une *grande difficulté à se distancier des événements* : « J'ai pas droit au chômage parce que j'ai pas le CFC, je ne touche rien même si je m'inscris, pour trouver du boulot peut-être [...] ».

Les jeunes disent qu'ils ont trouvé de l'aide surtout auprès de leur famille ou de leurs copains¹⁰⁴ ou bien qu'ils ont dû se débrouiller seuls : « J'avais un copain qui travaillait là-dedans (surveillance). J'ai envoyé le CV, la lettre de motivation ».

Certains ont recouru à Tremplin jeunes¹⁰⁵, ou ont bénéficié de mesures proposées par l'Office cantonal de l'emploi, sans que, pour ceux que nous avons rencontrés, cela mène à une nouvelle formation : « Maintenant je fais d'autres cours pour trouver du travail, c'est le chômage qui prend en charge ».

Leur situation au moment de l'entretien

Quels que soient le type de formation, les raisons de l'abandon ou l'année au cours de laquelle l'interruption est intervenue, la période qui s'étend de la rupture de la formation au moment de l'entretien a laissé des traces chez tous les jeunes interrogés : « Après, je suis galéré (sic), j'ai cherché, personne voulait de moi » ; « Je pensais pas que cela allait durer aussi longtemps » ; « J'étais vraiment pas bien, il y a eu un moment de galère » ; « J'ai eu une sorte de dépression, j'étais découragé [...] » ; « J'ai fait des stages [...], on est pas payé mais nous on gagne un peu d'expérience ».

¹⁰³ Lieberherr (2007) p. 344-345.

¹⁰⁴ Cette importance du réseau familial et social est également soulignée par Vultur (2007) p. 125.

¹⁰⁵ Structure de l'OFPC qui aide les jeunes sans formation à construire un projet adapté à leurs intérêts et à leur situation particulière.

Au moment de l'entretien, les jeunes qui avaient interrompu une formation à exigences élémentaires sont de toute évidence dans une situation précaire : « *Pour moi, c'est plus difficile que pour des amis, c'est aussi le marché qui a changé* » (coiffeuse) ; « *Je suis un peu inquiète parce que j'ai pas de boulot, je cherche toujours* » (vendeuse). La situation de ceux qui étaient dans une formation plus exigeante ou qui bénéficient de compétences plus étendues, acquises dans leur formation ou dans leur famille, est plus favorable : « *On m'a dit que le diplôme n'était pas tout, que l'expérience de la personne et les langues c'est tout aussi important* ».

Les mieux lotis ont trouvé un travail, parfois dans le domaine de leur formation : « *J'ai commencé à avoir des entretiens, des emplois temporaires dans des multinationales* » (employé de commerce) ; parfois sans rapport avec la formation qu'ils ont interrompue mais qui leur permet de subvenir à leurs besoins : « *A la Migros, ils ont besoin de temporaires pour combler les trous des vacances, j'ai fait trois mois de temporaire, le gérant était satisfait de moi, ils m'ont proposé un emploi fixe, je suis restée là-bas* » ; « *Je travaille à l'aéroport (sans lien avec la formation), les langues je les avais déjà d'avant, par la famille, par héritage, c'est pas l'école* ». Là encore, le réseau familial est déterminant : « *Comme mon frère il est patron, il a connu des patrons, des architectes, comme ça* ».

Aspirations et projets

En se référant à l'étude TREE¹⁰⁶, Lieberherr souligne que les jeunes sans formation certifiante éprouvent le besoin d'acquérir des qualifications professionnelles et qu'ils ont une idée claire de la formation souhaitée¹⁰⁷.

Cela se confirme dans notre étude. Onze jeunes sur les 12 interrogés souhaitent obtenir une qualification professionnelle pour s'insérer dans le monde professionnel et se construire un meilleur avenir : « *Je voudrais avoir le CFC* » ; « *[...] les années passent, j'aimerais bien avoir des enfants, il me faut un CFC* » ; et cela même s'ils ont acquis des compétences professionnelles dans les petits jobs effectués entre temps : « *Je suis quand même un peu 'riche' mais sauf que je n'ai pas le CFC, cela aurait été une bonne carte de visite dans mon CV* » (employé de commerce) ; « *J'ai développé des compétences entre temps (informatique), mais comme je n'ai pas de papier, ce n'est pas évident* » ; « *Ce que je veux, c'est reprendre un apprentissage (de peintre en bâtiment) parce que je connais déjà plus que 50% du métier* ».

Ces jeunes recherchent (plus ou moins activement) une place de formation : « *J'ai fait des stages mais eux, ils ont pas la place* » ; « *Je demande quand je vais sur les chantiers* ; « *Je cherche, je fais des entretiens* » ; « *J'ai toujours continué à envoyer des CV pour peintre en bâtiment* ». La majorité d'entre eux souhaitent reprendre et terminer la formation qu'ils avaient commencée : « *Je repartirais dans la même formation, mais je changerais d'école* » (employé de commerce) ; « *Sûr et certain dans le même domaine* ». Trois jeunes ont entamé ou veulent entamer une autre formation : « *Je vais recommencer des études, je change radicalement de domaine, j'aimerais prendre des cours d'assistante de soins, d'aide-soignante* ». Si c'était à refaire, quelques rêves plus ou moins accessibles se dessinent : « *J'aurais bien voulu faire mécanicien* »¹⁰⁸ ; « *L'horlogerie, mais c'est 4 ans* ».

¹⁰⁶ TREE (Transitions de l'enquête à l'emploi): enquête mise en œuvre dans le cadre du Programme national de recherche PNR 43 "Formation et Emploi" et qui analyse le passage de l'école à la vie active des jeunes en Suisse.

¹⁰⁷ Lieberherr (2007) p. 336.

¹⁰⁸ D'après la banque de données scolaires, ce jeune est en formation d'assistant de bureau en septembre 2008.

d'apprentissage » ; « *J'avais envie de faire dans le domaine de l'horlogerie, mais c'est pas évident* ».

Une seule jeune aimerait continuer dans le même domaine professionnel (la vente) mais sans viser la qualification professionnelle : « *Les cours, c'est assez difficile pour moi* », ce qui montre que dans les formations peu exigeantes, c'est encore le volet scolaire qui pose problème, alors même que la pratique du métier plaît.

Les plus démunis, familialement ou socialement, semblent avoir baissé les bras : « *Actuellement je suis pratiquement SDF, je vis un peu chez ma mère, j'ai plus d'appart à moi, j'ai plus rien* »¹⁰⁹ ; « *Je vis chez moi, je touche le chômage* ». Ils ne savent pas non plus ce à quoi exactement ils ont droit : « *On m'a dit, justement, il faut finir l'année, avoir le certificat pour toucher de la caisse de chômage* ».

L'opacité du système

Plusieurs jeunes ont confié leur perplexité, comme s'ils n'avaient pas su où et comment trouver de l'aide, soit au moment de l'abandon de la formation, soit dans la recherche d'une nouvelle voie. Certains ont même demandé, lors de l'entretien, qu'on leur indique les démarches pouvant être entreprises : « *Si je veux reprendre en 2^e année, c'est possible ? J'avais réussi les examens en fin de 1^e année* ». Il est probable qu'une information leur a été donnée, mais pas au moment où ils en avaient besoin, ou pas celle qui correspondait exactement à leur demande¹¹⁰.

Cela s'inscrit parfaitement dans le modèle explicatif de l'arrêt de la formation sans diplôme ou du changement de métier, modèle construit par une analyse de régression logistique binaire qui a permis, sur la même population, de dégager l'effet propre de différentes variables¹¹¹. La difficulté, pour les apprentis, à élaborer des stratégies efficaces pour combler leurs lacunes aux cours pendant la formation a pour écho la difficulté à trouver, au moment de l'abandon, l'aide et les issues possibles, qui existent institutionnellement mais qui ne sont pas lisibles pour ceux qui en ont besoin. Les jeunes en difficulté sont totalement empruntés face à la complexité du système administratif¹¹².

Pour certains, il est difficile de trouver une réponse correspondant à leur situation particulière : « *Dans ma vie, j'ai eu beaucoup de déménagements, j'avais pas fini le secondaire quand je suis venu en Suisse, j'étais pas francophone à la base, j'avais de la peine avec le français et l'anglais [...]* ». La rigidité des règlements relatifs à l'obtention d'un CFC interdit toute reconnaissance de compétences similaires : par exemple, un jeune maîtrisant parfaitement l'espagnol se doit d'apprendre l'italien pour satisfaire à l'exigence de la langue nationale.

Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une méconnaissance des rouages administratifs et des démarches à leur portée : « *Si c'est une erreur de ma part de ne pas avoir téléphoné, il devrait quand même y avoir un suivi par derrière, mes résultats je devrais les avoir pour savoir si j'ai loupé* » ; « *Peut-être je dois reprendre contact avec Monsieur X* ». Les jeunes n'ont parfois pas compris les conditions d'obtention du CFC, en particulier lorsqu'il s'agit de refaire juste un

¹⁰⁹ Cette personne a commencé une nouvelle formation en septembre 2008.

¹¹⁰ Cette mauvaise lisibilité du système avait déjà été relevée par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques dans son rapport *Evaluation du dispositif de surveillance de l'apprentissage en entreprise* (2005) p. 43.

¹¹¹ Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007) p. 30.

¹¹² Vultur (2007) parle de « désaffiliation institutionnelle ».

ou plusieurs examens, ou une année d'apprentissage : « *Je sais pas si c'est possible de faire encore l'examen, le maître d'apprentissage, il est plus là, il a pris sa retraite* » ; « *La loi, ça a beaucoup changé depuis que j'ai commencé l'apprentissage, peut-être ça m'a aussi un peu perturbé. Au début, c'était gestion : 1 épreuve, droit : 1 épreuve, société : 1 autre épreuve. A la fin, en 3^e année d'apprentissage, ils ont tout mis ensemble, ça a fait économie et société [...], les 3 notes ont été mises ensemble, en société j'étais complètement à côté de la plaque et ça m'a fait descendre toute la moyenne, c'était une note* ». Certes un règlement existe, mais tout n'est pas très clair ou connu du jeune, ni semble-t-il des enseignants eux-mêmes : « *Les profs étaient fâchés, ils ne savaient pas ce que seraient les règles* ».

Les jeunes qui n'ont pas terminé leur formation commerciale de base (NFCB) confirment des remarques qui avaient été relevées dans le questionnaire envoyé à tous les jeunes en formation professionnelle en avril 2006¹¹³ : « *Déjà quand on était en 1^{ère} année, on était dans la nouvelle formation, on était en plein dedans, ça venait de commencer, on était les cobayes, ils savaient jamais rien à l'avance [...], c'était vraiment mal organisé* » ; « *On s'est un peu révolté parce qu'on était pas bien formé depuis le début de l'apprentissage, on était la première volée, on essayait tout sur nous* ».

L'aide institutionnelle semble faire encore plus défaut lorsqu'il s'agit de reprendre la formation abandonnée ou d'entamer une nouvelle formation : « *J'aurais trop voulu faire la 2^e année, reprendre tout ce que j'ai loupé, on a le droit de changer d'entreprise et de continuer l'apprentissage, j'ai pas pu trouver un autre patron, et puis voilà, maintenant je travaille chez mon frère, comme ouvrier* » ; « *Justement j'ai pris contact avec une personne de l'OFPC, j'ai eu un rendez-vous avec une conseillère, je voulais que quelqu'un m'aide, pour les démarches, comment, quoi ? je pars, c'est complètement inconnu, elle m'a clairement dit qu'elle n'en savait rien et qu'il fallait que je m'adresse directement à Zurich, et voilà, elle m'a donné le numéro de téléphone et ça s'est arrêté là, aucune information sur les démarches, même sur les possibilités de formation, [...], j'ai même pas eu la possibilité d'explications de quoi que ce soit* ». Les jeunes s'adressent plutôt au service du chômage pour tenter de s'insérer sur le marché du travail : « *C'est le chômage qui m'a aiguillé vers ça (SEMO¹¹⁴)* » et à l'Hospice général pour trouver un soutien financier : « *L'Hospice me donne un soutien, pour l'instant c'est grâce à eux (que je m'en sors)* ».

Les mesures à envisager

Dans cette enquête, nous avons identifié les jeunes à partir de l'abandon de leur formation. Il ressort des entretiens que les causes qui conduisent à cet abandon sont souvent différentes, parfois associées, et que les réponses institutionnelles se révèlent peu adaptées à une prise en compte des situations individuelles.

Aucun des jeunes interrogés n'a fait référence à un seul événement critique, comme la fondation d'une famille, le décès d'une personne proche ou une maladie grave. Ils n'ont pas non plus parlé d'« une accumulation particulière d'événements critiques »¹¹⁵. L'interruption de la formation est le plus souvent l'aboutissement d'un processus dont les composantes s'entremêlent. Ainsi, à écouter les jeunes, des problèmes personnels ont pu entraîner des

¹¹³ Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007) p. 43.

¹¹⁴ SEMO : semestre de motivation comprenant divers ateliers, mis en place soit par le Service cantonal de l'emploi (dans le canton de Vaud par exemple), soit par des organisations comme l'OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière (à Genève) et destiné à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de personnes en recherche d'emploi.

¹¹⁵ Cf. Lieberherr (2007) p. 336.

difficultés dans l'entreprise, et vice-versa. L'échec scolaire est la conséquence d'un ensemble de facteurs plus ou moins connus (arrivée dans le système scolaire genevois au cours du secondaire I, difficultés scolaires antérieures avec passage dans des structures d'insertion) et n'est pas la cause unique de l'abandon de la formation. On ne peut s'empêcher de penser que pour bon nombre d'entre eux, des réponses appropriées auraient pu être données avant la rupture¹¹⁶, des réponses pas forcément liées à un déficit scolaire : « *J'étais un peu seul à la maison, ma mère travaillait, j'ai laissé un peu le CFC* », mais aussi liées à la qualité de la relation entre le jeune et son employeur : « *Comme j'ai eu des problèmes, j'ai pas été capable de communiquer avec l'employeur, de résoudre le problème, et j'ai été un peu seul par rapport à ça* » ou aux conditions de travail : « *Si j'avais eu les conditions adéquates, j'aurais réussi* ».

L'importance du soutien familial et du réseau social est probablement ce qui différencie le plus ces jeunes. L'abandon de la formation est vécu d'autant plus positivement que le jeune jouit dans son entourage d'un environnement positif et d'un soutien actif : « *C'est ma mère qui a lu un article dans un journal et qui m'a montré (école privée), et puis voilà* » ; « *J'ai des contacts (pour trouver un employeur) par mes parents, mon beau-père* ». L'absence de soutien institutionnel n'a pas non plus les mêmes conséquences pour le jeune qui peut compter sur l'aide de la famille : « *Je vis grâce à la famille* » et qui dispose de ressources personnelles : « *Je suis trop motivé, pour tout, j'aime travailler en équipe* » que pour celui qui se retrouve seul et qui doit subvenir à ses besoins : « *Je suis inquiète parce que j'ai pas de boulot, je vis chez moi, je touche le chômage, c'est très limite* » ; « *Mon père n'est pas là, ma mère elle a son mari* » ou pour celui qui est atteint dans sa santé physique ou psychique : « *A cause de la santé, je peux pas continuer la mécanique, la poussière, porter des choses lourdes [...]* ». Au-delà de la capacité financière qui entre en jeu pour compléter la formation ou entamer une formation privée¹¹⁷ : « *Si c'est l'anglais qui pose problème, il faut partir à l'étranger pour apprendre la langue* », la famille offre une certaine confiance en la vie, ainsi que la sécurité au quotidien et dans la durée. Elle permet au jeune de mobiliser ses ressources et de résoudre les problèmes rencontrés : « *Pour moi, le but est de sortir de deux ans d'inactivité de reprendre une vie normale, pour retrouver une formation professionnelle, des études ou un travail [...]. J'avais pas du tout de problèmes (scolaires), j'ai développé des compétences entre temps* ». Le temps qui se révèle être une des composantes essentielles de l'insertion ou de la réinsertion.

¹¹⁶ Un dispositif de suivi des apprentis en entreprise était déjà préconisée dans l'étude réalisée par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (2004) p. 34.

¹¹⁷ Cf. chapitre 3.3 du présent rapport.

4. Discussion

Qui sont les jeunes en situation difficile lors de la transition à la vie active et combien sont-ils ? S'agit-il de ceux qui sont au chômage, sans diplôme, à l'aide sociale ou encore dans une situation de dépendance à l'égard de proches lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte ? En fait, leur définition peut être multiple et dépend de la problématique posée ou du phénomène étudié. Par conséquent l'estimation de leur nombre est très variable en fonction des critères retenus. Le manque d'information sur cette population oblige encore souvent les analystes à s'appuyer sur des conjectures ou des approximations pour en estimer les contours. Cette étude veut tenter pour Genève d'offrir une vision assez exhaustive à partir d'un événement critique spécifique : l'abandon de l'apprentissage en alternance. Elle se concentre particulièrement sur le destin des jeunes qui restent sans formation connue durant une période variant de 10 à 27 mois après la rupture de leur apprentissage. Les informations nouvelles, livrées par ce travail, permettent de porter des regards différents sur le fonctionnement du système de formation, sur l'abandon scolaire et les processus de transition à la vie active pour qui n'a pas un parcours de formation « conforme » aux attentes sociales en vigueur¹¹⁸.

Des situations contrastées (entre maîtrise et dérive)

La diversité des situations des jeunes après l'interruption de l'apprentissage est assez extrême. Elle va d'individus qui entrent directement en emploi avec un contrat de travail stable et qui le conservent, a priori pour un long terme, jusqu'à des jeunes aux parcours très complexes cumulant en l'espace d'une année et demi environ une ou plusieurs périodes de chômage, divers emplois (avec divers statuts) ainsi que des périodes de formation qui cesseront d'ailleurs le plus souvent avant toute certification. Une trajectoire plutôt linéaire traduit en partie des situations tendant vers une insertion aisée, malgré l'absence de diplôme secondaire, alors qu'une trajectoire complexe est plutôt un signe de difficultés à s'insérer tant économiquement que socialement, qui peut déboucher vers certaines formes de marginalisation sociale.

Au-delà de cette diversité, remarquons également la position en moyenne péjorée des jeunes concernés par cette étude, quelles que soient les activités qu'ils exercent au moment de l'enquête, par rapport à la moyenne des jeunes du même âge. S'ils travaillent, c'est plus souvent que d'autres dans des emplois précaires peu qualifiés et surtout peu qualifiants, bien que certains décrivent une insertion professionnelle favorable (un emploi stable et une profession satisfaisante). S'ils reprennent des formations, ce sont surtout des formations courtes qui certifient des qualifications plutôt élémentaires et rarement menées à terme. Ceux qui sont momentanément retirés des marchés du travail et de la formation décrivent souvent des parcours de marginalisation sociale et des situations de difficultés personnelles (à l'exception de ceux qui accomplissent un service civil/militaire). Cette péjoration des conditions d'insertion des jeunes sans diplôme place donc l'abandon de la formation clairement dans le registre de l'échec. L'abandon de la formation n'est pas un choix de vie, on ne le fait pas parce que les opportunités de travail offertes sont valorisantes et nombreuses.

¹¹⁸ La conformité ou encore la normalité (dans un sens statistique) étant ici une formation conduisant à un diplôme reconnu qui permet une insertion pérenne et rapide dans le monde du travail.

L'abandon de la formation résulte directement de difficultés qui rendent impossible la poursuite de l'apprentissage, que les difficultés viennent du travail en entreprise ou de la partie scolaire de la formation.

La diversité n'est pas uniquement objective. Elle est également grande dans le regard que ces jeunes portent sur leur situation. Une insertion difficile (le chômage particulièrement) renvoie une vision négative tant du présent que de l'avenir, associée aux sentiments de ne pas avoir à s'adapter aux exigences du contexte et de ne pas avoir prise sur sa destinée. De l'autre côté, un emploi même précaire semble favoriser à la fois un sentiment d'adaptabilité important (probablement la prise de conscience des exigences du contexte économique local) et un sentiment d'avenir plus riche de potentialités diverses. Cette attitude débouche sur une plus grande maîtrise de sa situation personnelle.

Des histoires individuelles qui nécessitent souvent un soutien important

Sentiments de maîtrise de sa destinée ou de dérive vers des situations d'exclusion sont effectivement les attitudes qui balisent l'expérience de ces jeunes. Ces sentiments semblent clairement être fonction des difficultés, tant actuelles que passées, à s'insérer dans une activité professionnelle ou de formation et des divers soutiens dont le jeune peut bénéficier durant cette tranche de vie. Cependant d'une manière transversale, tous les ex-apprentis relèvent l'importance du travail comme élément essentiel de l'insertion sociale. Le travail est plus ou moins accessible selon les situations de chacun, mais dans tous les cas il est considéré comme indispensable, donc sans alternative possible.

Les différences de situations après l'abandon de l'apprentissage, ainsi que les différences d'interprétation de ces situations que les jeunes en font, ne relèvent pas des déterminismes scolaires ou sociaux classiquement retenus dans les études de ce type. Les éléments qui paraissent structurer leur expérience sont essentiellement des dimensions personnelles (opinions et attitudes) ou familiales. Il y a toutefois une exception à ces explications « individualisantes », c'est lorsque les jeunes reprennent une formation scolaire (ou des cours). Là, tous les déterminismes sociaux fonctionnant dans les systèmes de formation sont de retour, notamment l'inégalité des chances selon le milieu social d'origine (vue ici comme l'inégale probabilité de retrouver une formation scolaire après l'interruption de la formation).

Les entretiens que nous avons menés montrent que l'idée de soutien est centrale pour comprendre et apprécier le processus de recherche d'une insertion différente¹¹⁹ après la rupture d'un apprentissage. Lors de l'interruption de la formation et durant la période qui a suivi, les jeunes qui disent avoir obtenu un soutien important de la part de l'institution de formation sont rares¹²⁰. La règle semble plutôt être que l'interruption de l'apprentissage, lorsqu'il ne s'agit pas simplement d'une réorientation, entraîne un « divorce » assez net d'avec le système de formation dans son ensemble. En d'autres termes le soutien « administratif » cesse. L'autre possibilité d'aide réside alors dans le recours aux réseaux de connaissances personnels ... lorsqu'ils existent. Le soutien, familial le plus souvent, permet soit par intervention directe (embauche chez un proche par exemple), soit par un soutien plus indirect (accompagnement, accueil, maintien de conditions de vie favorables à une insertion, etc.), l'aménagement de ce moment de transition dans de meilleures conditions¹²¹. De plus,

¹¹⁹ Que ce soit par le travail ou la reprise d'une autre formation.

¹²⁰ Peut-être aussi faute de l'avoir demandé.

¹²¹ A ce propos voir notamment les descriptions de B. Lahire sur l'organisation de conditions d'études favorables faites par des parents de milieu social défavorisé dont le faible capital scolaire empêche toute aide directe à leurs enfants (Lahire, 1995).

alors que le soutien « administratif », lorsqu'il existe, est généralement décrit comme ponctuel¹²², l'aide apportée par l'entourage est plus souvent décrite en termes de processus et de suivi, ce qui est davantage compatible avec une transition qui peut se dérouler sur un temps relativement long, particulièrement pour les jeunes concernés par cette étude. Ce constat conduit à souligner la grande solitude des jeunes qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas s'appuyer sur un environnement familial ou un réseau de connaissances personnelles et il donne un relief supplémentaire aux dispositifs, existants ou à organiser, qui proposent un soutien individualisé qui s'inscrit dans la continuité.

Un éternel retour à la formation

Un retour en formation est inégalement accessible, d'autant plus s'il s'agit de formations scolaires. Mais au-delà de cet inégal accès, la formation reste dans les faits et surtout dans les discours un passage obligé. Les jeunes ont presque tous déclaré en entretien leur souci de raccrocher à une formation, la plupart de ceux interrogés par téléphone qui se retrouvent hors du marché du travail et sans formation déclarent que les changements futurs seront liés à une reprise de formation et environ 1/3 d'entre eux a effectivement repris une formation différente de celle qu'ils suivaient en novembre 2005 à un moment ou à un autre. Qu'il s'agisse de réelles reprises de formation, d'anticipations plausibles ou d'une sorte d'incantation de ce qu'il faudrait faire, on constate l'importance qu'ils donnent à la formation initiale (et souvent à raison car ils ont testé la réalité de ceux qui n'en ont pas) et par là leurs manques et leurs difficultés de devoir (pour l'instant) s'en passer. Reste que la reprise d'une formation n'est pas chose aisée, on le constate au nombre diminuant de jeunes en formation au fur et à mesure du temps qui s'écoule après l'interruption de l'apprentissage, sans que le nombre de certifications vienne couronner ces tentatives. En fait, les difficultés qui ont conduit à l'abandon de l'apprentissage semblent se reproduire assez largement.

Un diplôme attestant la réussite d'une formation initiale paraît donc être la clé essentielle pour une transition à la vie active satisfaisante. Si ce n'est pas une condition suffisante en soi, elle est quasiment nécessaire. Quasiment car certains des jeunes sans diplôme décrivent une insertion rapide, durable et satisfaisante pour eux-mêmes, mais ils ne sont pas majoritaires et cela semble au prix d'une restriction des professions possibles. Pour les autres, cette quasi nécessité montre que le poids actuel de la « normalité » de la transition vers l'emploi (via un diplôme) rend les autres chemins d'accès très hypothétiques.

L'inscription de ces constats dans une réalité transnationale

Les différents constats qu'il est possible de faire après cette enquête à Genève sont par certains aspects comparables à ceux qui ressortent d'études sur le devenir des jeunes sans diplôme conduites dans des pays proches (essentiellement les pays de la communauté européenne et les pays d'Amérique du nord)¹²³. Pour les jeunes sans diplôme, en transition vers la vie active, partout on retrouve un taux d'emploi plus faible que la moyenne, notamment dû à un risque de chômage accru. Lorsqu'il y a une prise d'emploi, c'est le plus souvent par le biais de contrats précaires (durées limitées, temps partiels notamment). On remarque aussi, dans des études qui portent sur une longue durée, qu'avec le temps une partie

¹²² Un unique rendez-vous, des informations ponctuelles par exemple.

¹²³ Les comparaisons viennent principalement d'une étude française faisant le point sur la situation des jeunes sans diplôme en Europe (Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, 2008) et des indicateurs de l'éducation de l'OCDE (OCDE, 2008).

non négligeable de ces emplois précaires débouche sur des situations professionnelles pérennes. Le travail temporaire n'est pas uniquement une « trappe à emploi », mais également pour certains un tremplin vers l'emploi¹²⁴. En revanche le constat est unanime pour dire que la formation continue ne joue pas un rôle de compensation ou de remédiation pour ceux qui ont connu des déficiences en formation initiale. La formation continue reste prioritairement l'apanage des individus ayant de solides bases en formation initiale. Enfin les mesures prises pour soutenir ces jeunes sans qualification tournent dans tous ces pays autour d'un soutien personnel, individualisé dont l'objectif est d'abord de maintenir le jeune en formation et, en cas de rupture, de l'accompagner avec un programme le plus spécifique possible vers un retour en formation ou vers un accès à l'emploi.

La similarité des situations après la rupture de la formation, du processus de transition, de ses effets et des tentatives de solution préconisées montrent le côté global de cette problématique, qui ne se limite pas à un système de formation singulier (en l'occurrence le système de formation genevois). D'une manière résumée, il s'agit de résoudre les tensions entre d'une part une société dont le marché du travail est concurrentiel et exigeant, et d'autre part les possibilités d'insertion des personnes sans formation qui diminuent plus rapidement que l'échec scolaire. L'enjeu n'est donc pas uniquement au niveau du système de formation mais à la fois dans l'organisation du système de formation et dans les modalités de régulation du marché du travail.

¹²⁴ Cependant pas vers n'importe quels emplois, cf. partie 3.2.

Bibliographie

- Alliata, R. et Petrucci, F. (2008). *Que deviennent les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II 18 mois après avoir obtenu leur diplôme ?* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Amos, J., Evrard, A., Rastoldo, F. et Silver, R. (à paraître). *La dynamique de la formation professionnelle. Ensemble d'indicateurs sur la formation professionnelle à Genève.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Bachmann Hunziker, K. (2008). *S'insérer dans le monde professionnel : quel bilan deux ans après l'OPTI ?* Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.
- Berthelot, J.-M. (1993). *École, orientation, société.* Paris : PUF.
- Bertschy, K., Böni, E. et Meyer, T. (2007). *An de Zweiten Schwelle : Junge Menchen im Übergang zwischen Ausbildung und Arbeitsmarkt.* Bern : TREE.
- Bilan (mars 2005). Pourquoi les patrons ne veulent plus d'apprentis : l'école fabrique des nuls. *BILAN*, pp. 43-48.
- Bolzman, C., De Rham, G. et Eckmann, M. (1994). *Jeunes sans qualification. Trajectoires, situations et stratégies.* Genève : Institut d'études sociales.
- Bosma, H. (1994). Le développement de l'identité à l'adolescence. *L'orientation scolaire et professionnelle, No 23*, 291-311.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale.* Paris, Folio essais.
- Commission externe d'évaluation des politiques publiques (2004). *Étude sur le suivi des apprentis.* Genève : CEPP.
- Commission externe d'évaluation des politiques publiques (2005). *Évaluation du dispositif de surveillance de l'apprentissage en entreprise.* Genève : CEPP.
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (2006). *Lignes directrices pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire - degré secondaire II.* Berne : CDIP.
- Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (2008). *L'insertion des jeunes sans diplôme.* Paris : La documentation française.
- Donati, M. (1999). *Volevi veramente divenire quello che sei. La formazione dei giovani dopo la scuola media.* Bellinzona : DECS.
- Dubet, F. (1987). *La galère : jeunes en survie.* Paris : Fayard.
- Durkheim, E. (1969). *Le suicide.* Paris : PUF.
- Evrard, A., Hexel, D., Kaiser, C., Lurin, J., Marina Decarro, N., Rastoldo, F. et Soussi, A. (2003). *De l'orientation au projet de formation.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Gazareth, P. et Iglesias, K. (2007). Quand le travail ne garantit plus l'intégration. In Baechtold, A. et Von Mandach, L. (Eds). *Mondes du travail. Chances d'intégration et risques d'exclusion.* 146-157. Zürich : Fond national suisse PNR51.
- Kaiser, C. A., Davaud, C., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport II : Comment les jeunes interprètent leur parcours de formation.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Kraus, W. (1998). La fin des grands projets : le développement de l'identité dans le champ du travail comme navigation à vue. *L'orientation scolaire et professionnelle, No 27*, 105-211.

- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles*. Paris : Gallimard, Le Seuil.
- Lieberherr, R. (2007). De l'école à l'emploi : formation et ruptures chez les jeunes en Suisse. In Vuille, M. & Schultheis, F. (Eds). *Entre flexibilité et précarité. Regards croisés sur la jeunesse*. Paris : L'Harmattan. 323-351.
- Malevska-Peyre, H. (1982). *Socialisation et déviance des jeunes immigrés*. Syracuse : CRIV.
- Marcia, J.-E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of personality and social psychology*, No 3, 551-558.
- Masumbuku, J.-R. (1993). Les problèmes psychiques des réfugiés polonais en Allemagne. In Rey-Von Almen, M. (Ed). *Psychologie clinique et interrogations culturelles*. Paris : L'Harmattan-CEMI. 243-253.
- Meyer, T. (2005). *Passage à l'emploi : Jeunes en transition de la formation au marché du travail*. Berne : TREE.
- Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'école postobligatoire publique genevoise (EOS) : les diplômés de 2001*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Paugam, S. (1996). Introduction : la constitution d'un paradigme. In Paugam, S. (Ed). *L'exclusion. L'état des savoirs*. Paris : La découverte.
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris : PUF.
- Rastoldo, F., Kaiser, C. et Alliata, R. (2005). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport II : Choix d'options au CO et orientations au secondaire II vus par les élèves. Transitions entre les degrés 6 et 9 vues par des directions de collèges*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Kaiser, C. (2006). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport III : Intégration au secondaire II des élèves soumis à la nouvelle structure du Cycle d'orientation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Ruedin, Y.-M. (2004). *Enquête qualitative et prospective sur l'engagement des apprentis par les entreprises genevoises*. Genève : Office pour la formation professionnelle et continue.
- Office cantonal de la statistique (2008). *Le marché du travail à Genève : un choix d'indicateurs. Avril 2008*. Genève : OCSTAT.
- Office fédéral de la statistique (2007). *Génération précaire - mythe ou réalité. Analyse empirique des enquêtes auprès des nouveaux diplômés de 1991 à 2005*. Neuchâtel : OFS.
- Office fédéral de la statistique (2008). *Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail*. Neuchâtel : OFS.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2006). *Regards sur l'éducation*. Paris : OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2008). *Regards sur l'éducation*. Paris : OCDE.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2008). *Taux de chômage selon la classe d'âge et le sexe par canton*. from <http://www.amstat.ch/infospc/public/standardreports.jsp?lingua=fr&call=viador>
- Stalder, B.E. (2002). *Das Intellektuelle Anforderung von 76 Berufslehren*. Document de travail interne. Bern : TREE.

Stassen, J.-F., Atzamba, H., Joos, N. et Rinaldi, J.-M. (2005). *Étudiants 2004. Résumé*. Genève : Département de sociologie.

Vultur, M. (2007). Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés. In Rousseau N. (Ed). *L'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Education et francophonie. Vol. XXXV : 1*. 120-139.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe 2 : Guide d'entretien

Annexe 1 : Questionnaire

Le questionnaire est conçu pour une passation téléphonique et programmé pour une saisie informatique immédiate. Le questionnaire présenté ci-dessous en est sa forme « traduite » sur papier, certes en partie différente pour des raisons de changement de support, mais exacte dans son contenu et l'ordonnement des questions. La durée de passation du questionnaire était d'environ 10 minutes. Dans certains cas où seul un proche du sujet était joignable (un parent le plus souvent), la question 1 était posée (sans les questions associées).

1) **Quelle est actuellement votre activité principale ?** Êtes-vous dans une école, en apprentissage, avez-vous un emploi, ou êtes-vous sans emploi ? (*une seule réponse possible*)

1A) En formation dans une école (y compris un apprentissage en école à plein temps)

1Aa Quel est le nom exact de cette formation ?

1Ab Quel est le nom de votre école (ou type d'école)?

1Ac Dans quelle ville se trouve votre école ?

1Ad Combien d'heures de cours avez-vous par semaine ?

1B) En apprentissage dans une entreprise

1Ba Quel est le métier que vous apprenez ?

1C) En emploi

1Ca Quel métier exercez-vous ?

1Cb Travaillez-vous à plein temps ou à temps partiel ?

- plein temps

- $\frac{3}{4}$ de temps, temps partiel (entre 60 % et 90%)

- mi-temps

- moins qu'un mi-temps

- temps variable

- sans réponse

1Cc Êtes-vous salarié avec un contrat à durée indéterminée, à durée limitée (déterminée), en stage ou à votre propre compte ?

- salarié avec un contrat à durée indéterminée (y compris dans l'entreprise familiale)

- salarié avec un contrat à durée limitée, déterminée (y compris dans l'entreprise familiale)

- en stage

- à son propre compte

- sans réponse

1D) Sans occupation professionnelle ni en formation, mais à la recherche d'un travail ou d'une formation

1Da Quelle formation ou quel métier cherchez-vous ?

1E) Sans occupation professionnelle ni en formation, mais sans chercher de travail ni de formation

1F) Dans une autre situation (vacances, service militaire/civil, stage linguistique, etc.) ?

1Fa Laquelle ?

1G) Sans réponse

2) **Dans 6 à 8 mois, pensez-vous que vous serez dans la même situation professionnelle ou de formation qu'aujourd'hui ?**

- oui
- non
- ne sait pas
- sans réponse

2A Sinon, qu'envisagez-vous de faire alors ?

- commencer une formation ou changer de formation
- commencer un emploi ou changer d'emploi
- faire une autre activité (voyage, stage linguistique, service militaire, rester au foyer, etc.)
- ne sait pas encore
- sans réponse

3) **A quel point êtes-vous satisfait de votre situation actuelle (formation ou travail ou autre...)?** Répondez s'il vous plaît à l'aide d'une échelle allant de 1 pas du tout satisfait à 6 très satisfait.

Pas satisfait du tout 1 2 3 4 5 6 Très satisfait

Après avoir parlé de votre situation actuelle, passons maintenant à vos activités entre novembre 2005 et aujourd'hui. Il y a d'abord une question générale, puis ensuite une question plus détaillée où on vous demande de retracer vos activités dans le temps.

4) **Depuis novembre 2005 avez-vous ...**

(Réponses possibles : oui / non / ne sait pas (encore) / sans réponse)

- cherché du travail ?
- cherché à commencer une nouvelle formation ?
- été inscrit au chômage (dans un office de l'emploi) ?
- passé des examens et/ou des entretiens pour commencer une formation ?
- réussi des examens finaux de formation (diplôme, CFC, etc.) ?
- échoué à des examens finaux de formation (diplôme, CFC, etc.) ?

5) **Veillez décrire aussi exactement que possible ce que vous avez fait entre le mois de novembre 2005 et le mois de janvier 2008**

Saisie des activités du sujet en partant de la situation d'apprentissage de novembre 05 et en passant en revue les différentes formations d'abord, les différents emplois ensuite et les autres occupations enfin.

Jusqu'à quand avez-vous poursuivi l'apprentissage que vous aviez en novembre 2005 (date de fin) ?

Depuis l'abandon de votre apprentissage, quelles sont les **formations** (institutionnelles, telles que les écoles, les apprentissages, les cours, les semestres de motivation) que vous avez suivies ?

Formation 1 (*date de l'évènement, type de formation, lieu de la formation*)

Formation 2 (*date de l'évènement, type de formation, lieu de la formation*)

Formation 3 (*date de l'évènement, type de formation, lieu de la formation*)

... Jusqu'en janvier 2008.

Depuis novembre 2005, avez-vous exercé un **emploi** (emplois, petits jobs, stages, formation sur le tas) ?

Emploi 1 (*date de l'évènement, domaine professionnel, statut de l'emploi, taux d'activité*)

Emploi 2 (*date de l'évènement, domaine professionnel, statut de l'emploi, taux d'activité*)

Emploi 3 (*date de l'évènement, domaine professionnel, statut de l'emploi, taux d'activité*)

... Jusqu'en janvier 2008.

Depuis novembre 2005, avez-vous eu **d'autres occupations** (vacances, stages linguistiques, armée, chômage, périodes sans emplois, maternité etc.) ?

Occupation 1 (*date de l'évènement, type d'activité*)

Occupation 2 (*date de l'évènement, type d'activité*)

Occupation 3 (*date de l'évènement, type d'activité*)

... Jusqu'en janvier 2008.

6) Finalement, avez-vous obtenu un diplôme ou un certificat de formation depuis novembre 2005 ?

-Oui Si oui, quel(s) diplôme(s)

- Maturités gymnasiale, professionnelle, baccalauréat, abitur
- Diplôme de culture générale
- Certificat fédéral de capacité (CFC)
- Diplôme professionnel public (diplôme de commerce, des arts appliqués, d'école technique, etc.)
- Attestation de formation élémentaire ou initiale (apprentissage en 1 ou 2 ans), attestation pratique
- Diplôme d'une école privée domaine du commerce, de la vente ou du tourisme
- Diplôme d'une école privée domaine de la coiffure ou des soins esthétiques
- Diplôme d'une école privée domaine technique ou artisanal
- Diplôme d'une école privée domaine sportif ou artistique
- Diplôme d'une école privée autres domaines (y compris santé et médecines alternatives)
- Autre diplôme (notamment les autres diplômes étrangers). Lequel ?

-Non

-Sans réponse

7) Avez-vous obtenu encore un autre diplôme ou certificat de formation ?

Mêmes modalités de réponse qu'à la question 6

8) Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? Répondez spontanément (sans trop réfléchir) à l'aide d'une échelle allant de 1 pas du tout d'accord à 6 tout à fait d'accord.

- Vous essayez de vous adapter à ce qu'on vous demande
- Vous êtes tranquille, vous avez un bel avenir devant vous
- Actuellement vos projets sont très vagues, vous hésitez entre plusieurs choses
- Vous avez parfois l'impression que tout vous échappe
- Il vous est inutile d'imaginer votre avenir, ce qui compte c'est le présent
- Vous parlez souvent de vos projets avec vos amis ou votre famille
- Vous ignorez ce que sera votre avenir, finalement ce n'est pas vous qui décidez

9) Il nous serait, en outre, utile de savoir si vous vivez actuellement ...

- au domicile parental
- seul
- en couple (sans enfants)
- en famille avec vos enfants (y compris famille monoparentale) ? Avec combien d'enfants ?
- en communauté/colocation
- autre : dans quelle autre situation vivez-vous ?
- sans réponse

10) Afin de mieux comprendre les différents parcours de formation des jeunes, il serait très important pour nous de pouvoir en discuter en direct. Seriez-vous d'accord de prolonger ce questionnaire par un entretien personnel à propos de votre formation ?

- oui A quel numéro de téléphone est-il possible de vous joindre ?
- non

Nous sommes arrivés à la fin de l'interview. Je vous remercie d'avoir pris le temps de me répondre et vous souhaite encore une excellente soirée / journée.

Annexe 2 : Guide d'entretien

Le canevas de l'interview est articulé en trois parties et doit permettre des entretiens semi-directifs d'une demi-heure environ.

1) Commentaires du parcours entre l'interruption de l'apprentissage et janvier 2008

- En termes
- de responsabilité (attribution externe ou interne)
 - de chance *vs* de malchance
 - de volontarisme et d'autonomie *vs* d'influences et de conseils donnés par autrui
 - de sentiment de maîtrise *vs* de perte de maîtrise

Description des événements critiques et/ou déclencheurs de changement et des personnes associées à ces événements (particulièrement à propos des changements d'activités).

Explications causales des différents événements, particulièrement les raisons de l'abandon de la formation.

2) Évaluation de la situation actuelle

Description et appréciation de la situation en termes

- de socialisation/d'insertion (famille, amis/relations, réseaux sociaux)
- de ressources (indices de précarité particulièrement)
- d'autonomie (besoins de soutien, capacité à en trouver cas échéant)
- de métier ou de formation (stable *vs* instable, provisoire *vs* long terme, adéquat *vs* inadéquat)

Satisfaction générale relative (mieux ou moins bien qu'avant, impression de s'en sortir ou de cumuler les difficultés par rapport aux autres).

3) Perspectives d'avenir

Évolutions envisagées/possibles du métier, de la formation, de la situation personnelle. Qualité des projets et degré d'importance accordé au fait d'avoir des projets. Sentiment que les perspectives futures sont inscrites dans la continuité ou prévision de ruptures à venir (et dans quels domaines ?). Perception du futur (angoissant *vs* serein, facile *vs* difficile, intéressant *vs* ennuyeux, prévisible *vs* imprévisible).

